

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



FEDER-FSE+

Réunion technique **FEDER-FSE+ REGION**

**Programme FEDER-FSE+
Région Guadeloupe 2021-2027**

1^{er} juin 2026

8h30-12h30

Hémicycle Région Guadeloupe

1. Modification du règlement intérieur

2. Programme 2014 / 2020

3. Programme 2021 / 2027

4. Programme PPNR 2028 2034

01

Point de situation de la clôture du programme

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



Bilan des documents de clôture transmis à la Commission européenne

Le rapport final de mise en œuvre a été transmis le 13 février 2026 à la Commission européenne accompagné de ses annexes, notamment les évaluations d'impact et de mise en œuvre.

Principales observations de la Commission européenne suivant ces transmissions

- Demandes de vérification et de corrections des données financières et de valeurs incohérentes ou manquantes (y compris pour les instruments financiers) ;
- Demandes d'explications des montants et valeurs renseignés, ainsi que des écarts constatés ;
- Quelques rappels réglementaires pour considérer que les valeurs cibles sont atteintes et en cas d'incapacité à le faire, notamment en fin de document ;
- Correction de quelques fautes typographiques.

La Commission européenne a communiqué sa lettre d'observations le 21 mai 2026. L'autorité de gestion dispose de deux mois pour lui adresser ses précisions et rectifications.

02

Présentation des résultats d'évaluation

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



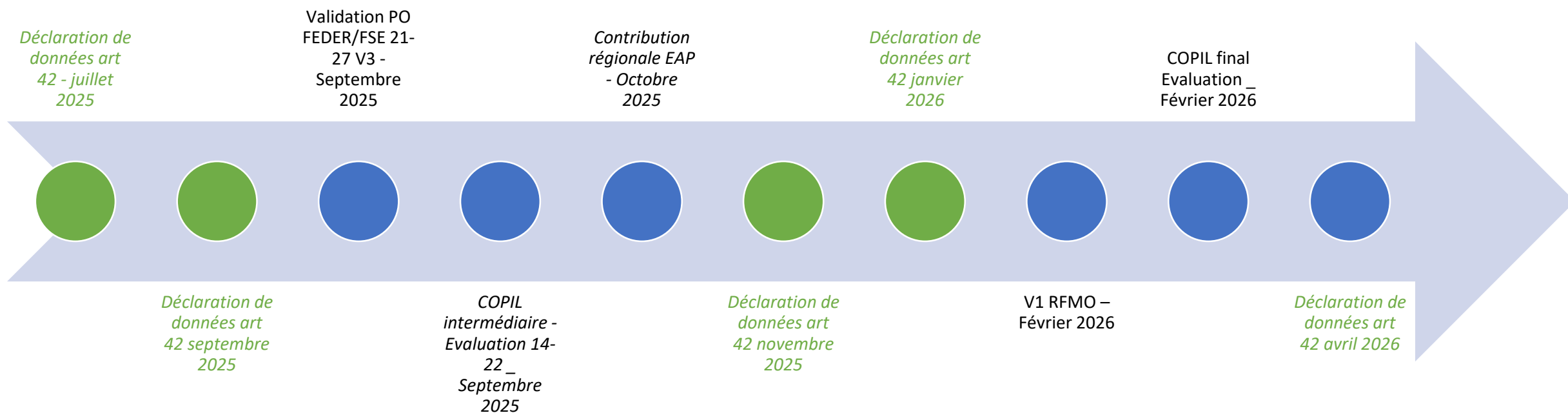
A. En guise d'introduction...

B. Temps forts en matière de suivi-évaluation (juin 2025-mai 2026)

C. Focus Evaluation d'impact 2014-2020

D. Perspectives relatives au plan d'évaluation 23-27

- **I. Temps forts en matière de suivi-évaluation (avril 2024-avril 2025) :**



Focus Evaluation 2014-2020

- Fondement réglementaire : article 56 RPDC
- Objet, périmètre et exclusions : évaluation de mise en œuvre et d'impact - OS 25, 30-35 exclus du périmètre
- 5 volets, 2 livrables dissociés
- Temporalité : données au 17 septembre 2025
- Critères évaluatifs : pertinence, efficacité, cohérence, efficience, valeur ajoutée de l'UE, impact.
- Objectifs et changements attendus par OS :

PO FEDER-FSE Région 2014-2020 Vers une « croissance intelligente » pour moderniser et diversifier l'économie locale			
Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques
Axe 1 Conforter l'engagement de la Guadeloupe en faveur de la recherche et de l'innovation et de la compétitivité des entreprises Maquette EU : 117,3 M€ Maquette financement total : 214,8 M€	OT1 Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	PI1a. Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen	OS1. Augmenter la visibilité de la recherche guadeloupéenne en France et à l'étranger dans les domaines de la S3
		PI1b. Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, (...)	OS2. Accroître les partenariats entre les entreprises et les acteurs de la connaissance sur les thématiques de la S3
Axe 2 Accompagner le développement du numérique, levier clé de la compétitivité du territoire Maquette EU : 33 M€ Maquette financement total : 73,3 M€	OT2 Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	PI3a. Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises	OS3. Accroître la pérennité des entreprises en création et nouvellement créées
		PI3b. Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation	OS4. Diversifier et faire monter en gamme l'offre touristique
		PI3c. Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	OS5. Soutenir la croissance des PME en accroissant leur capacité de production et leur positionnement sur de nouveaux marchés y compris à l'international
Axe 6 Améliorer l'accessibilité interne et externe du territoire Maquette EU : 25 M€ Maquette financement total : 45 M€	OT7 Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles	PI2a. Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC	OS6. Réduire la fracture numérique
		PI2b. Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC	OS7. Assurer une plus grande disponibilité et une utilisation accrue des produits et services TIC par les entreprises, y compris de l'e-commerce
Axe 3 Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone Maquette EU : 64,9 M€ Maquette financement total : 132,3 M€	OT4 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs	PI2c. Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux	OS17a. Adapter l'infrastructure portuaire aux mutations du transport maritime international
		PI7c. Elaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable	OS17b. Adapter l'infrastructure aéroportuaire aux mutations du transport aérien international
		OS18. Accroître le report modal des véhicules individuels vers des modes de transports alternatifs	

PO FEDER-FSE Région 2014-2020 Vers une « croissance durable » pour protéger et valoriser les ressources naturelles			
Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques
Axe 3 Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone Maquette EU : 64,9 M€ Maquette financement total : 132,3 M€	OT4 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs	PI4a. Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables	OS8. Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus forte autonomie énergétique
		PI4b. Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises	OS9. Réduire la consommation d'énergie des entreprises
Axe 4 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques Maquette EU : 11,9 M€ Maquette financement total : 14,9 M€	OT5 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques	PI4c. Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement	OS10. Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et structurer une filière professionnelle de la construction durable
		PI5b. Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe	OS11. Réduire la vulnérabilité des bâtiments publics stratégiques et des écoles au risque sismique et aux phénomènes climatiques extrêmes
Axe 5 Protéger et valoriser l'environnement et le patrimoine culturel Maquette EU : 133,5 M€ Financement total : 166,9 M€	OT6 Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	PI6a. Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations	OS12. Réduire la pression des déchets sur l'environnement
		PI6b. Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations	OS13. Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable des populations
		PI6c. Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel	OS14. Mise aux normes des stations et réseaux d'épuration pour préserver l'environnement
		PI6d. Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes	OS15. Développer la fréquentation des sites naturels et culturels patrimoniaux
			OS16. Maintenir et restaurer les continuités écologiques terrestres et marines et atténuer les principales causes de dégradation de la biodiversité spécifique en Guadeloupe

Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques
<p>Axe 9 Investir dans le capital humain</p> <p>Maquette EU : 50,2 M€ Maquette financement total : 61,2 M€</p>	<p>OT10 Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>PI10iii. Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises</p> <p>PI10iv. Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage</p>	<p>OS21. Accroître l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi - en particulier de longue durée - et des inactifs en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail, notamment par l'alternance</p> <p>OS22. Elever le niveau de qualification par l'accès aux formations professionnelles dans le supérieur, notamment en alternance</p> <p>OS23. Accroître le nombre d'utilisateurs des outils et études visant à améliorer la connaissance des besoins en compétences des entreprises et du marché du travail au bénéfice des utilisateurs (SPE, SPO, partenaires sociaux, organismes d'orientation et de formation)</p> <p>OS24. Améliorer l'efficacité de l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du monde professionnel</p>
<p>Axe 10 Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes NEET par l'accès à la formation en apprentissage</p> <p>Maquette EU : 7,4 M€ Maquette financement total : 8 M€</p>	<p>OT8 Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre</p>	<p>PI8ii. Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse</p>	<p>OS25. Accroître le nombre de jeunes NEET qui accèdent à la formation et à l'apprentissage</p>
<p>Axe 11 Renforcer les capacités administratives pour accompagner le développement du territoire</p> <p>Maquette EU : 7,8 M€ Maquette financement total : 9,2M€</p>	<p>OT11 Renforcer les capacités institutionnelles des autorités publiques et parties intéressées et contribuer à l'efficacité de l'administration publique</p>	<p>PI11i. Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance</p>	<p>OS26. Accroître les capacités des administrations et des services publics à développer des pratiques administratives innovantes et expérimentales qui concourent à leur modernisation et leur efficacité dans le cadre de l'intercommunalité</p>
<p>Axe 14 Lutter contre les effets de la crise sanitaire et la propagation du COVID 19</p> <p>Maquette EU : 4,5 M€ Maquette financement total : 5,3 M€</p>	<p>OT9 Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination</p>	<p>PI9iv. Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général</p>	<p>OS29. Permettre aux collectivités de faire face à la crise sanitaire et de lutter contre la propagation du virus sur le territoire</p>

PO FEDER-FSE Région 2014-2020 Priorités transversales			
Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques
<p>Axe 7 Promouvoir le développement humain</p> <p>Maquette EU : 22,6 M€ Maquette financement total : 34,8 M€</p>	<p>OT9 Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination</p>	<p>PI9b. Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales</p>	<p>OS19. Amélioration du cadre de vie et de la mixité sociale dans les quartiers urbains en difficulté</p> <p>OS20. Renforcer la qualité de vie et développer l'activité des centres bourgs et centres villes situés hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville</p>
<p>Axe 18 SAFE FSE</p> <p>Maquette EU : 12 M€ Maquette financement total : 12 M€</p>		<p>PI9iv. Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général</p>	<p>OS37. Soutenir les ménages les plus vulnérables face à la crise de l'énergie</p>
<p>Axe 8 Allocation de compensation des surcoûts</p> <p>Maquette EU : 97,8 M€ Maquette financement total : 122,2 M€</p>	<p>OT5 Promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention et gestion des risques</p>	<p>PI5b. Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe</p>	<p>OSRUP. Réduire la vulnérabilité des lycées et collèges au risque sismique</p>
	<p>OT7 Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles</p>	<p>PI7b. Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux</p>	<p>OSRUPAE. Accroître les capacités d'accueil de l'aéroport Pôle Caraïbes</p>
	<p>OT12 Dotation spécifique supplémentaire destinée aux régions ultrapériphériques</p>	<p>PI12a. Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport</p> <p>PI12c. Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques*</p>	<p>OSRUP1. Augmenter le taux de survie des entreprises par la compensation de leurs surcoûts liés à l'ultrapériphérie (aide au fret)</p> <p>OSRUP2. Augmenter le taux de survie des entreprises basées dans les îles du sud par la compensation de leurs surcoûts liés à la double insularité (aide au cabotage)</p> <p>OSRUP3. Augmenter l'utilisation des transports aériens au sein de l'archipel guadeloupéen en soutenant les compagnies d'exploitation par la compensation des coûts de leur fonctionnement</p>

PO FEDER-FSE Région 2014-2020
REACT-UE+

Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques
<p>Axe 15 REACT UE</p> <p>Maquette EU : 170,2 M€ Maquette financement total : 175,2 M€</p>	<p>OT13 Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie</p>	<p>P13i. (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie</p>	<p>OS30. Investissements dans des produits et des services destinés aux services de santé</p> <p>OS31. Soutien au fonds de roulement ou à l'investissement en faveur des PME à travers des instruments financiers ainsi que le soutien sous forme de subventions à montant forfaitaires de faible valeur</p> <p>OS32. Investissements contribuant à la transition vers une économie verte</p> <p>OS33. Investissements contribuant à la transition vers une économie numérique</p> <p>OS34. Investissements dans des infrastructures fournissant des services de base aux citoyens</p>
<p>Axe 16 REACT UE</p> <p>Maquette EU : 9 M€ Maquette financement total : 9 M€</p>		<p>P13i. (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie</p>	<p>OS15. Soutien aux mesures de l'éducation et de la formation, du développement des compétences, notamment en vue de favoriser les transitions écologiques et numériques</p>

PO FEDER-FSE Région 2014-2020
Assistance technique

Axes	Objectifs spécifiques
<p>Axe 12 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER</p> <p>Maquette EU : 20,9 M€ Maquette financement total : 26,1 M€</p>	<p>OS27. Mettre en place un système plus efficient de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation</p>
<p>Axe 13 Assistance technique FSE</p> <p>Maquette EU : 3,5 M€ Maquette financement total : 4,3 M€</p>	<p>OS28. Mettre en place un système plus efficient de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation</p>
<p>Axe 17 Assistance technique FEDER REACT UE</p> <p>Maquette EU : 0 M€ Maquette financement total : 0 M€</p>	<p>OS36. Assistance technique FEDER REACT UE</p>

• **Changements attendus (axes 1, 2 et 6) :**

Enjeux identifiés en 2014	Défi	Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques	Réalisations	Résultats	Impacts
Déficit de structuration et de coordination ainsi qu'une masse critique fragile freinant l'intégration des acteurs de la recherche dans les réseaux nationaux et européens	Vers une « croissance intelligente » pour moderniser et diversifier l'économie locale	Axe 1 Conforter l'engagement de la Guadeloupe en faveur de la recherche et de l'innovation et de la compétitivité des entreprises	OT1 Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	PI1a. Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen	OS1. Augmenter la visibilité de la recherche guadeloupéenne en France et à l'étranger dans les domaines de la S3	Structuration des pôles scientifiques et d'enseignement supérieur d'excellence dans les thématiques de la S3	Visibilité accrue de l'offre de recherche et insertion croissante des acteurs de la recherche et de la formation au sein des réseaux nationaux et européens	L'attractivité de l'offre guadeloupéenne est renforcée par la constitution de masses critiques d'acteurs sur les domaines prioritaires de la S3
Manque de collaborations, de structures d'interface et de stratégies de valorisation en Guadeloupe, limitant l'innovation et la compétitivité des entreprises				PI1b. Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur (...), et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, (...)	OS2. Accroître les partenariats entre les entreprises et les acteurs de la connaissance sur les thématiques de la S3	Projets collaboratifs de R&D (associant au moins une entreprise et un acteur de la recherche et de la formation) et prestations de services commandés par les entreprises aux acteurs de la recherche	Augmentation importante du nombre de relations entre acteurs de la recherche et les entreprises du territoire	La compétitivité des entreprises guadeloupéennes est accrue grâce à l'accès aux compétences technologiques et non technologiques permettant le développement et la diffusion d'innovations dans les entreprises
Manque de structures d'accueil et de dispositifs d'accompagnement pour les créateurs et repreneurs entravant la pérennité des entreprises				PI3a. Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises	OS3. Accroître la pérennité des entreprises en création et nouvellement créées	Mise en place de dispositifs d'accompagnement des opérateurs économiques	Meilleur accompagnement des entreprises créées et reprises et acculturation de la population régionale à l'entrepreneuriat	Le tissu économique est dynamisé par la création et la reprise d'entreprises, dont le taux de survie est amélioré
Insuffisante compétitivité des entreprises, notamment touristiques, et contraintes structurelles persistantes telles que l'étroitesse du marché, l'accès limité au crédit limitant le développement de produits à forte valeur ajoutée d'ouvrir de nouveaux marchés				PI3d. Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation	OS4. Diversifier et faire monter en gamme l'offre touristique	Création de petites structures de moyenne gamme	Renforcement de la diversification de l'offre de produits touristiques de loisir	L'offre touristique est plus attractive
Persistance de zone blanches et grises et accroissement du besoin en débit du fait de l'évolution des usages et services des entreprises et particuliers		Axe 2 Accompagner le développement du numérique, levier clé de la compétitivité du territoire	OT2 Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	PI2a. Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	OS6. Réduire la fracture numérique	Finalisation de la couverture en haut débit et le déploiement du réseau THD	Mise à disposition aux particuliers et entreprises d'une connexion d'un débit d'au moins 30 Mbit/s	La compétitivité des entreprises est renforcée grâce à un accès de meilleure qualité aux télécommunications
Diffusion limitée de l'économie numérique, causée par des difficultés organisationnelles, des compétences techniques insuffisantes et un manque de structuration de la filière		PI2b. Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC		OS7. Assurer une plus grande disponibilité et une utilisation accrue des produits et services TIC par les entreprises, y compris de l'e-commerce	Développement de nouvelles applications offertes aux entreprises ou citoyens et structuration des acteurs de la filière numérique	Meilleure utilisation des produits et services TIC par l'ensemble des entreprises	Les produits et services TIC sont intégrés dans les usages des entreprises	
Manque d'accessibilité externe impactant le développement économique et interne des îles du sud risquant la « double insularité »		Axe 6 Améliorer l'accessibilité interne et externe du territoire	OT7 Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles	PI7b. Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux	OS17a. Adapter l'infrastructure portuaire aux mutations du transport maritime international	Réalisation de travaux permettant de continuer la mutation du Grand Port Maritime de Guadeloupe	Accroissement du trafic de fret maritime	Les activités portuaires se développent générant des retombées économiques et renforçant le maillage maritime
Saturation du réseau routier due à l'augmentation du trafic et retard d'infrastructures et d'offres de transport collectif, publique et privée		PI7c. Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable		OS17b. Adapter l'infrastructure aéroportuaire aux mutations du transport aérien international	Réalisation de travaux permettant de continuer la mutation de l'aéroport de Guadeloupe	Accroissement du trafic aérien	Le nombre de passagers empruntant les infrastructures aéroportuaires augmente, renforçant la mobilité externe du territoire	
				OS18. Accroître le report modal des véhicules individuels vers des modes de transports alternatifs	Adoption de nouveaux plans de déplacement et travaux d'aménagement et d'équipement pour les transports urbains et inter-urbains	Développement d'une offre coordonnée et efficace de transport collectif	Les usagers privilégient dans leurs déplacements les transports collectifs	

• Changements attendus (axes 3, 4, 5) :

Enjeux identifiés en 2014	Défi	Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques	Réalisations	Résultats	Impacts
Dépendance forte de la région aux énergies fossiles (92%)	Vers une « croissance durable » pour protéger et valoriser les ressources naturelles	Axe 3 Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone	OT4 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs	PI4a. Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables	OS8. Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus forte autonomie énergétique	Financement d'équipements en centrale photovoltaïques et promotion de la production et distribution de sources d'énergie renouvelable	Augmentation de la part des ENR dans le mix énergétique, 25% à l'horizon 2020	La Guadeloupe augmente significativement la part des ENR dans son mix énergétique et atteint 50% à l'horizon 2030 pour une autonomie énergétique en 2050
Augmentation de la consommation d'énergie de 46% entre 2000 et 2011				PI4b. Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises	OS9. Réduire la consommation d'énergie des entreprises	Réalisation d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) dans les entreprises, du secteur tertiaire particulièrement, et d'actions de sensibilisation	Diminution de la consommation énergétique des entreprises	La hausse des consommations d'énergie est contenue à 13% en 2020 et 22% en 2030
Insuffisante assimilation de la réglementation thermique spécifique (RTG)				PI4c. Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement	OS10. Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et structurer une filière professionnelle de la construction durable	Réalisation d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) dans les infrastructures et bâtiments publics et dans les logements, et d'actions de sensibilisation	Diminution de l'empreinte carbone des infrastructures publiques	Un gain énergétique de 136Gwh est atteint dans le secteur résidentiel
Fort exposition aux risques naturels (phénomènes climatiques extrêmes, crues, risques sismiques)		Axe 4 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques	OT5 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques	PI5b. Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe	OS11. Réduire la vulnérabilité des bâtiments publics stratégiques et des écoles au risque sismique et aux phénomènes climatiques extrêmes	Travaux de confortement parasismique ou de reconstruction parasismique dans les bâtiments publics stratégiques et les écoles et actions de sensibilisation aux risques sismiques et lié aux inondations	Réduction du nombre de personnes exposées aux risques dans les services départementaux d'incendies et de secours étant des bâtiments publics stratégiques et les écoles	La Région est mieux préparée aux évolutions majeures à venir et poursuit les efforts déjà engagés visant à réduire la vulnérabilité des bâtiments publics stratégiques et des écoles au risque sismique et aux phénomènes climatiques extrêmes
Mise en décharge comme principal mode de gestion des déchets, en contradiction avec les objectifs européens, et méconnaissance des enjeux par la population		Axe 5 Protéger et valoriser l'environnement et le patrimoine culturel	OT6 Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	PI6a. Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations	OS12. Réduire la pression des déchets sur l'environnement	Réalisation d'études préparatoires, de travaux de construction et modernisation de infrastructures de gestion des déchets et d'actions de sensibilisation	Stabilisation voire diminution de la production de déchets, amélioration du tri sélectif par la population et optimisation des gisements et de la valorisation des déchets	La Guadeloupe devient un archipel 0 déchet en 2035 (10% des déchets municipaux générés enfouis)
Situation hétérogène, conflits d'usages en période de sécheresse, infrastructures vieillissantes, et besoin urgent de programmes de renouvellement des réseaux pour limiter les fuites et achever la mise aux normes		PI6b. Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations		OS13. Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable des populations	Réalisation d'investissements et de travaux de construction, de sécurisation et réhabilitation des filières de traitements des eaux et des réseaux, d'actions de connaissance et de sensibilisation	Augmentation du rendement global du réseau de distribution d'eau potable (de 45% en 2012 à 66% en 2022) et sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) en quantité et en qualité	La Guadeloupe assure une gestion durable de ses ressources en eau, les installations sont conformes aux standards européens, les centres urbains sont revitalisés, la Région compte moins d'habitats insalubres et le tourisme est favorisé par la préservation de la qualité de l'eau de baignade	
Un patrimoine culturel, historique et naturel riche mais insuffisamment protégé et mis en valeur		PI6c. Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel		OS14. Mise aux normes des stations et réseaux d'épuration pour préserver l'environnement	Réalisation d'investissements liés aux aménagements, à la modernisation et à la construction de STEP, études liées à la mise en place de Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	Mise en conformité des stations d'épurations, réhabilitation des réseaux, et optimisation des infrastructures d'assainissement existantes		
Une biodiversité exceptionnelle mais menacée		PI6d. Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes		OS15. Développer la fréquentation des sites naturels et culturels patrimoniaux	Aménagement, entretien et animation de sites naturels et réalisation de travaux de rénovation du centre des arts et de la culture	Mise en valeur des sites naturels et du patrimoine culturel de la Guadeloupe	La Guadeloupe concilie la nécessaire protection de son environnement naturel avec le renforcement et la création de points d'attraction touristique	
		OS16. Maintenir et restaurer les continuités écologiques terrestres et marines et atténuer les principales causes de dégradation de la biodiversité spécifique en Guadeloupe		Mise en place de corridors écologiques et de trames vertes et bleues, de lutte contre les espèces envahissantes, établissement d'outil et de plans d'actions nationaux de protection d'espèce et déploiement d'équipements contre les algues sargasses	Diminution de l'érosion de la biodiversité et sensibilisation accrue à la richesse et à l'érosion de la biodiversité du grand public et des acteurs publics locaux dans la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques	La biodiversité guadeloupéenne voit son état s'améliorer et est conservée		

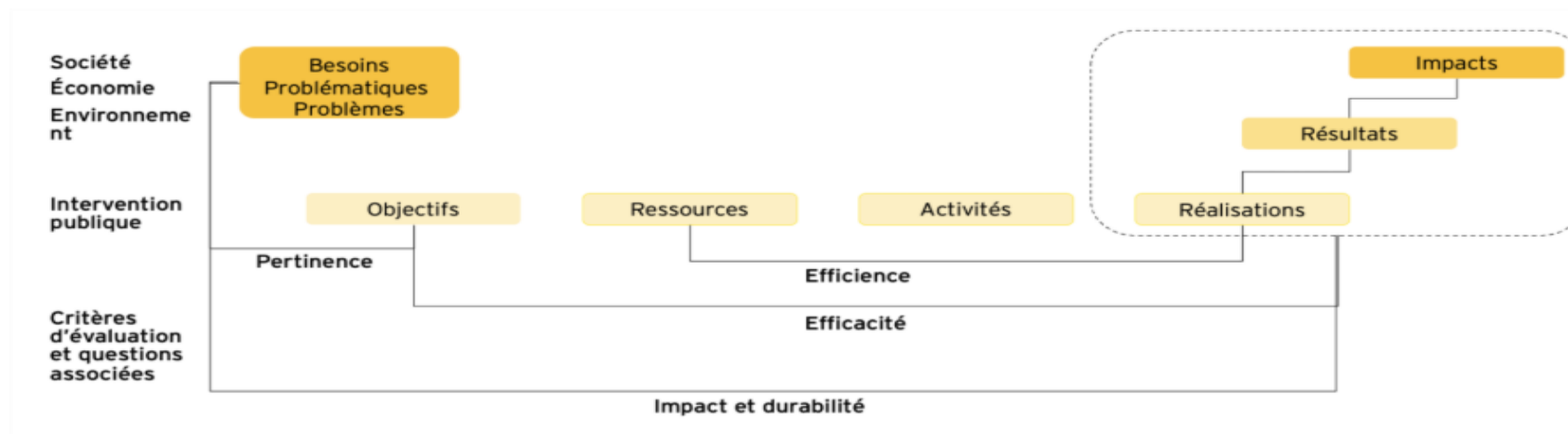
Changements attendus (axes 9, 11, 14) :

Enjeux identifiés en 2014	Défi	Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques	Réalisations	Résultats	Impacts
Taux de chômage élevé (23%), surtout chez les jeunes (53%), fortement corrélé au niveau de formation, avec un chômage de 32,4% chez les sans diplôme contre 11,5% pour les bac+2. Faible proportion de 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur (27,3% contre 43,4% en métropole) et faible taux d'apprentissage (11,5% contre 29% en métropole).	« Croissance inclusive » Développer l'emploi en faisant de l'augmentation des qualifications et de l'efficacité des administrations locales des enjeux majeurs	Axe 9 Investir dans le capital humain	OT10 Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	PI10iii. Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises	OS21. Accroître l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi - en particulier de longue durée - et des inactifs en lien avec la demande de entreprises et le marché du travail, notamment par l'alternance	Formations d'accès aux savoirs de base ou de mise à niveau pour les inactifs et les demandeurs d'emploi, formations certifiantes et professionnalisantes, développement de la VAE, soutien à l'accueil de stagiaires et apprentis, acquisition de solutions informatiques matérielles et immatérielles dans le contexte du COVID-19	Accroissement de l'accès à un premier niveau de qualification pour les demandeurs d'emploi, en lien avec la S3 et les métiers en tension et renforcement qualitatif et quantitatif de l'apprentissage	Le niveau de qualification de la population guadeloupéenne augmente et l'insertion professionnelle est favorisée
Manque de structuration des acteurs économiques par branches professionnelles et taille limitée des entreprises entravant l'identification de leurs besoins en compétences ainsi qu'une offre de formation professionnelle atomisée et un manque de coordination entre les acteurs					OS22. Elever le niveau de qualification par l'accès aux formations professionnelles dans le supérieur, notamment en alternance	Actions d'information pour les lycéens afin d'améliorer l'orientation dans l'enseignement supérieur, soutien individuel et collectif pour préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur et éviter les abandons, encouragement à la mobilité régionale et internationale des guadeloupéens pour accéder à des formations professionnelles, mise en place de formations en alternance dans des domaines stratégiques, promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'éducation, et acquisition de solutions informatiques pour soutenir les étudiants en situation de précarité	Accroissement du nombre de lycéens poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur technique et professionnel, en particulier en alternance, dans des spécialités utiles à l'économie guadeloupéenne, en lien avec la S3 et développement quantitatif ciblé et accompagné de la réussite dans l'enseignement supérieur, notamment en mobilité en métropole ou à l'étranger quand l'offre de formation locale ne répond pas à la demande	Le niveau de qualification de la population guadeloupéenne augmente et l'insertion professionnelle est favorisée
Besoin de modernisation et d'accompagnement de l'action publique		Axe 11 Renforcer les capacités administratives pour accompagner le développement du territoire	OT11 Renforcer les capacités institutionnelles des autorités publiques et des parties intéressées et contribuer à l'efficacité de l'administration publique	PI10iv. Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage	OS23. Accroître le nombre d'utilisateurs des outils et études visant à améliorer la connaissance des besoins en compétences des entreprises et du marché du travail au bénéfice des utilisateurs (SPE, SPO, partenaires sociaux, organismes d'orientation et de formation)	Dispositif de veille stratégique, économique d'analyse des marchés d'avenir et du marché du travail, opérations de traitement et de valorisation des données issues de ces dispositifs, actions d'appui aux organisations de service public d'orientation professionnelle et de coordination du réseau d'acteurs	Amélioration de la connaissance immédiate et prospective des tendances du marché du travail, pour les entreprises, les financeurs de formations, les acteurs de la formation au service des bénéficiaires (entreprises, publics actifs particulièrement les demandeurs d'emploi et les inactifs)	L'offre de formation et l'orientation professionnelle répondent aux besoins en compétences des entreprises et du marché du travail
				PI11i. Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance	OS24. Améliorer l'efficacité de l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du monde professionnel	Actions permettant de développer la qualité de l'offre de formation, d'appuyer sa modernisation et la formation des formateurs, acquisition de solutions matérielles et immatérielles dans le contexte du COVID-19	Renforcement de l'efficacité de l'offre de formation professionnelle permise par une structuration et une professionnalisation accrues	L'efficacité de l'offre de formation professionnelle permet de répondre aux besoins du monde professionnel
La pandémie de COVID-19 a des effets très importants tant économiques, que démographiques ou encore sociétaux et impacte fortement l'activité économique des entreprises mais aussi celle des collectivités territoriales		Axe 14 Lutter contre les effets de la crise sanitaire et la propagation du COVID 19	OT9 Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	PI9iv. Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général	OS26. Accroître les capacités des administrations et des services publics à développer des pratiques administratives innovantes et expérimentales qui concourent à leur modernisation et leur efficacité dans le cadre de l'intercommunalité	Définition des plans d'action liés aux schémas de mutualisation intercommunaux, réalisation de formation et formation agréée des agents délégués d'une mission de service public, mise en place des dispositifs et partenariats nouveaux et appui à la conduite du changement, acquisition d'équipements informatiques matériels et immatériels dans le contexte du COVID-19	Renforcement des compétences administratives du territoire, simplification administrative et efficacité accrue dans le contexte de lutte contre la propagation du Covid-19	L'action publique est modernisée et répond mieux aux besoins des citoyens
					OS29. Permettre aux collectivités de faire face à la crise sanitaire et de lutter contre la propagation du virus sur le territoire	Achats d'équipements de santé permettant de lutter contre la propagation du virus	Renforcement des capacités des collectivités pour faire face à la crise sanitaire et lutter contre la propagation du virus	Les capacités des collectivités face aux crises sanitaires sont renforcées

Changements attendus (axes 9, 11, 14) :

Enjeux identifiés en 2014	Défi	Axes	Objectifs thématiques	Priorités d'investissements	Objectifs spécifiques	Réalisations	Résultats	Impacts
Des communautés défavorisées cumulent des difficultés d'accès à l'emploi, à la prévention et aux soins, au décrochage scolaire, à la délinquance, à un habitat dégradé et indigne, ainsi qu'à des équipements structurels	Priorités Transversales	Axe 7 Promouvoir le développement urbain	OT9 Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	PI9b. Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales	OS19. Amélioration du cadre de vie et de la mixité sociale dans les quartiers urbains en difficulté	Opérations de rénovation de l'habitat insalubre (RHI), d'aménagements de quartiers insalubres et de voirie et de reconquête de friches industrielles, projets d'infrastructures et de constructions nouvelles à faible émission de GES, projets de trames vertes et parcs urbains	Amélioration des conditions de vie de la population vivant dans les quartiers identifiés en difficulté en intervenant notamment en faveur de l'habitat durable, la réduction des inégalités, le développement économique et la cohésion sociale	Les villes de Guadeloupe actuellement délaissées au profit des périphéries sont redynamisées, la pauvreté dans les quartiers en difficulté diminue et les populations de ces quartiers sont davantage intégrées au développement
		Axe 18 SAFE FSE		PI9iv. Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général	OS20. Renforcer la qualité de vie et développer l'activité des centres bourgs et centres villes situés hors des quartiers prioritaires de la politique de la vie	Opérations d'aménagement de voiries et d'entrée de ville, d'amélioration du cadre de vie et d'embellissement, accompagnement à la mise en place d'éco-quartiers et de centres de services	Amélioration de l'attractivité, des conditions de vie et de développement économique dans les centres-villes (hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville) et les centres-bourgs	Les centres-villes et les centres-bourg guadeloupéen sont revitalisés et les disparités intra urbaines diminuent, l'étalement urbain est contenu et l'attractivité économique y est favorisé
Forte exposition aux risques naturels (phénomènes climatiques extrêmes, crues, risques sismiques)		Axe 8 Allocation des surcoûts	OT5 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques	PI5b. Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe	OSRUP. Réduire la vulnérabilité des lycées et collèges au risque sismique	Opérations de rénovation/reconstruction parasismique de la cité Scolaire de Baimbridge, de confortement parasismique des lycées, collèges et écoles et des ouvrages d'art	Résistance des bâtiments concernés à une sollicitation sismique égale à un pourcentage tolérable de la valeur de référence donnée régulièrement pour un bâtiment neuf équivalent (en fonction, en taille, en nature...)	La Guadeloupe est mieux adaptée au changement climatique et la prévention et la gestion des risques
				PI7b. Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux	OSRUPAE. Accroître les capacités d'accueil de l'aéroport Pôle Caraïbes	Investissements liés à la modernisation des infrastructures et équipements aéroportuaires (agrandissement de salle de bagage, du parking, augmentation de la capacité des pistes...) et liés à l'intégration de services innovants pour la gestion des trafics (nouvelles technologies d'enregistrement et de climatisation de la zone de fret, modernisation des passerelles télescopiques...)	Maintien des conditions d'exploitation en lien avec l'accroissement du trafic et accroissement des capacités d'accueil de l'aéroport de 2 millions à 2,5 millions de passagers/an	Les activités aéroportuaires soutiennent le développement économique de la Guadeloupe, tout particulièrement le développement du tourisme
				OT7 Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles	PI12a. Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport	OSRUP1. Augmenter le taux de survie des entreprises par la compensation de leurs surcoûts liés à l'ultrapériphérie (aide au fret)	Aide versée au fret aux entreprises portant sur les coûts d'acheminement hors taxes occasionnés par les déplacements de marchandises et de matériels en provenance et/ou à destination de la Guadeloupe, le transport de déchets dangereux, le prétraitement ou le conditionnement éventuel de déchets dangereux, et aux collectivités pour des études et le transport d'ordures ménagères résiduelles	Compensation des surcoûts des bénéficiaires liés à l'ultrapériphérie
OT12. Sans objet		OSRUP2. Augmenter le taux de survie des entreprises basées dans les îles du sud par la compensation de leurs surcoûts liés à la double insularité (aide au cabotage)	Aide versée au cabotage aux entreprises et collectivités sur les coûts d'acheminement hors taxes occasionnés par les déplacements de marchandises et de matériels entre la Guadeloupe continentale et les îles du Sud					
				PI12c. Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques	OSRUP3. Augmenter l'utilisation des transports aériens au sein de l'archipel guadeloupéen en soutenant les compagnies d'exploitation par la compensation des coûts de fonctionnement	Aide versée aux compagnies aériennes d'exploitation	Compensation du surcoût des lignes aériennes intra-archipels	L'utilisation des transports aériens au sein de l'archipel guadeloupéen augmente
Surcoûts liés à l'ultrapériphérie et liés à la double insularité		Axe 8 Allocation des surcoûts	OT12. Sans objet					
Transport aérien marginal entre les îles de l'archipel				Axe 8 Allocation des surcoûts	OT12. Sans objet	PI12a. Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport	OSRUP1. Augmenter le taux de survie des entreprises par la compensation de leurs surcoûts liés à l'ultrapériphérie (aide au fret)	Aide versée au fret aux entreprises portant sur les coûts d'acheminement hors taxes occasionnés par les déplacements de marchandises et de matériels en provenance et/ou à destination de la Guadeloupe, le transport de déchets dangereux, le prétraitement ou le conditionnement éventuel de déchets dangereux, et aux collectivités pour des études et le transport d'ordures ménagères résiduelles
		Transport aérien marginal entre les îles de l'archipel	Axe 8 Allocation des surcoûts					

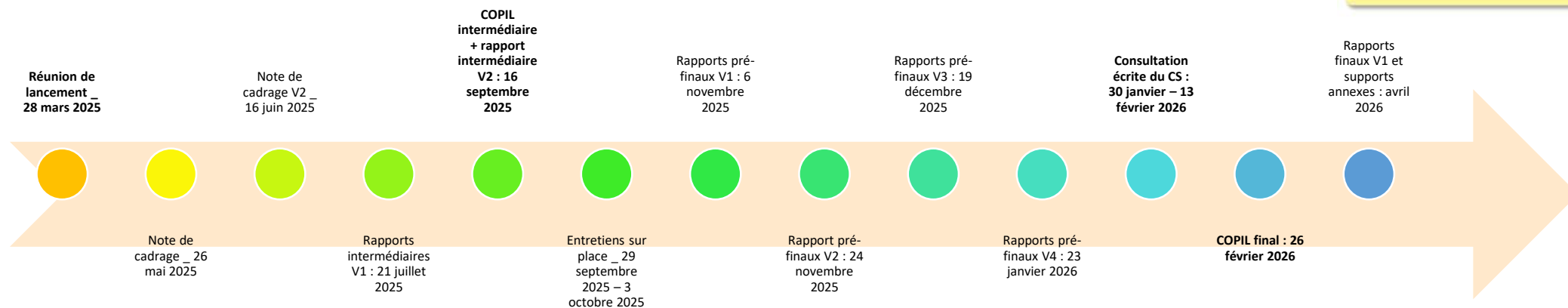
Méthode évaluative : Théorie du changement



Evaluateur sélectionné : EY Consulting

Principaux outils mobilisés : analyse documentaire, bilan physico-financier, enquête en ligne, entretiens, focus group, études de cas, atelier de co-construction des recommandations.

Calendrier de mise en œuvre des travaux :



139 personnes rencontrées en entretiens et focus groups ; dont 88 ayant porté un projet.

21 enquêtes en ligne déployées, à destination de 244 contacts.

4 focus groups.

Limites rencontrées :

- Disponibilité et qualité des données ;
- Exhaustivité des bénéficiaires couverts par les entretiens ;
- Taux de réponse en lien avec format et temporalité des travaux ;
- Disponibilité des parties prenantes ;
- Décalage temporel entre la fin d'exécution des projets et la certification.

Principaux constats relatifs à l'évaluation de mise en œuvre du programme :

- Constat 1 : Les réalisations du programme ont répondu de manière pertinente aux objectifs du FEDER-FSE, la programmation ayant évolué pour répondre aux nouveaux besoins du territoire.
- Constat 2 : Les objectifs visés et les réalisations du FEDER-FSE ont été cohérents et complémentaires avec les différents programmes mis en place sur le territoire.
- Constat 3 : Le FEDER-FSE a représenté une véritable valeur ajoutée dans le cadre des opérations ayant bénéficié de son financement.
- Constat 4 : Si le FEDER-FSE a directement intégré les aspects liés aux principes horizontaux dans sa programmation, leur prise en compte pratique a souvent été identifiée par les porteurs de projet et bénéficiaires comme une source de complexité supplémentaire sans rapport direct avec leurs objectifs.
- Constat 5 : Le FEDER-FSE a consolidé les bases d'une économie guadeloupéenne plus innovante, connectée et compétitive, malgré des dynamiques encore inégalement consolidées en matière de transport collectif et de structuration des filières économiques.
- Constat 6 : Le programme FEDER-FSE a favorisé une croissance plus verte et résiliente, en soutenant la transition énergétique, la prévention des risques et la gestion durable des ressources, tandis que les enjeux de biodiversité et de valorisation culturelle demeurent en retrait.
- Constat 7 : Le FSE a permis de soutenir l'insertion professionnelle et la transformation des services publics, malgré une mobilisation en deçà des attentes. L'IEJ a contribué à l'insertion professionnelle des jeunes NEET en finançant la mise en place de dispositifs innovants efficaces, limités toutefois par des délais de mise en œuvre contraints et une difficulté à capter les publics ciblés.
- Constat 8 : Le FEDER a contribué à atténuer les effets structurels de l'insularité, via la compensation des surcoûts, la redynamisation du tissu (péri)-urbain et le soutien aux ménages les plus fragiles impactés par la crise énergétique.
- Constat 9 : Le volet REACT-UE a permis d'atténuer les dommages économiques et sociaux causés par la pandémie de Covid-19, contribuant à préparer une reprise économique plus verte, numérique et résiliente, tout en complétant utilement certaines politiques préexistantes.
- Constat 10 : Les impacts du FEDER ont été conditionnés par des contraintes organisationnelles et opérationnelles, qui ont conduit l'Autre public de gestion à faire évoluer ses méthodes de pilotage et ses outils au cours de la programmation.
- Constat 11 : La mobilisation des ressources et la maîtrise des délais ont évolué au cours de la programmation. Bien que des améliorations aient été notées, des contraintes organisationnelles et opérationnelles ont, à certaines périodes, pesé sur l'efficacité de la mise en œuvre du programme, dans un contexte marqué par des crises successives et des adaptations réglementaires majeures.

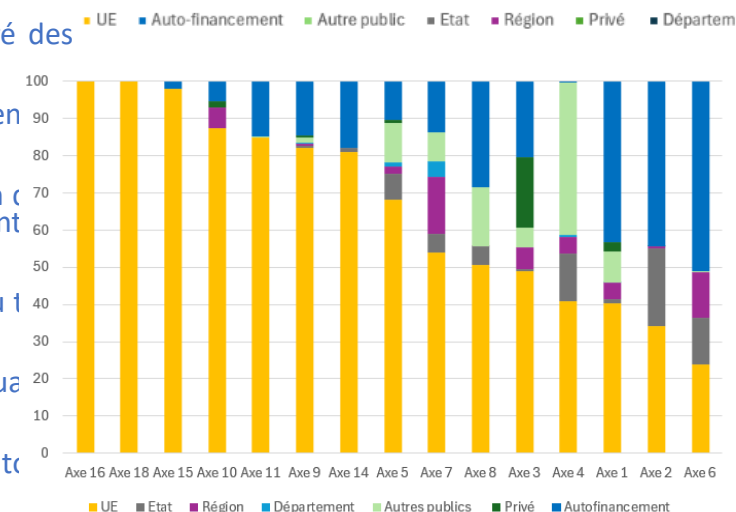
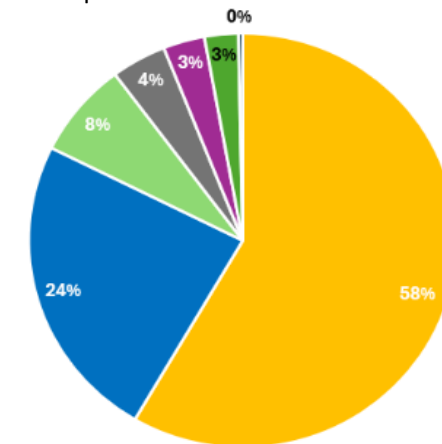
Des priorités alignées aux besoins du territoire pour 86 % des répondants

Un financement UE sine qua non pour 82 % des répondants à l'enquête en ligne

Un montant d'aide satisfaisant pour près de 70 % des répondants

Recours à l'embauche ou à un prestataire à hauteur de respectivement 13 % et 36 % des répondants, en matière d'ingénierie

Répartition des cofinanceurs





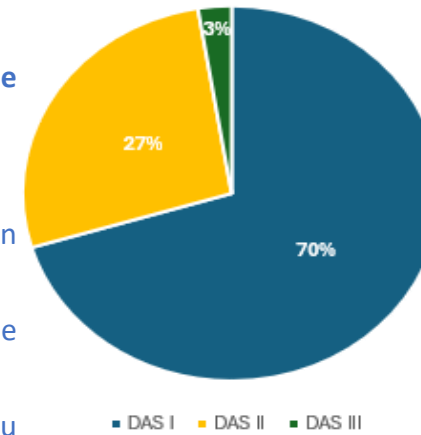
Recommandations :

- ▶ Recommandation 1.1 : Formaliser et alimenter un tableau de suivi commun à l'ensemble du service instructeur
- ▶ **Recommandation 1.2 : Formaliser une FAQ interne destinée à harmoniser les pratiques**
- ▶ **Recommandation 2.1 : Mobiliser les taux forfaitaires disponibles « sur étagère » dans le RPDC et calculés par l'AG.**
- ▶ **Recommandation 2.2 : Déployer des coûts unitaires.**
- ▶ Recommandation 2.3 : Déployer les montants forfaitaires
- ▶ **Recommandation 3.1 : Clarifier les exigences réglementaires via des guides pratiques**
- ▶ **Recommandation 3.2 : Améliorer la communication et la pédagogie dans Synergie**
- ▶ **Recommandation 3.3 : Mieux communiquer sur les modifications du PO/DOMO**
- ▶ Recommandation 3.4 : Renforcer la sensibilisation des porteurs de projets aux principes horizontaux ainsi qu'au respect de cette obligation
- ▶ Recommandation 4.1 : Donner des modèles types de demande de subvention pour permettre aux porteurs de visualiser un dossier de demande d'aide.
- ▶ Recommandation 4.2 : Aligner les critères d'éligibilité entre dispositifs.
- ▶ Recommandation 4.3 : Développer un système de permanences sur différentes antennes de la région, à l'instar du dispositif mis en place pour le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).
- ▶ Recommandation 4.4 : Identifier un animateur spécialisé FSE, à l'image du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) sur certains domaines prioritaires.

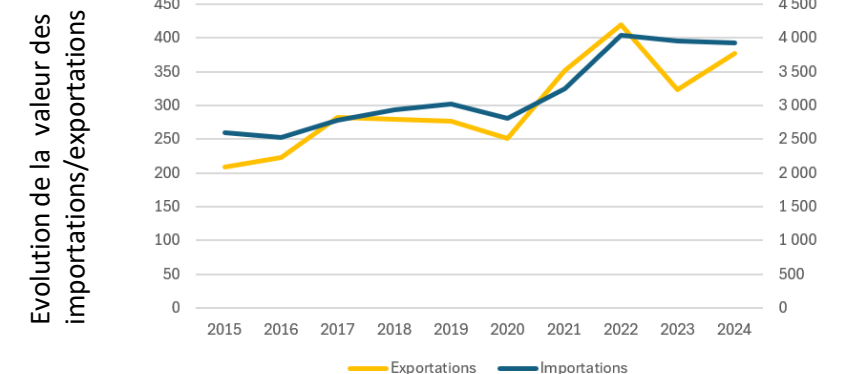
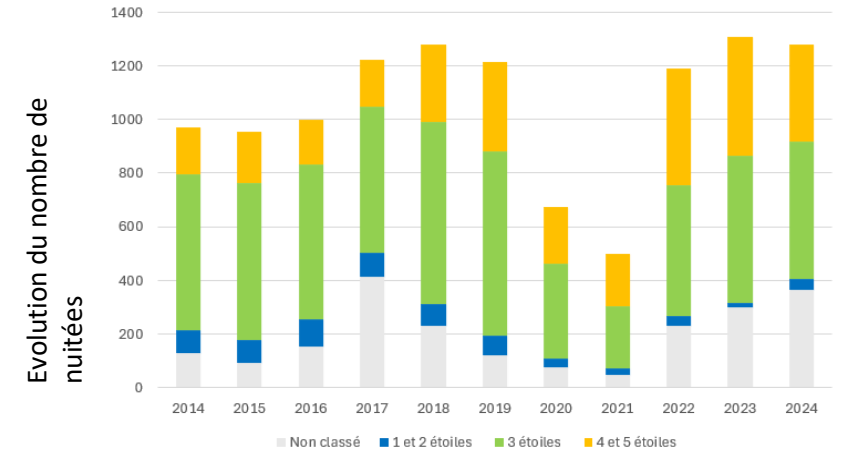
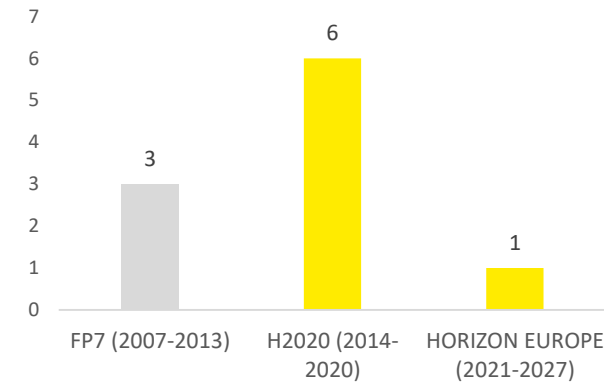
Principaux constats relatifs à l'évaluation d'impact des axes concourant spécifiquement aux objectifs de croissance intelligente :

- Constat 1 : Le FEDER a contribué à renforcer le rayonnement de la recherche guadeloupéenne en soutenant des projets de recherche orientés vers les domaines d'action stratégique de la S3
- Constat 2 : Le FEDER-FSE a joué un rôle limité dans le développement des partenariats entre recherche et entreprises en Guadeloupe
- Constat 3 : Le FEDER-FSE 2014-2020 a contribué à favoriser la création et la pérennisation du tissu entrepreneurial guadeloupéen, sans réussir pour autant à permettre le dépassement du modèle d'auto-emploi
- Constat 4 : Le FEDER-FSE 2014-2020 a soutenu l'activité touristique, finançant la montée en gamme de l'offre hôtelière ainsi que le développement d'activités touristiques
- Constat 5 : Le FEDER 2014-2020 a soutenu la croissance des PME guadeloupéennes, mais n'a cependant pas permis de contribuer, dans un second temps, à l'amélioration des capacités d'exportation
- Constat 6 : Le programme FEDER-FSE a complété utilement les initiatives publiques et privées visant au développement de l'accès à Internet sur le territoire
- Constat 7 : Le FEDER-FSE a soutenu la modernisation numérique des acteurs publics et privés, bien que la structuration d'une filière TIC reste à consolider
- Constat 8 : Les réseaux d'infrastructures portuaires et aéroportuaires ont bénéficié d'opérations d'amélioration et de sécurisation cruciales dans le cadre du programme FEDER-FSE
- Constat 9 : Malgré une volonté de contribuer au développement de l'offre de transports collectifs interurbaine, les seuls efforts engagés par le programme n'ont raisonnablement pas permis l'émergence d'un réseau véritablement structuré et performant mais l'entame d'une phase de préfiguration nécessaire à un déploiement plus opérationnel

Répartition UE PI 1A par DAS



Nombre de projets guadeloupéens financés par les programmes-cadres européens pour la recherche





Principales recommandations :

- ▶ **Recommandation 1.1 : Structurer une animation régionale dédiée au transfert et à la valorisation.**
- ▶ Recommandation 1.2 : Déployer un dispositif régional incitatif dédié aux projets collaboratifs.
- ▶ **Recommandation 1.3 : Renforcer la visibilité et la diffusion des résultats de recherche auprès du tissu économique.**
- ▶ Recommandation 2.1 : Développer des parcours d'accompagnement structurés pour les entreprises à fort potentiel.
- ▶ **Recommandation 2.2 : Consolider les instruments financiers régionaux.**
- ▶ **Recommandation 3.1 : Développer un programme régional de covoiturage structuré.**
- ▶ Recommandation 3.2 : Soutenir le déploiement du télétravail comme levier direct de réduction des déplacements domicile – travail.
- ▶ **Recommandation 3.2 : Financer les infrastructures et équipements dédiées aux mobilités.**

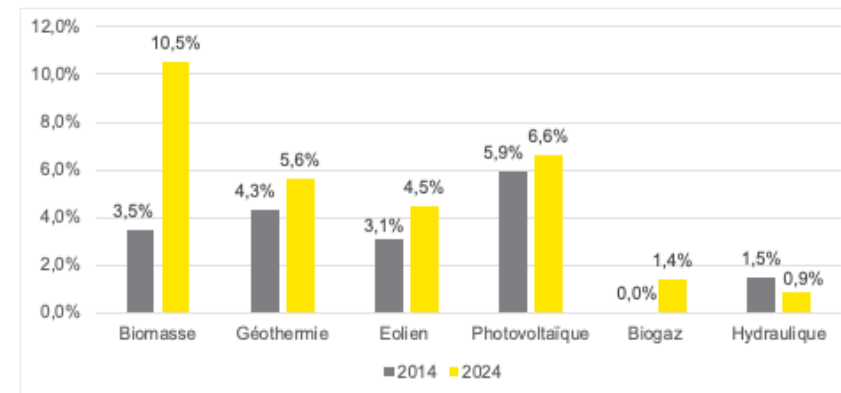
Principaux constats relatifs à l'évaluation d'impact des axes concourant spécifiquement aux objectifs de croissance durable :

- Constat 1 : Le FEDER a participé de manière limitée à l'augmentation des capacités de production et de distribution d'énergies renouvelables et à la diversification des sources d'énergies sur le territoire.
- Constat 2 : Le FEDER a participé à l'efficacité énergétique des entreprises via des projets de rénovations, et à l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises.
- Constat 3 : Le FEDER a favorisé la réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics via des appels à projets ciblés.
- Constat 4 : Le FEDER a renforcé la résilience du territoire face aux risques naturels, en finançant la sécurisation parasismique des établissements scolaires et des infrastructures stratégiques, la prévention des inondations et la sensibilisation des populations.
- Constat 5 : Le FEDER a contribué à améliorer la gestion des déchets en Guadeloupe en soutenant la création de nouvelles infrastructures, la structuration des filières et le changement des comportements réduisant ainsi la pression des déchets sur l'environnement.
- Constat 6 : Grâce à des financements importants, le FEDER a évité la détérioration de la situation de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe, qui demeure préoccupante.
- Constat 7 : Le FEDER a largement favorisé la protection et la valorisation des sites naturels, tandis que les sites culturels et patrimoniaux n'ont bénéficié que d'un soutien limité.
- Constat 8 : Le FEDER n'a contribué que de manière marginale à la préservation de la biodiversité en Guadeloupe, les actions soutenues restant insuffisantes face à l'ampleur des enjeux et des pressions sur les écosystèmes.
- Constat 9 : L'efficacité des financements FEDER sur le volet « croissance durable » est contrastée selon les priorités : des avancées en matière de transition énergétique et de réduction des risques coexistent avec des retards sur l'eau et l'assainissement, la valorisation du patrimoine et la biodiversité et la gestion des déchets, l'efficacité globale étant limitée par des contraintes structurelles et des surcoûts.

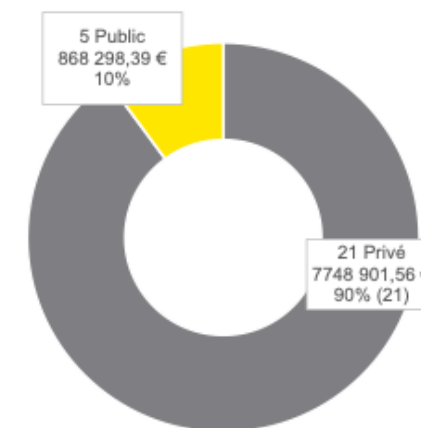
Un taux de rendement du réseau d'eau potable encore sensiblement élevé, soit 41,8 % contre 81,3 % en France hexagonale

- 21 kg de déchets par habitant entre 2013 et 2023

Evolution de la part des ENR dans mix énergétique



Répartition des projets PI 4A :



+55 % de tonnages collectés depuis 2020



Principales recommandations :

Recommandation 1.1 : Accélérer la transition énergétique du territoire grâce à des appels à projet ciblés et en encourageant la montée en compétences des acteurs locaux.

Recommandation 4.1: : Mieux garantir la durabilité des infrastructures financées par le FEDER afin de faire perdurer les effets des investissements

Recommandation 2.1: : Pérenniser et renforcer la concertation avec les acteurs du territoire sur les enjeux stratégiques du volet « croissance durable ».

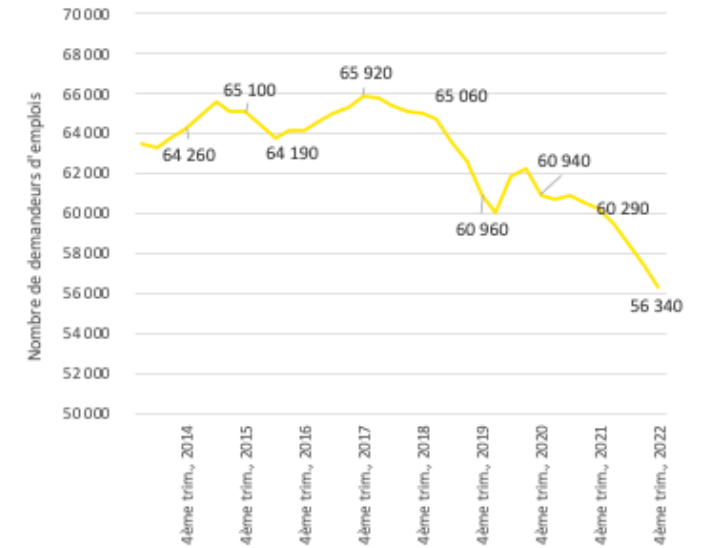
Recommandation 3.1 : Continuer à soutenir le développement des centres de traitement des déchets sur le territoire, intégrant des unités de valorisation des déchets en lien avec l'objectif du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) d'atteindre 26 déchetteries d'ici 2026.

Recommandation 5.1: : Rééquilibrer les financements entre le patrimoine naturel et culturel pour favoriser une plus grande valorisation du patrimoine culturel guadeloupéen.

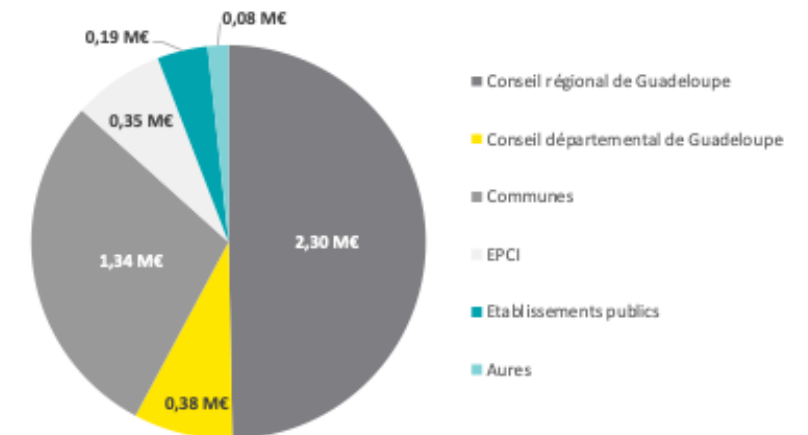
Principaux constats relatifs à l'évaluation d'impact des axes concourant spécifiquement aux objectifs de croissance inclusive :

- Constat 1 : Le déploiement du FSE sur la période de programmation s'est inscrit dans un contexte d'amélioration de la situation du marché du travail en Guadeloupe, et a en partie contribué à résorber le chômage en finançant une offre de formation professionnelle en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire, ainsi qu'en promouvant des dispositifs d'insertion sur le marché de l'emploi. Cependant, au regard de l'écart de taux de chômage toujours important entre l'archipel et la France hexagonale à la fin de la programmation, la poursuite d'efforts sur le financement de l'offre de formation locale et l'appropriation des dispositifs d'insertion tels que les contrats d'alternance, reste un enjeu prégnant.
- Constat 2 : Les opérations financées par le FSE ont permis une meilleure connaissance des offres d'emplois et à un renforcement du service public de l'orientation (SPO), notamment pour les jeunes. Toutefois, l'impact sur le système d'éducation et de formation a été limité du fait d'un faible nombre de projets déposés et donc réalisés sur ce volet du programme.
- Constat 3 : Le FSE a accéléré le mouvement de fond de la modernisation de l'action publique territoriale, principalement pour les communes de l'archipel, avec des effets structurels durables. L'impact est moindre pour les autres entités publiques, comme les établissements publics du territoire, qui ont moins fait appel au soutien du FSE en matière de renforcement des capacités administratives.
- Constat 4 : Le FSE a joué un rôle notable pour les collectivités guadeloupéennes dans leur réponse à la crise de sanitaire de la COVID-19, par le financement d'actions concrètes dont l'impact de court terme a été direct, comme l'acquisition de matériel de limitation de la propagation du virus. Les effets de long terme du FSE sur la capacité des communes de l'archipel à mieux répondre aux crises sanitaires restent par ailleurs difficilement mesurables.
- Constat 5 : L'efficacité du financement sur les priorités d'investissement du volet « croissance inclusive » est contrastée. Si elle aurait pu être renforcée en augmentant le taux de réalisation des projets ou le nombre de projets financés, elle est confirmée pour la priorité d'investissement en faveur de la modernisation de l'action publique et la priorité du renforcement des collectivités face aux crises sanitaires.

Evolution du nombre de DE



Typologie de bénéficiaire de la PI11i selon montant des projets



Principales recommandations :

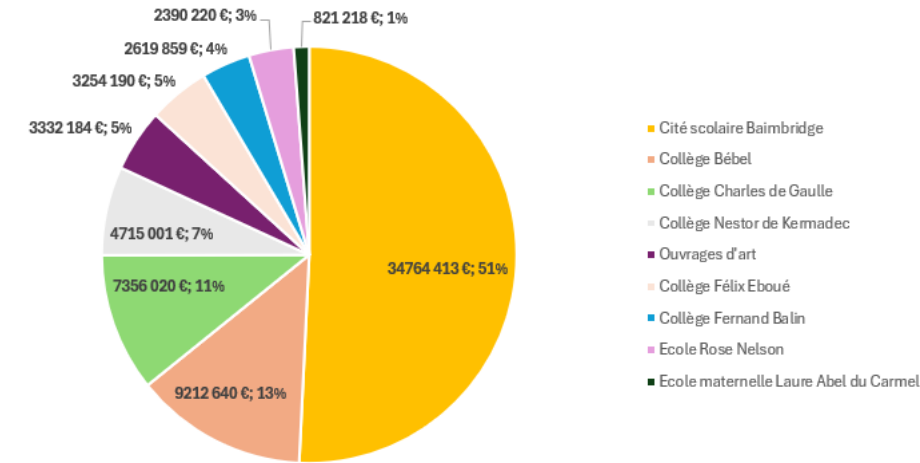
- ▶ **Recommandation 1.1 :** renforcer la sensibilisation des entreprises à l'intérêt et aux avantages des contrats d'alternance.
- ▶ **Recommandation 1.2 :** dans les filières professionnelles, poursuivre le développement d'une offre favorisant l'insertion à la fin des périodes de formation, notamment dans les secteurs en tension, tels que de l'économie bleue ou le BTP.
- ▶ **Recommandation 2.1 :** **encourager les dispositifs de retours de la population guadeloupéenne formée en France hexagonale ou à l'étranger, pour favoriser la hausse du niveau de qualification de l'archipel, dans le respect des lignes de partage avec le programme national FSE+.**
- ▶ **Recommandation 4.1 :** les infrastructures sportives rencontrent des difficultés de financement, tant au niveau national qu'europpéen, malgré le fait que le sport soit un vecteur de santé, d'inclusion et de dynamisme territorial, particulièrement en Guadeloupe, qui dispose du label « Terre de Champions ». L'absence de soutien européen pour ces projets limite leur développement : il serait opportun d'étudier la possibilité de faire financer par le FSE+, à défaut de projets d'investissement dans des infrastructures sportives, des actions en faveur de la pratique sportive, appréhendées sous l'angle de l'insertion et du renforcement du lien social.
- ▶ **Recommandation 4.2 :** depuis 2025 , les communes disposent de compétences en matière de petite enfance, dont la planification du développement des modes d'accueil et l'encouragement de la qualité des services proposés pour les communes de plus de 3 500 habitants. Cette nouvelle compétence nécessite un accompagnement financier pour structurer et renforcer ces services, que pourrait combler le FSE, et ainsi offrir un cadre éducatif adapté dès le plus jeune âge.



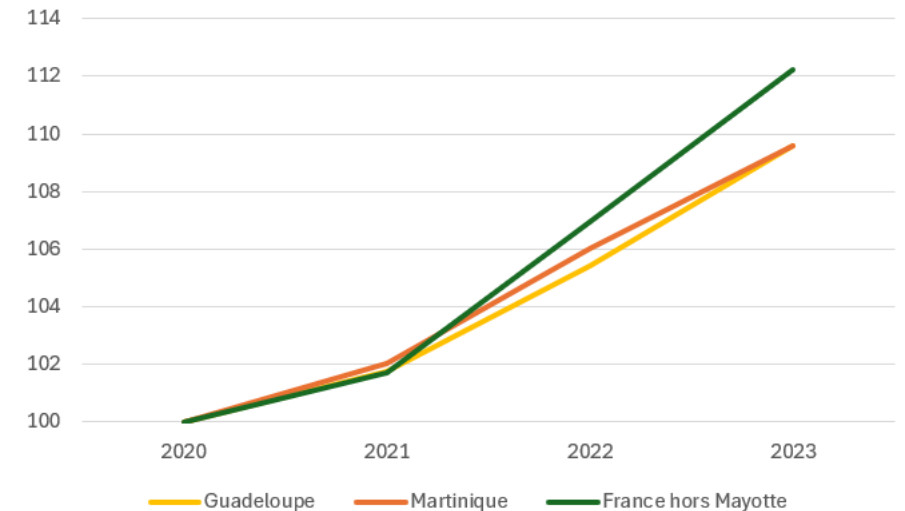
Principaux constats relatifs à l'évaluation d'impact des axes transversaux :

- Constat 1 : La vulnérabilité des lycées, des collèges et des écoles ainsi que des ouvrages d'art face aux risques sismiques a été réduite grâce au FEDER.
- Constat 2 : Le FEDER a fortement contribué à l'accroissement des capacités d'accueil de l'aéroport de Guadeloupe, lui permettant de recouvrer aujourd'hui sa fréquentation pré-crise Covid.
- Constat 3 : Grâce à des financements importants en matière d'aide au fret, le FEDER a permis aux entreprises guadeloupéennes d'éviter une baisse significative de leur niveau d'activité.
- Constat 4 : Le FEDER a participé à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales par la tenue de plusieurs opérations importantes sur le territoire, sans réussir pour autant à apporter une réponse structurante aux problématiques rencontrées par les communes guadeloupéennes.
- Constat 5 : Le FEDER a contribué à atténuer la précarité énergétique des ménages guadeloupéens les plus vulnérables à la crise de l'énergie.
- Constat 6 : L'efficacité des investissements réalisés dans le cadre du volet « enjeux transversaux » est satisfaisante. Les investissements en faveur de l'aéroport de Guadeloupe (PI7b), de la redynamisation des communautés défavorisées (PI9b) et du dispositif « Coup de pouce énergie » (PI9iv) ont fait l'objet d'une efficacité avérée. Les priorités d'investissement PI5b et PI12a, qui concernent respectivement la mise au norme parasismique et l'aide au fret, ont fait l'objet d'une efficacité davantage contrastée.

Répartition montants de la PI5B :



Evolution des prix



Principales recommandations :

- ▶ **Recommandation 1.1 : Construire une stratégie régionale de revitalisation urbaine**
- ▶ **Recommandation 1.2 : Accompagner cette stratégie par des financements FEDER**
- ▶ **Recommandation 2.1 : Accompagner les communes à faible capacité d'ingénierie**
- ▶ **Recommandation 2.2 : Vérifier que les projets financés intègrent une forte dimension participative**



1. Modification du règlement intérieur
2. Programme 2014 / 2020
- 3. Programme 2021 / 2027**
4. Programme PPNR 2028 2034

01

Avancement de la programmation et de la certification

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



i. FEDER

1. Avancement et perspective
2. Stratégie d'évitement du DO 2026 et perspective 2027
3. Focus sur suivi de l'objectif spécifique 2.6 économie circulaire
4. Focus sur l'objectif spécifique 2.5 eau potable
5. Focus sur l'objectif spécifique 1.3 RUP aide au fret
6. Focus sur l'objectif spécifique 5.1 développement territorial intégré

2. Programme 2021- 2027 – Synthèse globale FEDER-FSE+

Maquette UE (hors AT)

610,4 M€

Programmé UE

375,8 M€

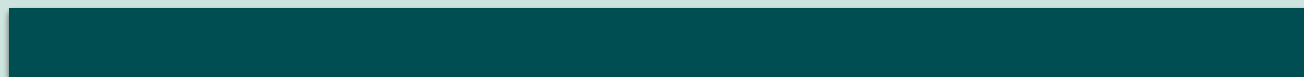
61,6% de la maquette UE

Certifié UE

121,8 M€

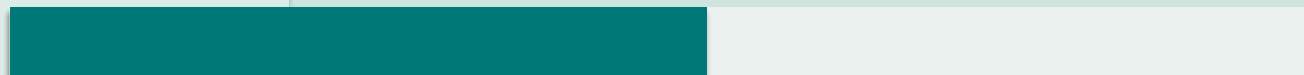
20,0% de la maquette UE

Maquette UE



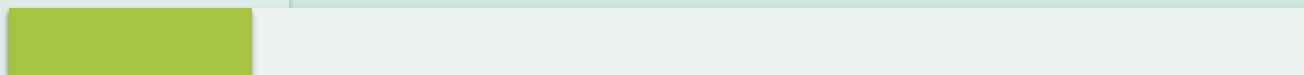
610,4 M€

Programmé UE



375,8 M€

Certifié UE



121,8 M€

2. Programme 2021- 2027 – Synthèse FEDER

Maquette UE (hors AT)

534,7 M€

Programmé UE

283,9 M€

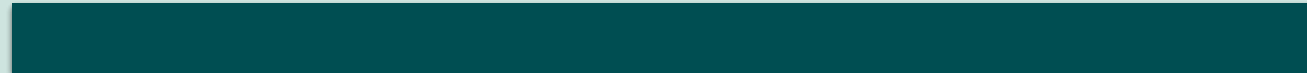
53,1% de la maquette UE

Certifié UE

111,5 M€

20,9% de la maquette UE

Maquette UE



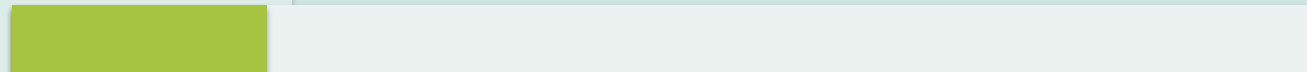
534,7 M€

Programmé UE



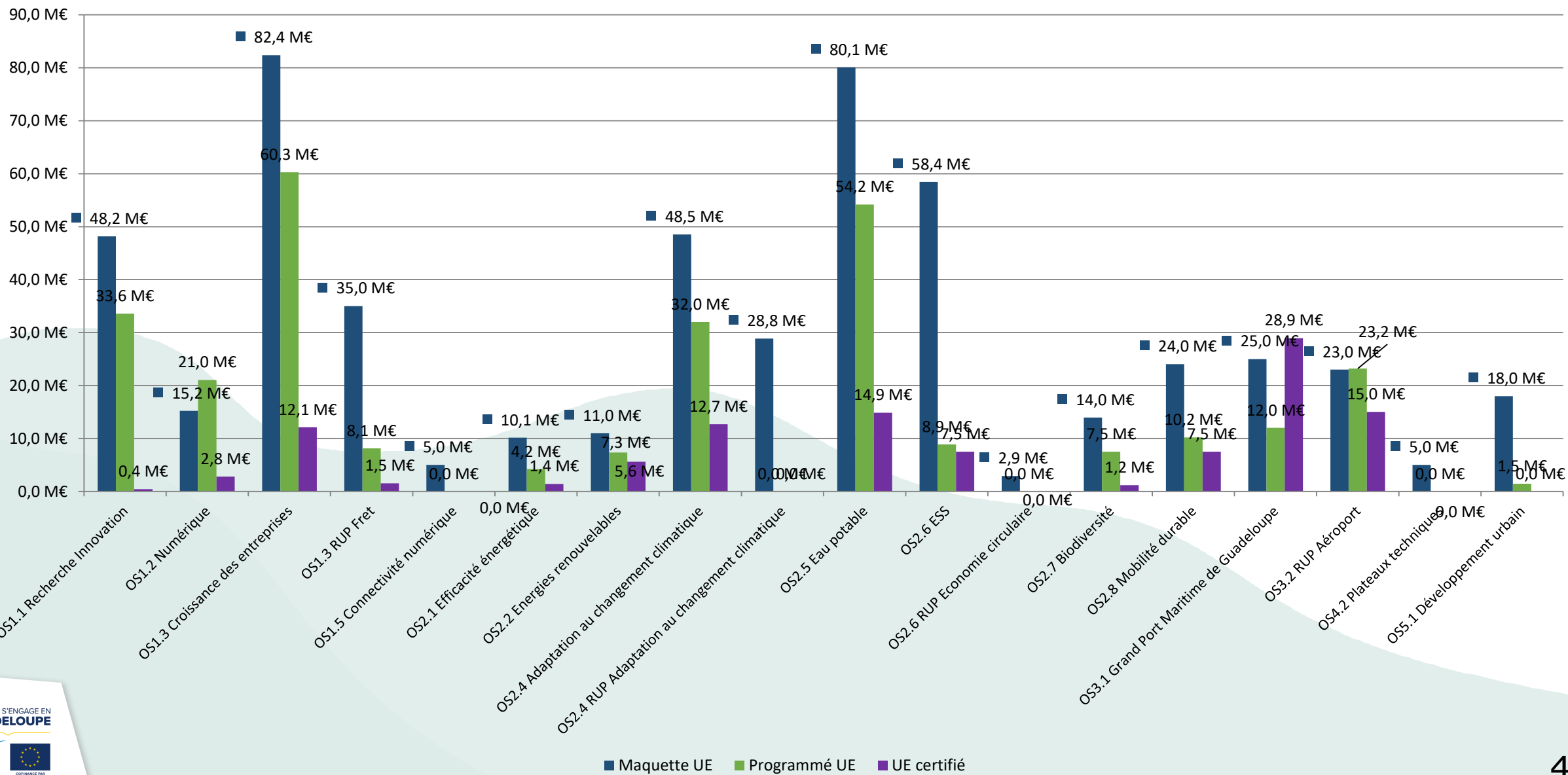
283,9 M€

Certifié UE

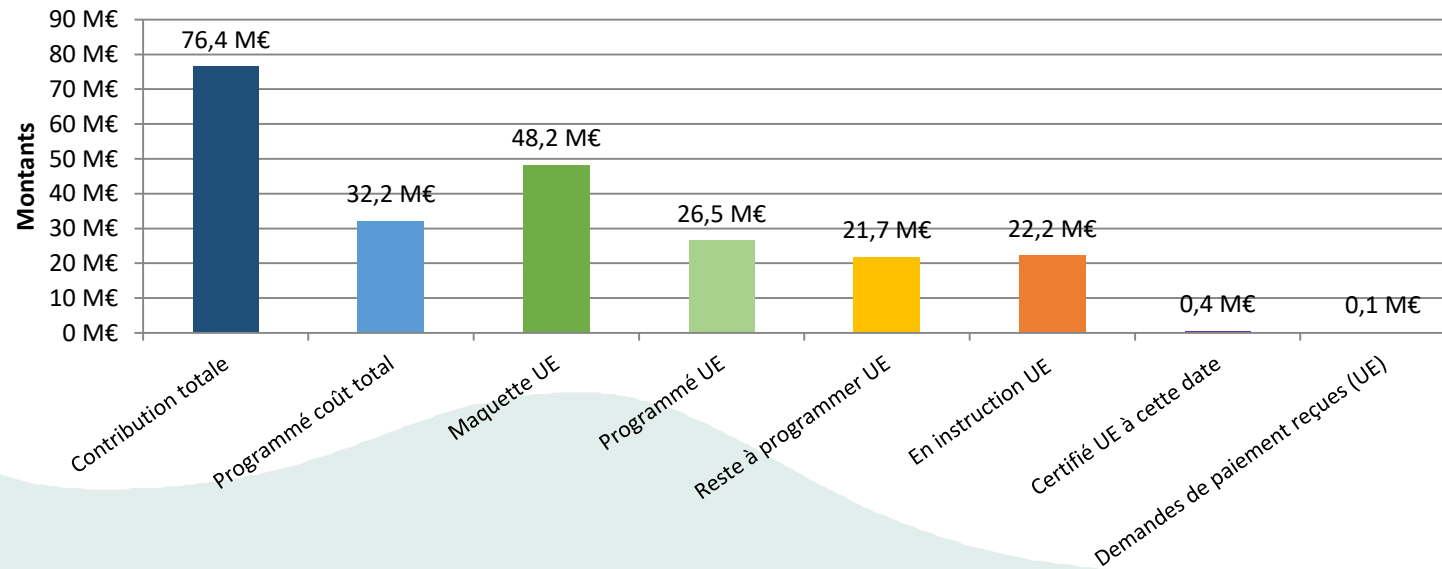


111,5 M€

Avancement du FEDER par objectifs spécifiques



OS1.1 Recherche & innovation



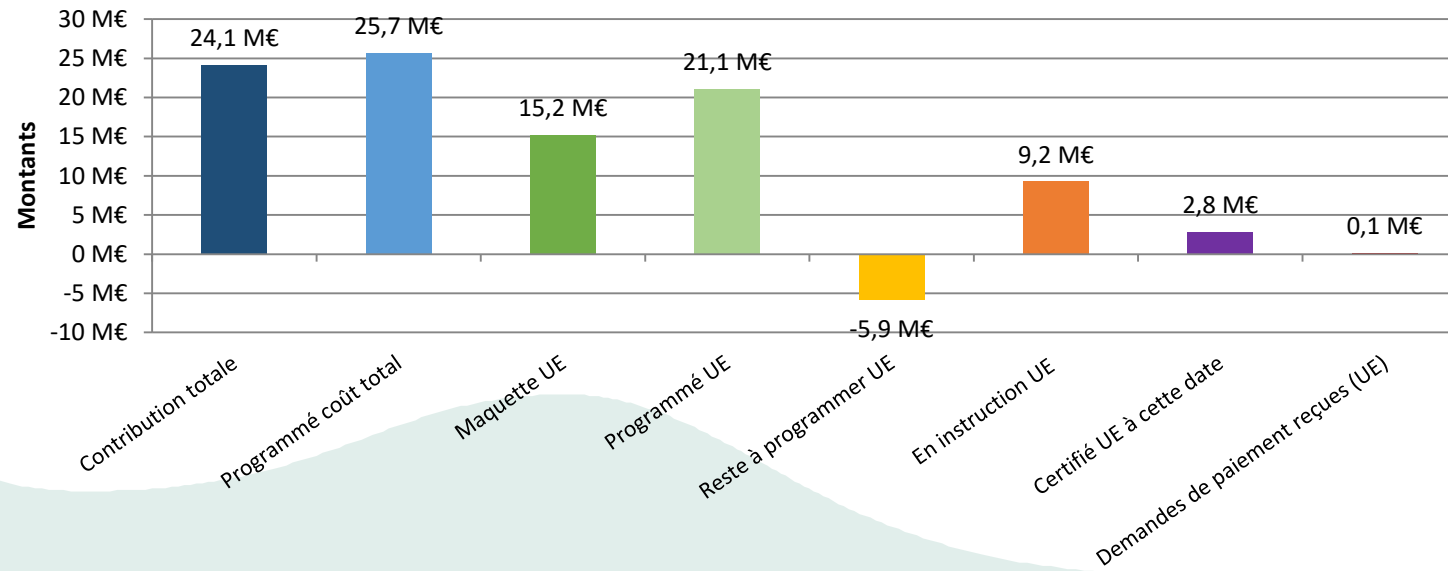
Prog. UE : 55,0% | Certif. UE : 0,9% | Stock instruction UE : 22,16 M€ | DP reçues : 0,15 M€

OS1.1 Recherche & innovation

Exemples d'opérations financées

- CIRAD INRAE - TAESA « Transitions agroécologiques pour des systèmes alimentaires locaux et durables en Guadeloupe » - 14,54M€ UE
- BRGM – RégoKARUK – 2,07M€ UE
- CIRAD INRAE CHUG PASTEUR - GUS « Guadeloupe Une Santé » - 14,76M€ UE

OS1.2 Numérique



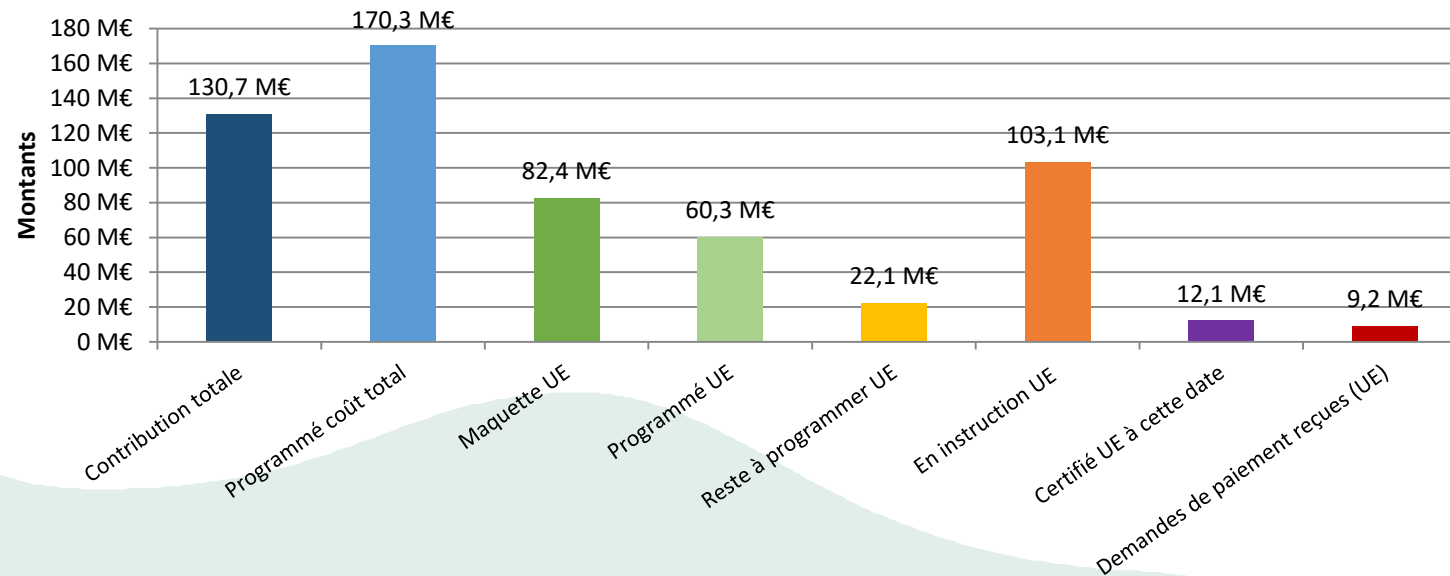
Prog. UE : 138,5% | Certif. UE : 18,3% | Stock instruction UE : 9,24 M€ | DP reçues : 0,11 M€

OS1.2 Numérique

Exemples d'opérations financées

- CHUG - Mise en place d'une infrastructure numérique performante - 5,90M€ UE
- SMGEAG – Déploiement et centralisation de la télégestion des infrastructures d'eau et d'assainissement – 2,72M€ UE
- CANBT – Modernisation et informatisation - 0,26M€ UE

OS1.3 Compétitivité des entreprises



Prog. UE : 73,2% | Certif. UE : 14,7% | Stock instruction UE : 103,09 M€ | DP reçues : 9,21 M€

OS1.3 Compétitivité des entreprises

Exemples d'opérations financées

- LIQUORISTERIE MADRAS - Nouvelle chaîne de production d'embouteillage complètement intégrée - 2,06M€ UE
- SOCIETE DES EAUX THERMALES DE CAPES DOLE – Ligne de production – 2,17M€ UE

OS1.3 Compétitivité des entreprises

Focus

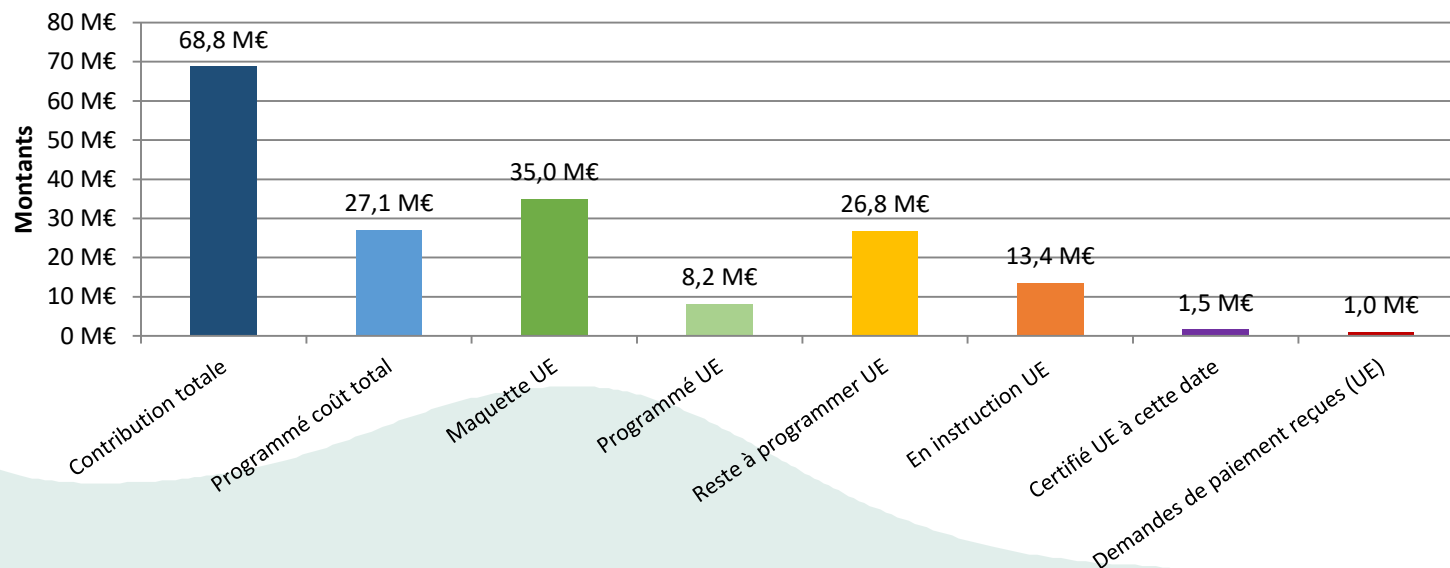
Mobilisation d'une prestation fin avril auprès d'E&Y pour compléter, instruire, analyser et proposer en comitologie 60 opérations

- **Entreprise** : 34 opérations
- **Tourisme** : 9 opérations
- **Numérique** : 3 opérations
- **Recherche & Innovation** : 9 opérations

Calendrier : **cible juillet 2026**

Suivi hebdomadaire de la prestation sur l'avancement et les problématiques rencontrées

OS1.3 RUP FRET



Prog. UE : 23,2% | Certif. UE : 4,4% | Stock instruction UE : 12,2 M€ | DP reçues : 1,0 M€

OS1.3 RUP FRET

Focus

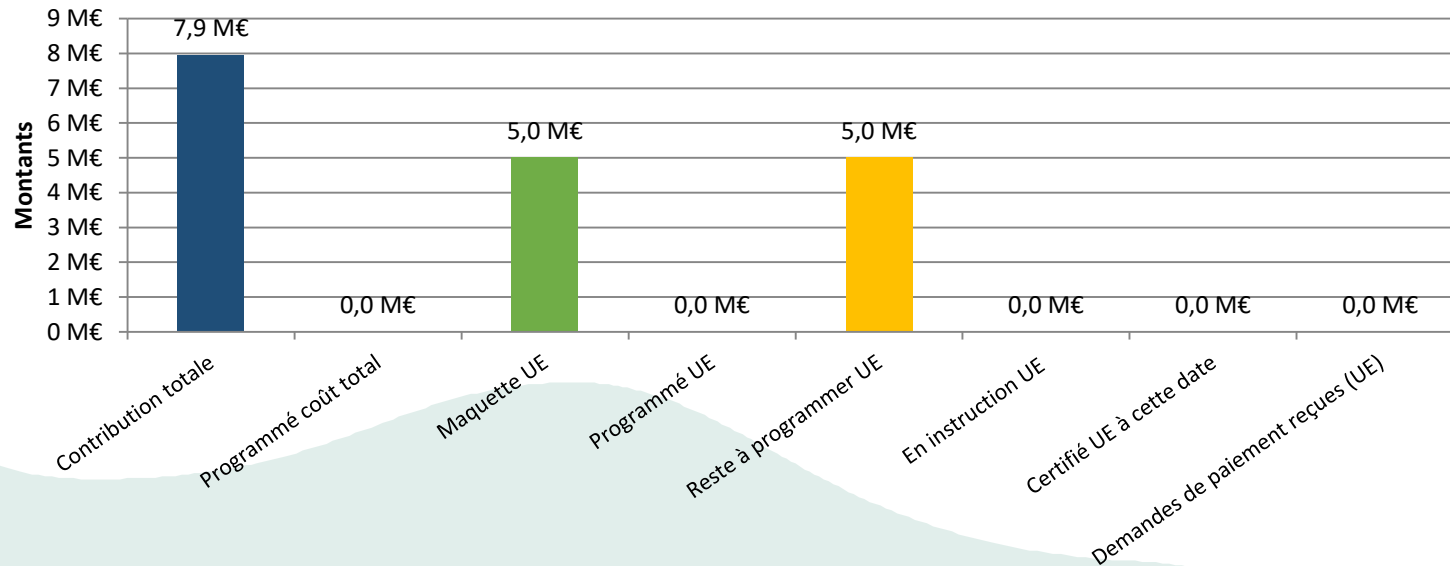
Mise en œuvre d'un plan d'apurement des dossiers 2021-2022-2023

- Fusion des opérations 2021, 2022 et 2023 au sein d'un dossier unique pluriannuel, afin de simplifier la gestion administrative des demandes et de fluidifier leur traitement
- Simplification des rapports d'instruction
- Allègement des pièces à produire

Traitement des exercices 2024-2025-2026-2027

- Pluriannualisation des opérations et intégration prévisionnelle de 2026 et 2027 dans une logique de conventionnement, avec ajustements ultérieurs par avenant lorsque les tarifs seront définitivement validés.

OS1.5 Connectivité numérique



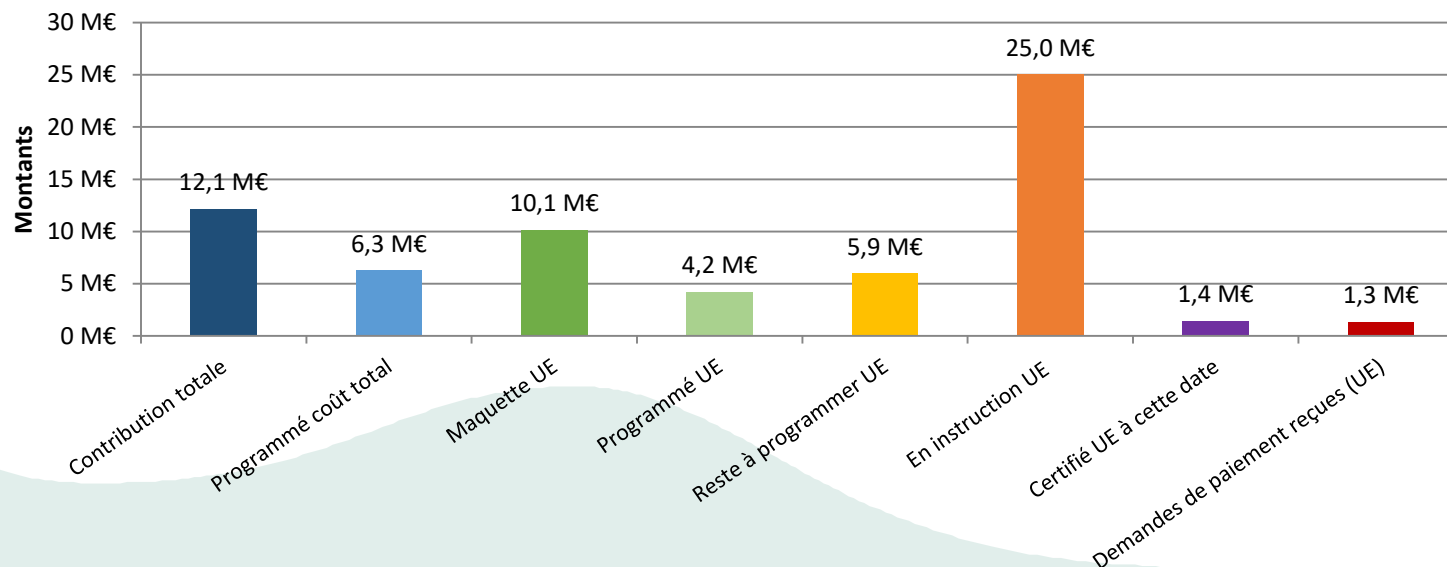
Prog. UE : 0,0% | Certif UE : 0,0% | Stock instruction UE : 0,0 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS1.5 Connectivité numérique

Exemples d'opérations restant à programmer

- Aucun dépôt à ce stade

OS2.1 Efficacité énergétique



Prog. UE : 41,5% | Certif. UE : 13,8% | Stock instruction UE : 24,4 M€ | DP reçues : 1,3 M€

OS2.1 Efficacité énergétique

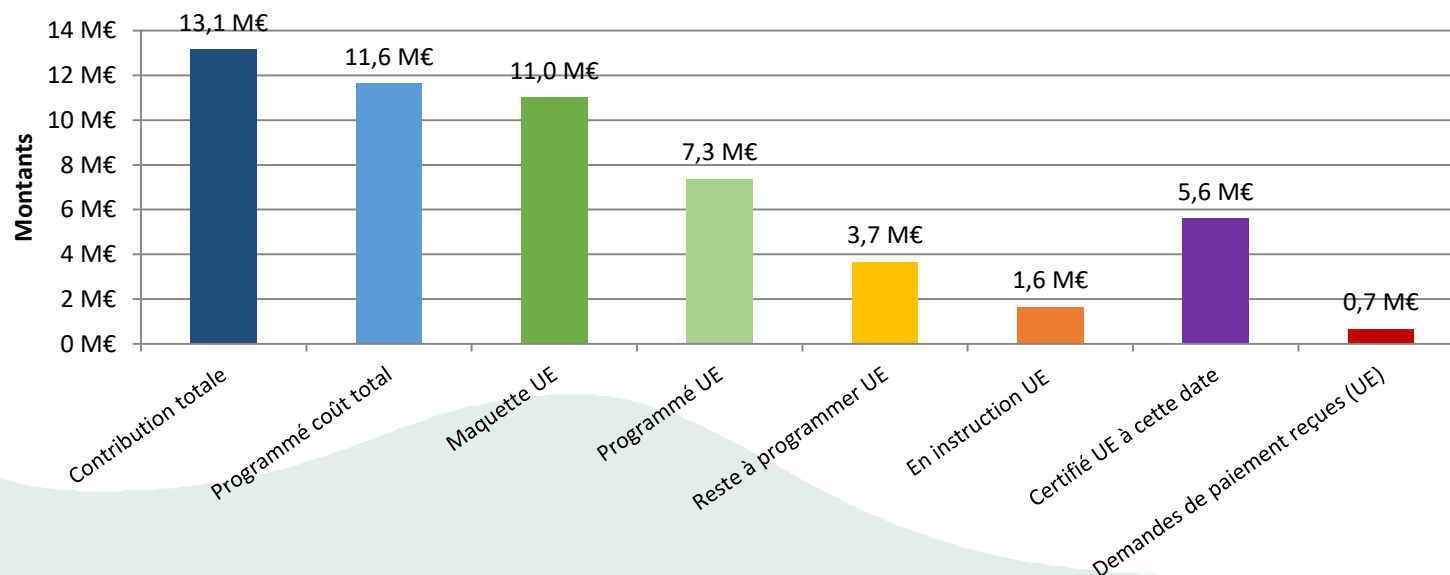
Exemples d'opérations financées

- SDIS - Construction d'un centre d'incendie et de secours à Grand-Bourg – 0,20M€ UE
- CCIG - Travaux d'efficacité énergétique dans le CWTC – 0,78M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- Centre Hospitalier de Capesterre Belle-Eau (CHCBE) – Rénovation – Optimisation de réseau de climatisation du CHCBE – 1,32M€ UE

OS2.2 Energies renouvelables



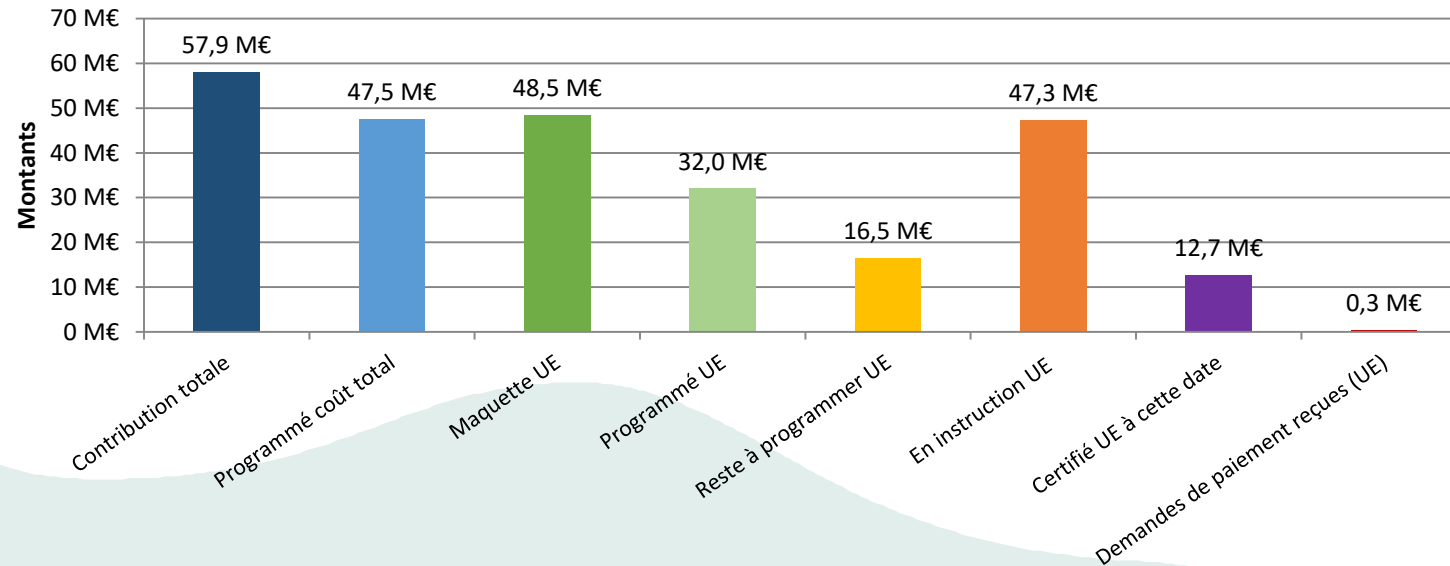
Prog. UE : 66,8% | Certif. UE : 50,8% | Stock instruction UE : 1,62 M€ | DP reçues : 0,7 M€

OS2.2 Energies renouvelables

Exemples d'opérations financées

- COULISSE - Création d'une microcentrale hydroélectrique sur l'adduction d'eau de la station de Beauvallon sur la commune de Baillif – 1,94M€ UE
- GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE - Construction d'une centrale photovoltaïque sur le bassin de rétention de Jarry – 0,78M€ UE

OS2.4 Prévention des risques



Prog. UE : 66,0% | Certif. UE : 26,1% | Stock instruction UE : 47,3 M€ | DP reçues : 0,3 M€

OS2.4 Prévention des risques

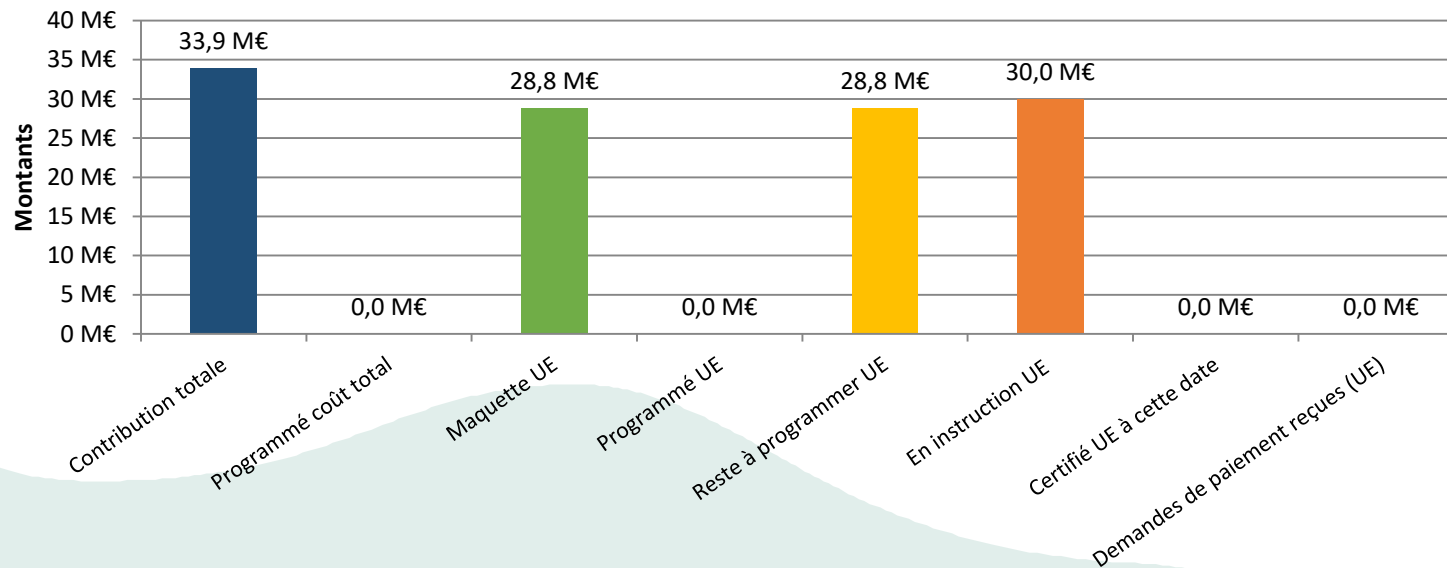
Exemples d'opérations financées

- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE - Mise aux normes parasismiques d'ouvrages d'art sur le réseau routier national – 7,48M€ UE
- VILLE DU MOULE - Confortement parasismique école Laure Laurent Soliveau – 0,33M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE – La Boucan – 20M€ UE

OS2.4 Prévention des risques RUP



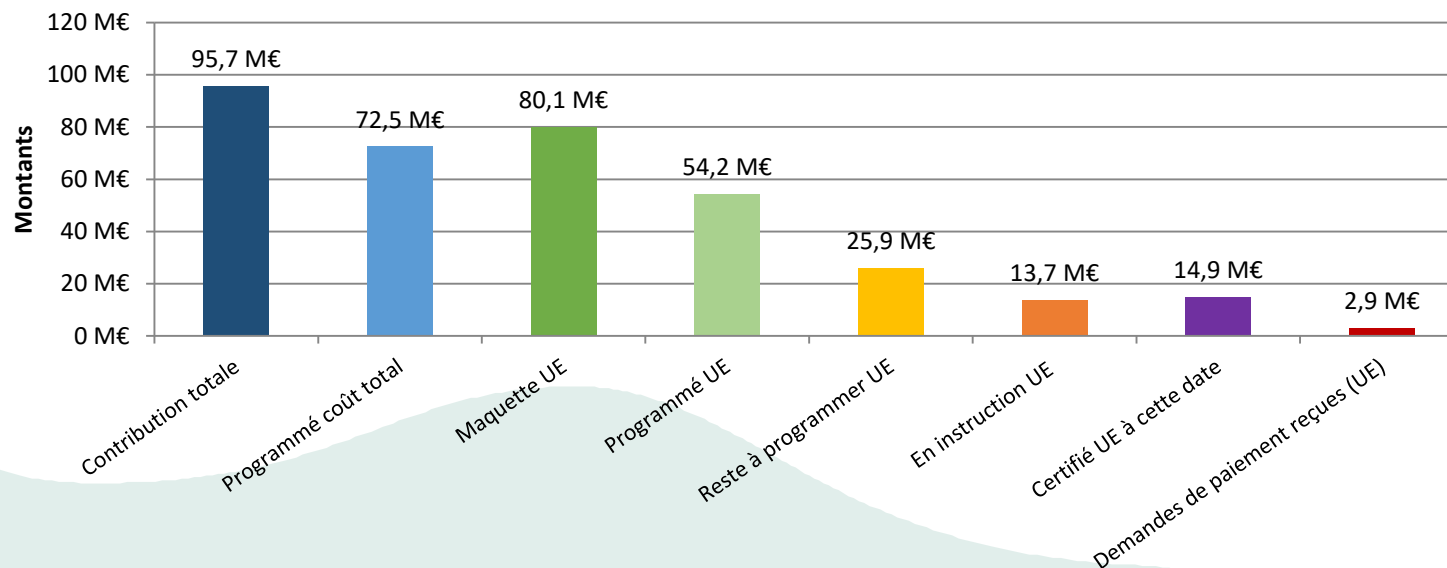
Prog. UE : 0,0% | Certif. UE : 0,0% | Stock instruction UE : 30,0 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS2.4 Prévention des risques RUP

Exemples d'opérations à programmer

- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE – Lycée Chevalier St Georges – 30M€ UE

OS2.5 Eau potable



Prog. UE : 67,6% | Certif. UE : 18,5% | Stock instruction UE : 13,7 M€ | DP reçues : 2,9 M€

OS2.5 Eau potable

Exemples d'opérations financées

- SMGEAG - Construction du système d'assainissement collectif du Centre Bourg de Petit-Canal – 10,76M€ UE
- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE - FEUILLE DE ROUTE SMGEAG - Renouvellement des réseaux eau potable de Louisville / Petit Carbet / Schoelcher / Lauriers (Trois-Rivières) – 2,03M€

Exemples d'opérations restant à programmer

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIE GALANTE – Amélioration des performances du réseau d'eau potable – 0,88M€ UE
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE - Réhabilitation des usines de production d'eau potable du sud Basse Terre (Morne Houël et Beauvallon) – 2,52M€ UE
- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE – Optimisation du fonctionnement hydraulique du FEEDER Belle-Eau-Cadeau- Phase 2 – 1,18M€

OS2.5 Eau potable

SMGEAG

- 30 demandes d'aide déposées
- Montant FEDER demandé : 45,40 M€
- 28 opérations programmées / 44,20 M€ UE programmés
- Exécution : 6 avances versées (4,35 M€), 16 demandes de paiement traitées et 8,90 M€ UE déjà versés. 1,25 M€ supplémentaires en cours de versement

Conseil Régional

- 5 demandes d'aide déposées / 5,84 M€ UE programmés
- 2 opérations encore en instruction
- 3 soldes déposés en cours de traitement

CCMG : 2 demandes déposées pour 1,88 M€

Conseil départemental : 3 demandes déposées pour 5,40 M€

CANGT : 3 demandes déposées pour 7,35 M€ (en attente)

OS2.5 Eau potable

Plan d'action

- Accélérer la remontée de dépense, notamment sur les opérations déjà avancées
- Poursuivre les dialogues de gestion réguliers multipartenaires ;
- Poursuivre la sécurisation des opérations afin d'anticiper tout audit ou reperformance à venir ;
- Maintenir une vigilance renforcée sur la capacité du maître d'ouvrage principal à mener à bien son programme d'investissement au 31 décembre 2029 ;
- Ouvrir le programme pour les actions portées par d'autres opérateurs publics (éligibles) sur des opérations non définies dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement Accélérée (non éligible à cette date)

OS2.5 Eau potable

Suivi de la pérennité – Assainissement

Dans le cadre du suivi de la pérennité des investissements FEDER 2014-2020, plusieurs infrastructures d'assainissement ont fait l'objet de contrôles sur site en 2026.

Principales opérations contrôlées : Réseaux d'assainissement à Baie-Mahault Réhabilitation et extension de réseaux au Raizet ; Réseaux de Trois-Rivières ; Réseaux à Pointe-à-Pitre et aux Abymes ; Réhabilitation des STEP de Château-Gaillard et Guéry ; Réseaux à Port-Louis et Morne-à-l'Eau.

Résultats des contrôles : Les contrôles concluent globalement à la conformité des ouvrages, au maintien des fonctionnalités des équipements, à l'absence d'anomalies majeures remettant en cause le financement FEDER et à une exploitation conforme aux objectifs initiaux.

Point de vigilance identifié : La STEP de Château-Gaillard au Moule a fait l'objet d'un avis réservé en raison d'un dysfonctionnement localisé sur l'arrivée des effluents nécessitant des actions correctives de suivi.

OS2.5 Eau potable

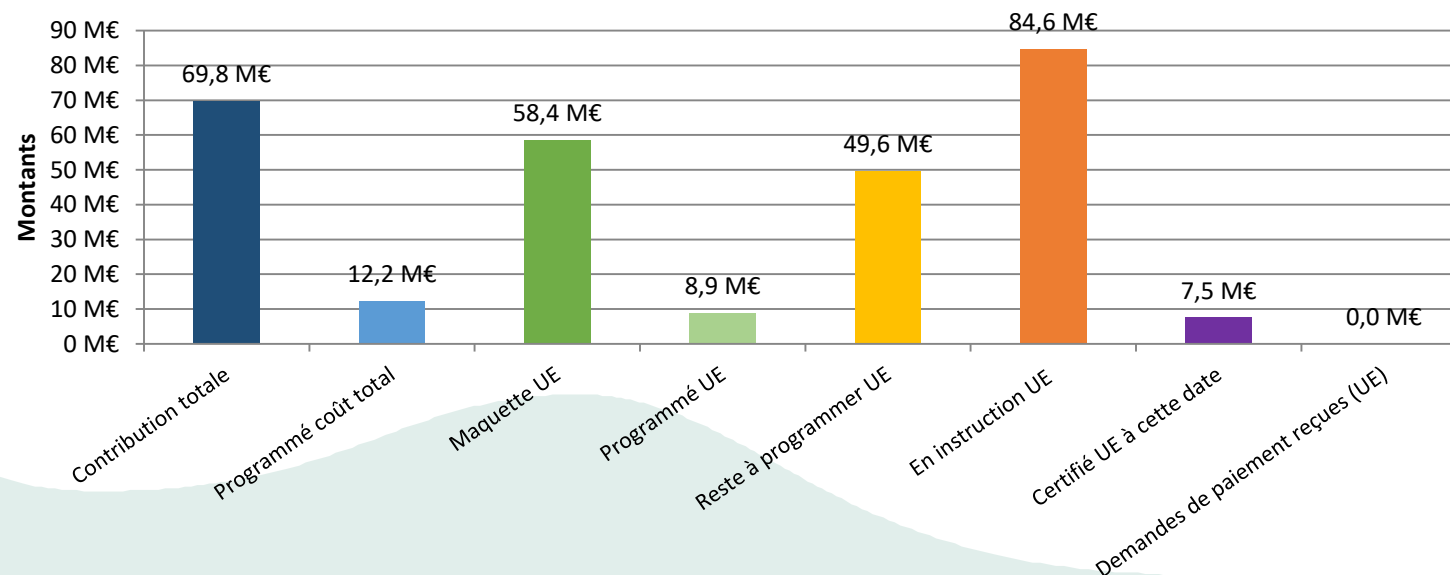
Suivi de la pérennité

La campagne 2026 ne s'est pas limitée aux infrastructures d'assainissement et d'eau. Elle a également porté sur des équipements publics, des infrastructures de santé, des investissements productifs et des opérations environnementales et énergétiques.

Exemples d'opérations contrôlées : Centre médico-psychologique de Capesterre-Belle-Eau ; Réfectoire scolaire de Basse-Terre ; Usine d'eau de Deshauteurs ; Recyclage et valorisation de matériaux du BTP ; Bâtiment commercial intégrant une démarche d'efficacité énergétique.

Enseignements globaux : Bon niveau global de maintien des investissements FEDER ; Absence de remise en cause substantielle des opérations contrôlées ; Effets durables des financements européens sur les infrastructures publiques et économiques du territoire ; Renforcement de la sécurisation du programme FEDER-FSE+ 2021-2027.

OS2.6 Economie circulaire



Prog. UE : 15,2% | Certif. UE : 12,9% | Stock instruction UE : 84,8 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS2.6 Economie circulaire

Exemples d'opérations financées

- CAP EXCELLENCE - Construction de la déchetterie de Trioncelle à Baie- Mahault – 2,03M€ UE
- Société Guadeloupéenne de Soudure Générale et Mécanique Environnement - Construction de la déchetterie professionnelle de la Basse-Terre – 1,57M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- SYVADE - Unité de traitement des déchets – 39,48M€ UE
- SINNOVAL - Unité de traitement des déchets – 40,38M€ UE

OS2.6 Economie circulaire

Focus sur les Unités de Traitement des Déchets

- L'OS 2.6 du programme FEDER-FSE+ vise la transition vers une économie circulaire et une gestion durable des déchets.
- Enveloppe dédiée : **52M€ FEDER (42M€ : tri, recyclage, prévention et 10M€ : CSR)**
- Une forte tension sur les crédits disponibles. Les projets SYVADE et SINNOVAL représentent à eux seuls plus de **146M€ de coût total environ 80M€ de FEDER sollicités.**
- Une instruction particulièrement sensible au regard de la complexité des dossiers : réglementation déchets, aides d'État, commande publique, concessions, autorisations environnementales, soutenabilité financière.

OS2.6 Economie circulaire

Unités de traitement des déchets

SYVADE

- Deux maillons : tri/recyclage, et préparation CSR.
- FEDER sollicité : 39,5M€.
- Instruction engagée : pièces complémentaires reçues, compléments encore attendus sur autorisations, concession et financement.

SINNOVAL

- Distinction imposée entre tri/recyclage et CSR.
- FEDER sollicité : 40,4M€.
- Dossiers déposés en cours de complétude

OS2.6 Economie circulaire

Unités de traitement des déchets

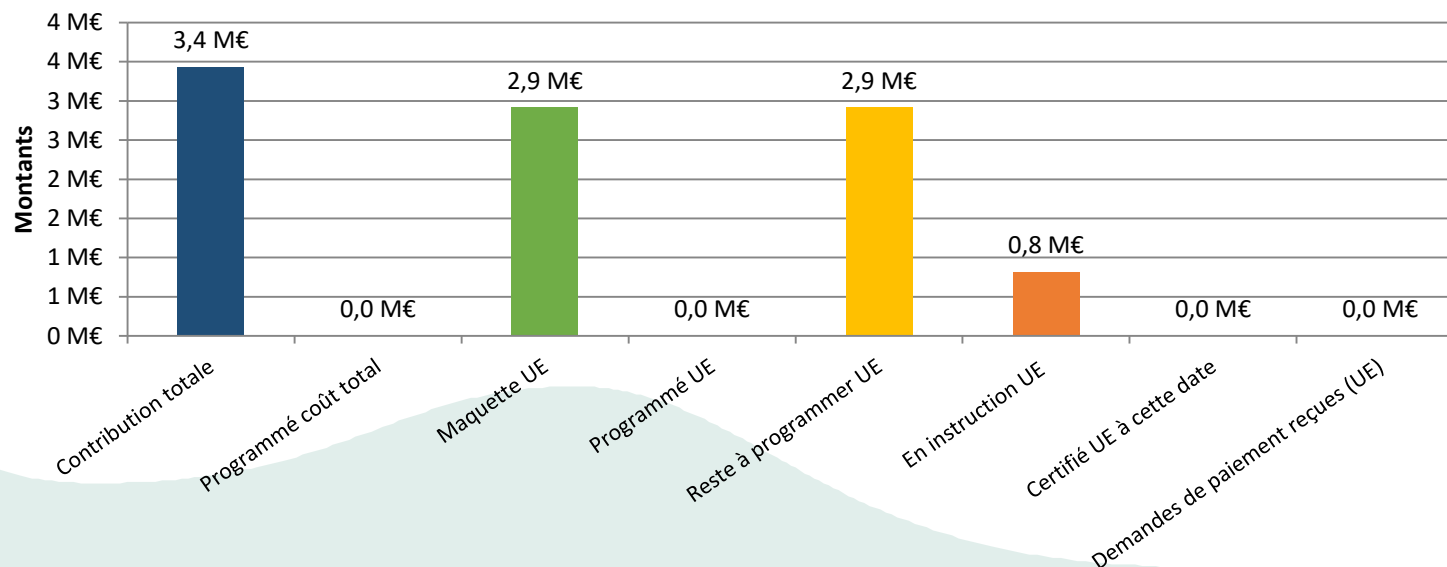
- Contraintes réglementaires fortes : Respect de la hiérarchie européenne des déchets : prévention, réemploi, recyclage avant valorisation énergétique.
- Vigilance renforcée sur les projets CSR au regard du principe DNSH.
- Risques identifiés pour le programme FEDER : juridiques, financiers, audit, performance et respect des délais d'exécution.
- Enjeu opérationnel : nécessité d'une instruction sécurisée afin de permettre la programmation, la réalisation des opérations et la remontée des dépenses avant clôture du programme

OS2.6 Economie circulaire

Unités de traitement des déchets - Plan d'action

- Consultation en cours (fin au 8/06/2026) pour externaliser l'instruction pour permettre une programmation sécurisée des projets structurants déchets en septembre 2026
- Sécuriser juridiquement et financièrement les opérations.
- Réduire les délais d'instruction.
- Fiabiliser les analyses techniques et réglementaires.
- Préparer les opérations à la phase de contrôle et d'audit.
- Notification fin juin pour le démarrage des travaux début juillet
- Livrable : rapport d'instruction, annexes et recommandations en terme d'exécution

OS2.6 Economie circulaire RUP



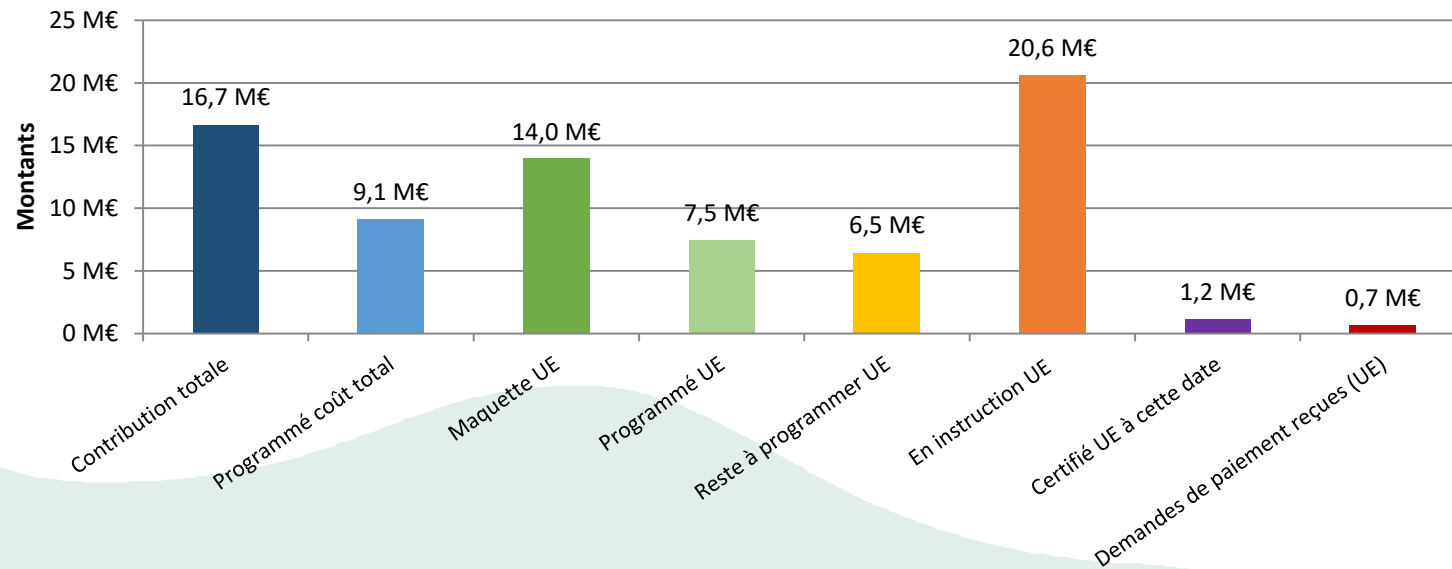
Prog. UE : 0,0% | Certif. UE : 0,0% | Stock instruction UE : 0,8 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS2.6 Economie circulaire RUP

Exemples d'opérations restant à programmer

- Aucun dépôt à ce stade

OS2.7 Biodiversité



Prog. UE : 53,7% | Certif. UE : 8,4% | Stock instruction UE : 20,6 M€ | DP reçues : 0,7 M€

OS2.7 Biodiversité

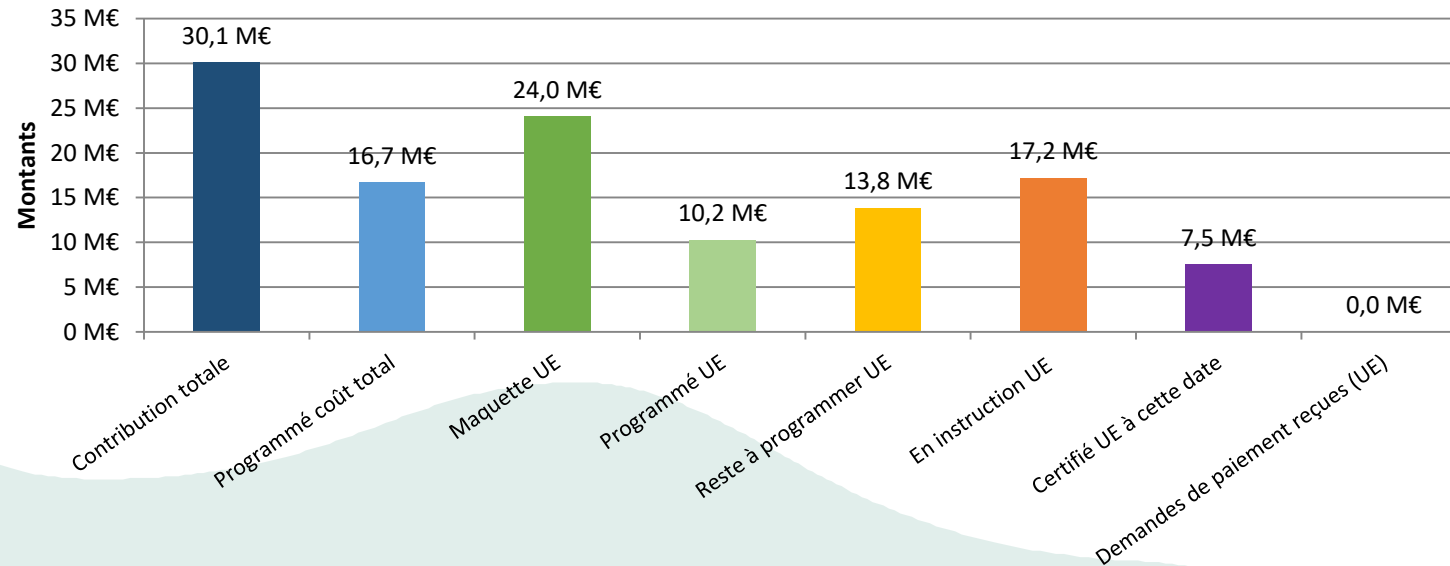
Exemples d'opérations financées

- AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DES ILES DE GUADELOUPE – La planète revisitée – 1,50M€ UE
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIE GALANTE – Territoire engagé pour la nature – 0,176M€

Exemples d'opérations restant à programmer

- COMMUNE DE PETIT-BOURG - Investissements concourant à la lutte contre les échouements de sargasses – 1,19M€ UE
- VILLE DE SAINT-FRANCOIS - Installation barrages anti-Sargasses – 0,362M€ UE

OS2.8 Mobilité douce



Prog. UE : 42,4% | Certif. UE : 31,2% | Stock instruction UE : 17,2 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS2.8 Mobilité douce

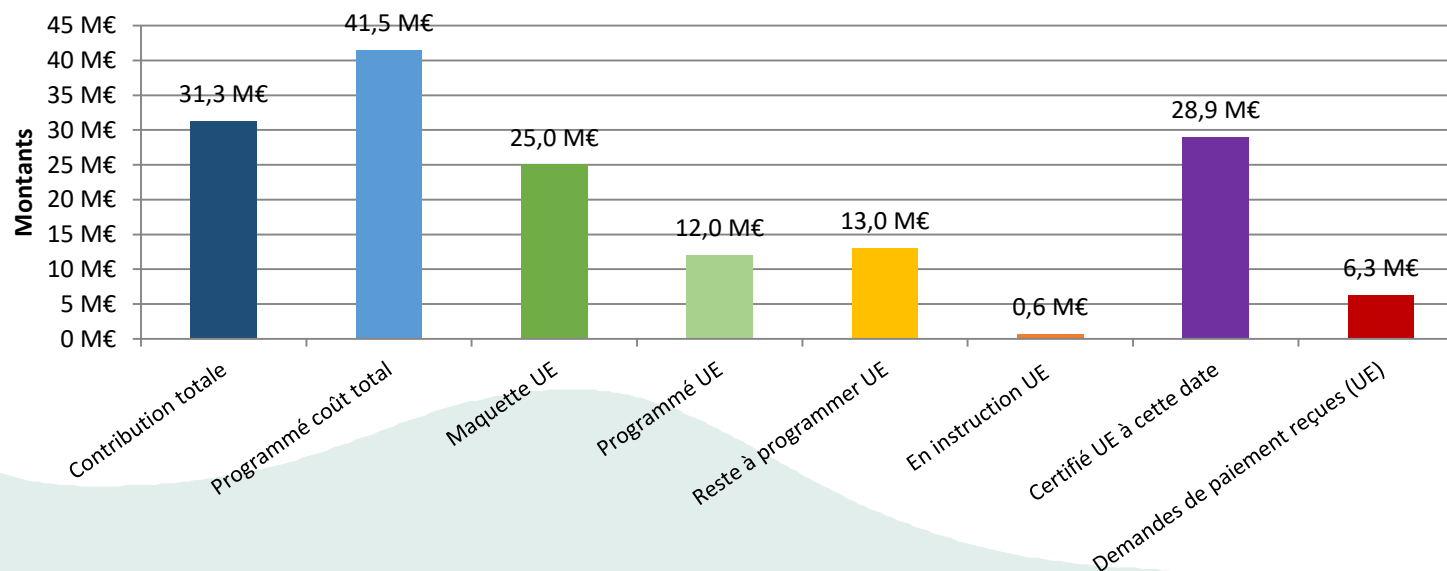
Exemples d'opérations financées

- CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE - Aménagement de voirie à destination des Modes Actifs – 10M€
- SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN - Opération 60 vélos à assistance électrique en libre-service – 0,202M€

Exemples d'opérations restant à programmer

- SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN - Transport Collectif en Site Propre – 15M€ UE

OS3.1 Grand Port Maritime de Guadeloupe



Prog. UE : 48,0% | Certif. UE : 115,8% | Stock instruction UE : 0,6 M€ | DP reçues : 6,3 M€

OS3.1 Grand Port Maritime de Guadeloupe

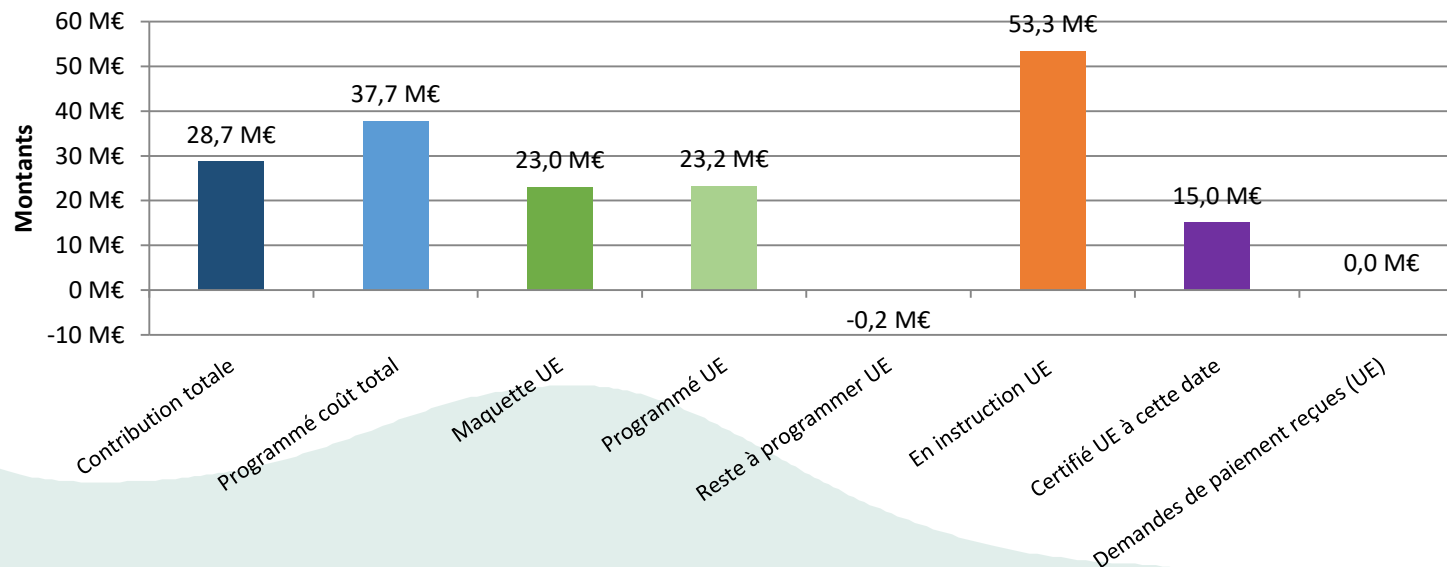
Exemples d'opérations financées

- Acquisition de 3 portiques nouvelle génération XL – 7,2M€ UE
- Mise en place d'un rail arrière à 30 mètres pour les portiques XL – 2,67M€ UE
- Travaux de rempiètement et nivellement des quais 12 et 13 – 2,12M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- Réfection du Parc Reefer et de ses voies d'accès – 0,642M€

OS3.2 RUP Aéroport



Prog. UE : 100,8% | Certif. UE : 65,3% | Stock instruction UE : 53,3 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS3.2 RUP Aéroport

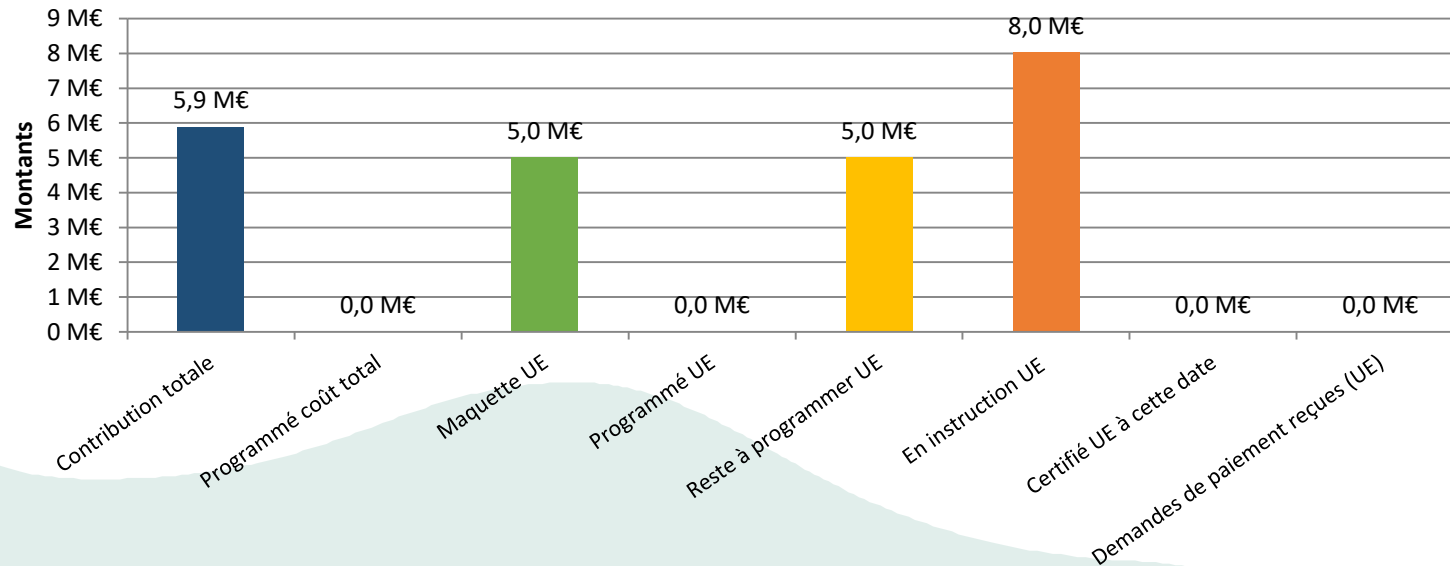
Exemples d'opérations financées

- Réfection piste-Travaux de chaussée, terrassement, assainissement M3 de la piste et de la bretelle Fox – 10,57M€ UE
- Création de la salle livraison bagages T2 – 2,93M€
- Réfection du taxiway LIMA – 2,03M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- Electrification et modernisation durable des postes avions – 1,56M€

OS4.2 Améliorer l'égalité d'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie



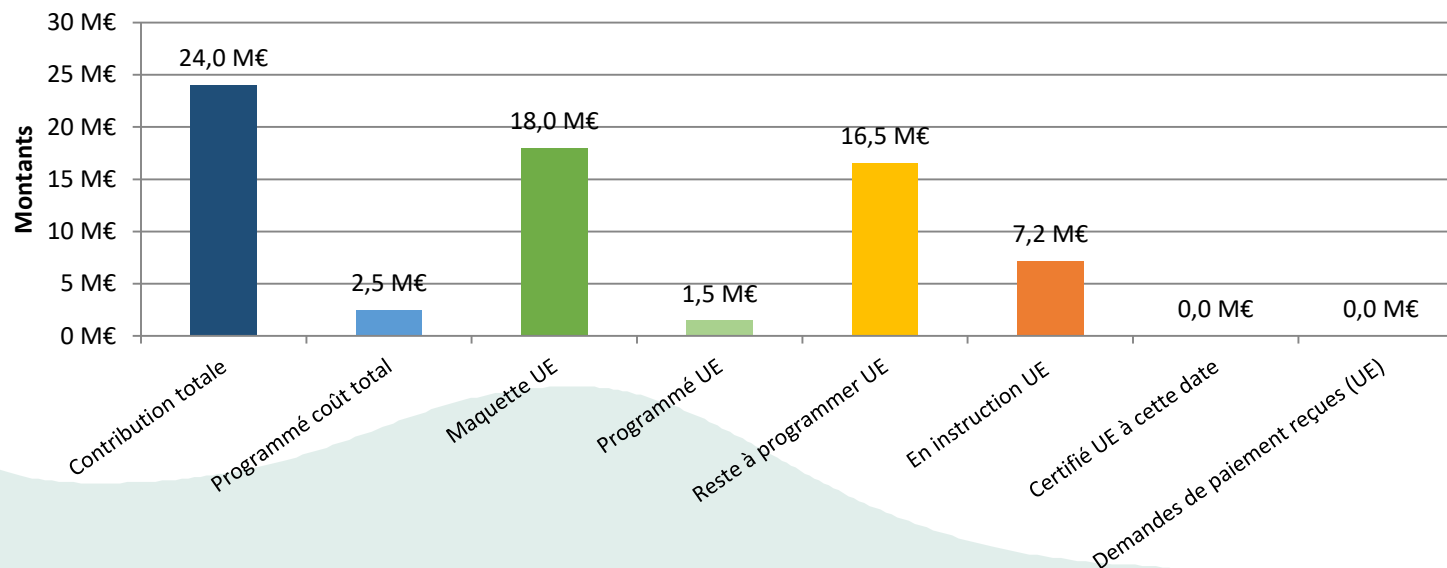
Prog. UE : 0,0% | Certif. UE : 0,0% | Stock instruction UE : 8,0 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS4.2 Améliorer l'égalité d'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

Exemples d'opérations restant à programmer

- A définir

OS5.1 Développement territorial intégré



Prog. UE : 8,1% | Certif. UE : 0,0% | Stock instruction UE : 7,14 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS5.1 Développement territorial intégré

Exemples d'opérations financées

- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NORD GRANDE TERRE (CANGT) - Village artisanal de Port-Louis – 1,45M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND SUD CARAIBE (CAGSC) – Rénovation et modernisation de la marina de Rivière Sens - 2,55M€ UE
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NORD GRANDE TERRE (CANGT) - Réhabilitation des espaces de plein air – 1,03M€ UE
- CAP EXCELLENCE – Centre des arts

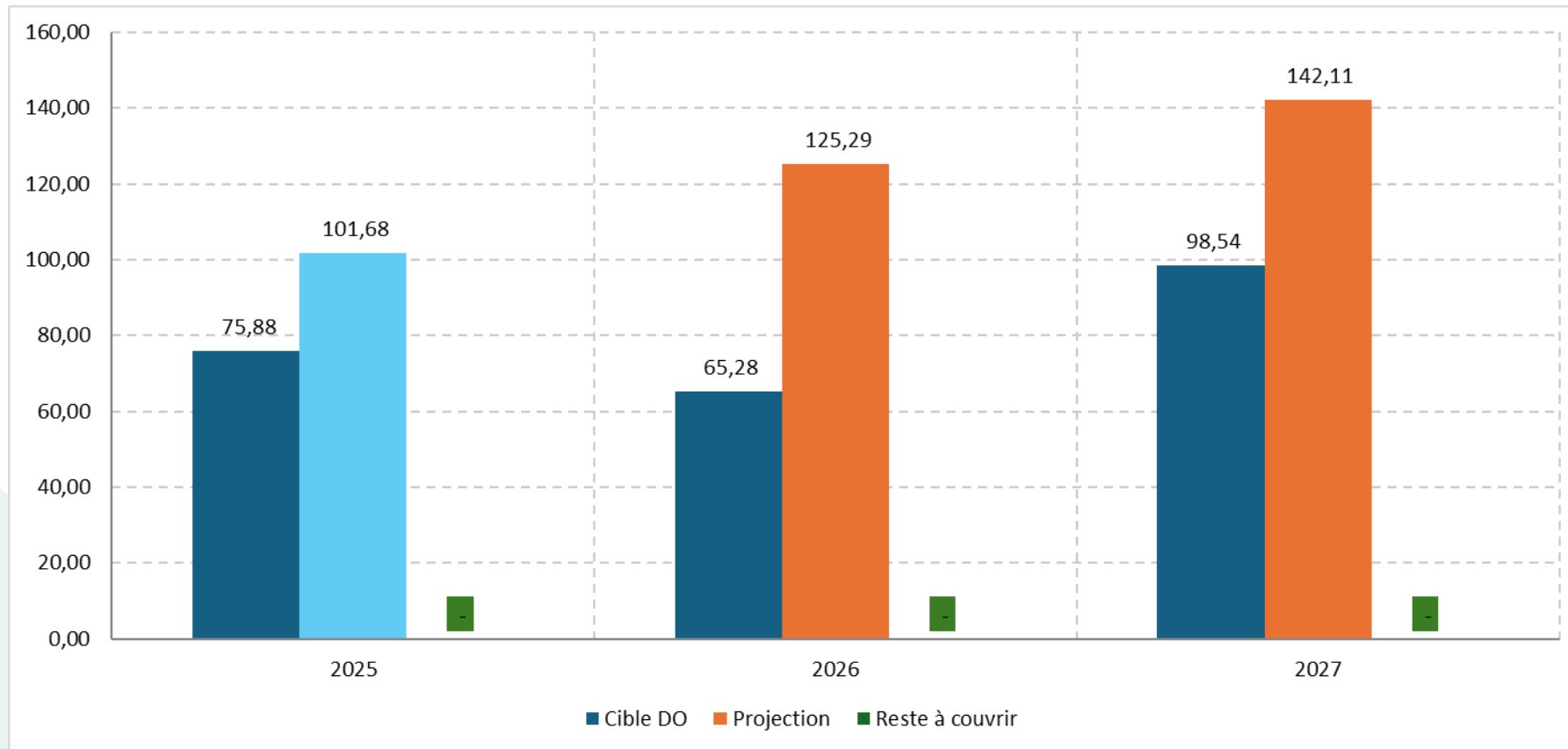
OS5.1 Développement territorial intégré

Focus

- La mise en œuvre de cette priorité, visant un développement territorial intégré, nécessite l'identification de stratégies territoriales infra-régionales conformes aux attendus règlementaires européens ;
- Chaque territoire a défini une stratégie qui croise les projets de territoires avec l'ensemble des orientations de la Région, des partenaires et principaux cofinanceurs ;
- Adoption des stratégies territoriales et signature des conventions le xxx mai 2025 ;
- Enveloppe de 3M€ par EPCI soit 18M€ UE
 - **CARL** : Valorisation de la station météo à la Désirade (déposé)
 - **CCMG** : Rénovation siège CCMG - Base nautique de Grand-Bourg (à déposer)
 - **CAPEX** : Centre des arts (4,20M€ UE) déposé
 - **CAGSC** : Rénovation de la marina de Rivière Sens (2,5M€ UE) – Protection des espaces publics à Goubeyre (0,800M€ UE) déposés
 - **CANBT** : Réhabilitation place Sarrault à Petit-Bourg (2,7M€ UE) déposé
 - **CANGT** : Village artisanal (1,45M€ UE) programmé – Plateforme de services publics (2,15M€ UE) déposé

Perspective dégagement d'office FEDER

Synthèse



Perspective dégagement d'office FEDER

Détail 2026 – Cible 65,28M€ UE (suite appel de fonds du 31/03)

Validé par la fonction comptable :	8,23M€ UE
Stock reçu en cours de certification :	22,71M€ UE
Reste à couvrir pour atteindre la cible :	34,34M€ UE
Stock à recevoir sur les opérations programmées :	26,13M€ UE
Stock à recevoir sur les opérations à programmer :	68,22M€ UE

2027 – Cible 98,54M€

Stock à recevoir sur les opérations :	142,11M€ UE
---------------------------------------	-------------

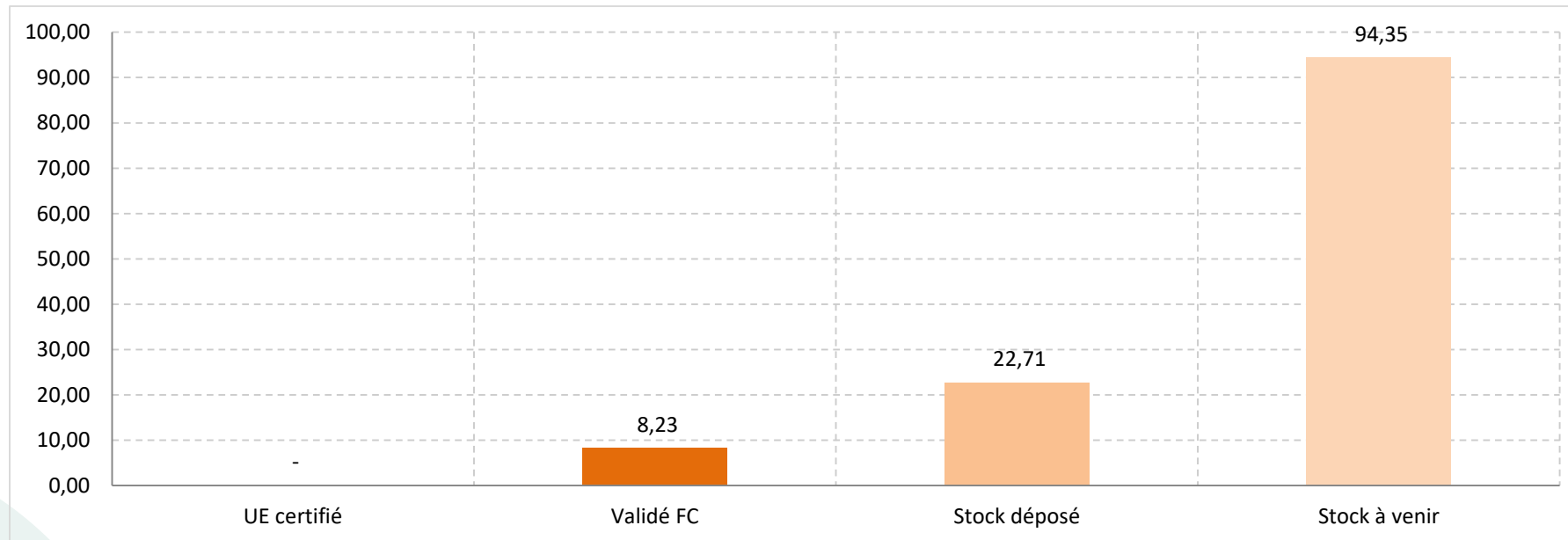
Perspective dégagement d'office FEDER

Plan d'action

- Atelier relecture des conventions après agrément ;
- Atelier demande de paiement sur E Synergie ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur les opérations à enjeux ;
- Dialogue de gestion réguliers sur les opérateurs à enjeux ;
- Relance mensuelle des bénéficiaires ;
- Suivi hebdomadaire de l'avancement des stocks avec cible de finalisation

Perspective dégagement d'office FEDER

Détail 2026



ii. FSE+

1. Avancement et perspective
2. Stratégie d'évitement du DO 2026 et perspective 2027
3. Focus sur le plan régional de formation

2. Programme 2021- 2027 – Synthèse FSE+

Maquette UE

75,7 M€

Programmé UE

92,8 M€

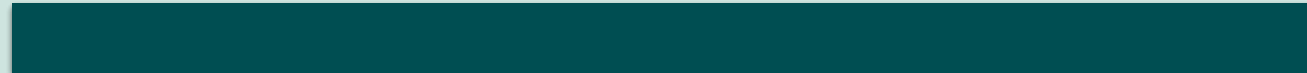
122,6% de la maquette UE

Certifié UE

10,2 M€

13,6% de la maquette UE

Maquette UE



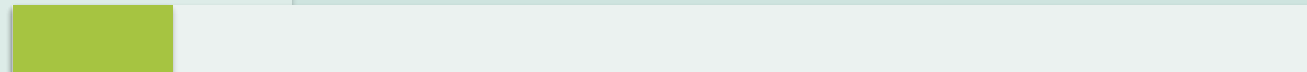
75,7 M€

Programmé UE



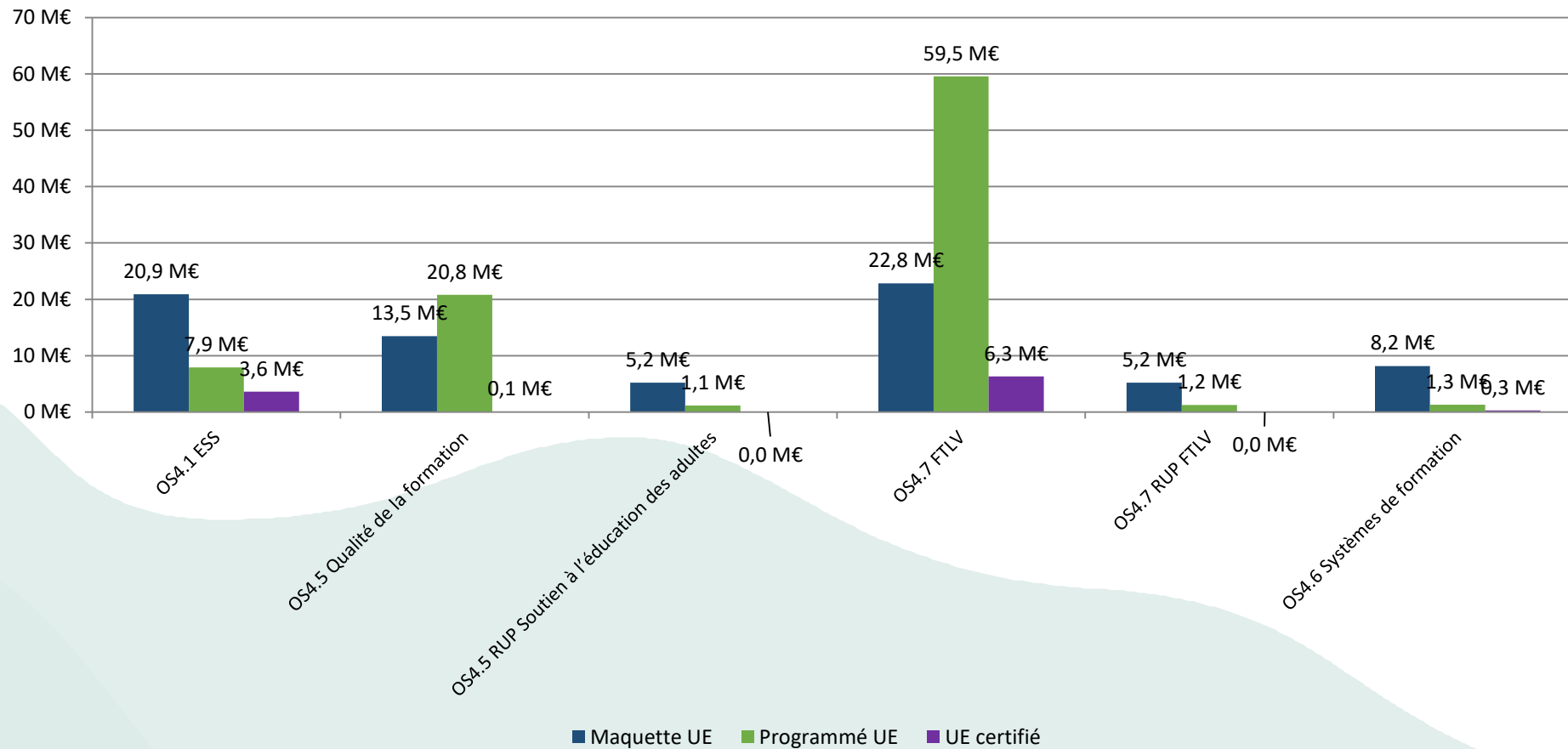
92,8 M€

Certifié UE

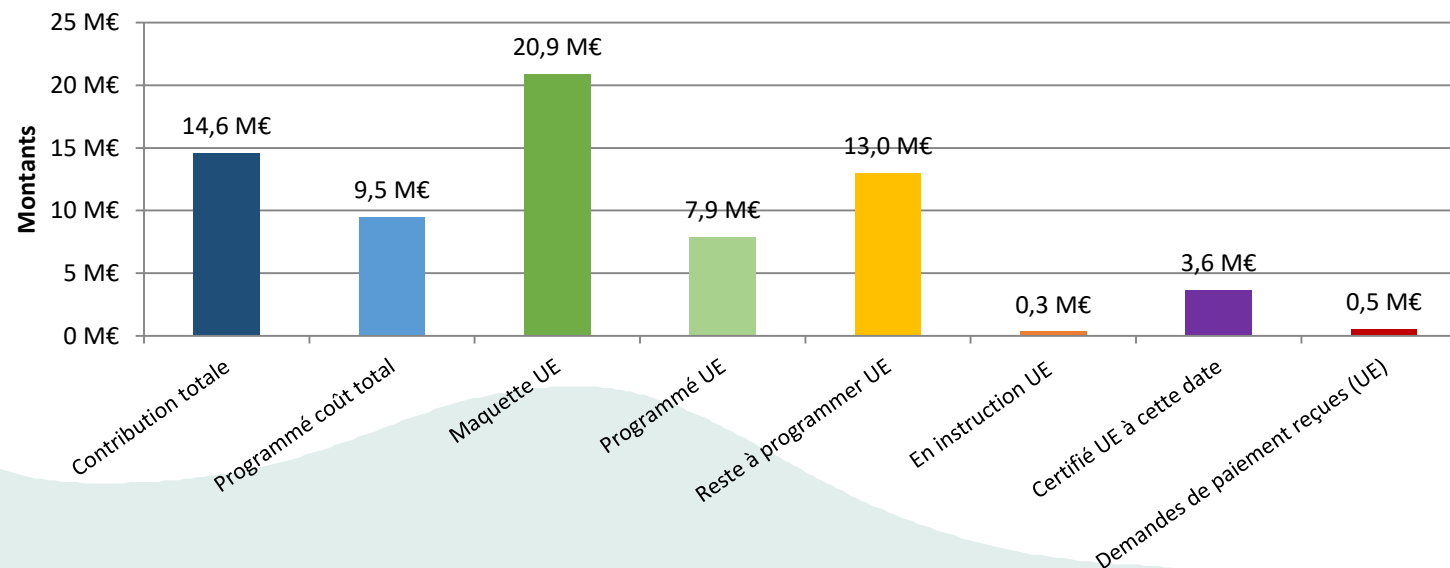


10,2 M€

Avancement du FSE+



OS4.1 Economie Sociale et Solidaire



Prog. UE : 37,8% | Certif. UE : 17,3% | Stock instruction UE : 0,3 M€ | DP reçues : 0,5 M€

OS4.1 Economie Sociale et Solidaire

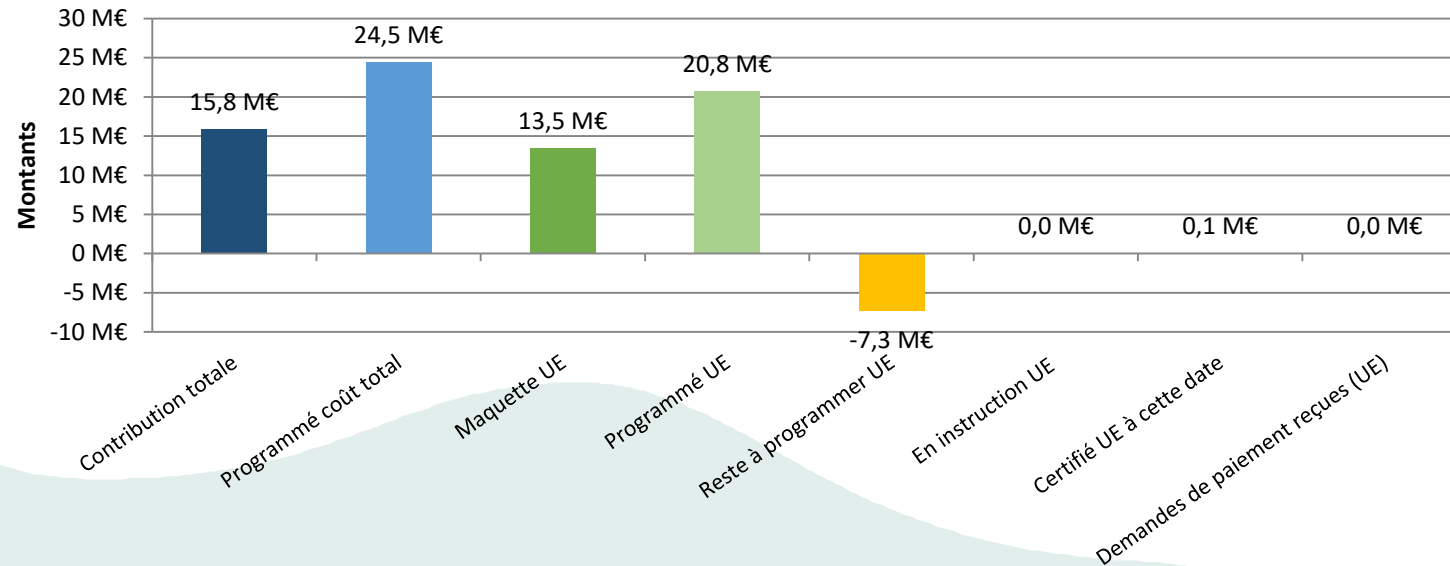
Exemples d'opérations financées

- FRANCE ACTIVE GUADELOUPE – Participer au développement des entrepreneurs de l'Economie Sociale et Solidaire - 0,230M€ UE
- PETRA PATRIMONIA ANTILLES - Archip'elles Guadeloupe - Accompagnement des femmes créatrices d'entreprises en Guadeloupe – 0,475M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DES ILES DE GUADELOUPE - ESSOR – 0,33M€ UE

OS4.5 Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation



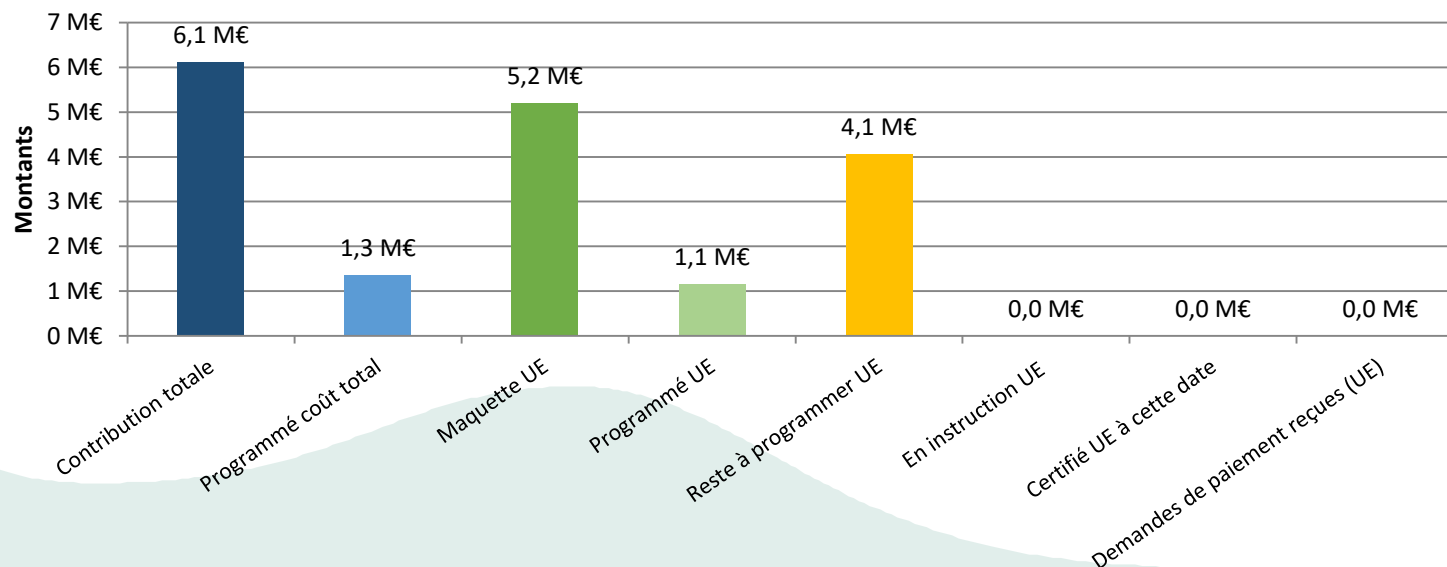
Prog. UE : 154,3% | Certif. UE : 0,6% | Stock instruction UE : 0,0 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS4.5 Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation

Exemples d'opérations financées

- OIDANEOS - Digitalisation de la formation en Musique Assistée par Ordinateur (MAO) – 0,084M€ UE
- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE - Modernisation du système d'information de gestion de la formation professionnelle à la Région Guadeloupe : Déploiement des modules numériques SEM et REMU – 1,26M€ UE
- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE - Programme régional des formations dans le secteur sanitaires et sociales 2021-2027 – 19,44M€ UE

OS4.5 Soutien à l'éducation des adultes RUP



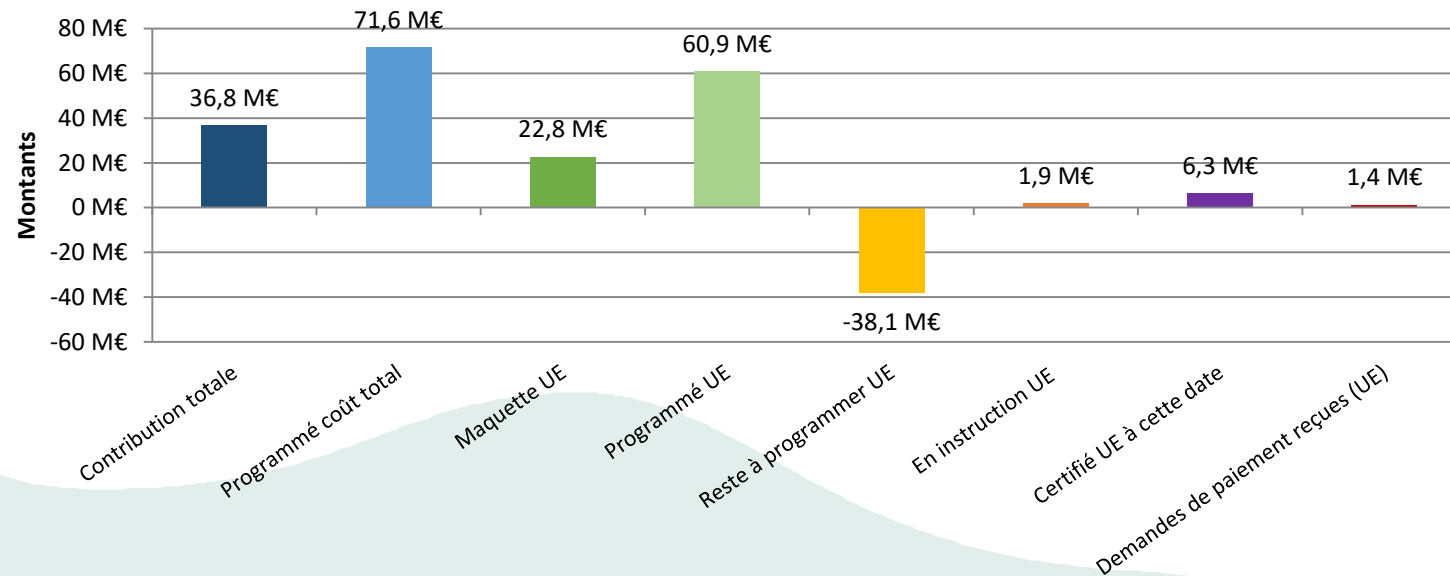
Prog. UE : 22,0% | Certif. UE : 0,0% | Stock instruction UE : 0,0 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS4.5 Soutien à l'éducation des adultes RUP

Exemples d'opérations financées

- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE – Dispositifs d'allocation régionale aux doctorants – 1,146M€

OS4.7 Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous



Prog. UE : 266,9% | Certif. UE : 27,8% | Stock instruction UE : 1,9 M€ | DP reçues : 1,4 M€

OS4.7 Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous

Exemples d'opérations financées

- Conseil Régional de la Guadeloupe - Programme Régional de formation professionnelle 2026 -2029 – 41,13M€ UE
- Maison Familiale et Rurale de la cote sous le vent –Le FSE pour accompagner la formation tout au long de la vie-0,672 41,13M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- MFRO- Programme territorial de professionnalisations aux métiers du service – 0,4M€ UE
- MFRO- Titre animateur en gérontologie – 0,1M€ UE

OS4.7 Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous

Focus sur le programme régional de formation

Objectif stratégique : Adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux besoins du marché du travail guadeloupéen et sécuriser les parcours professionnels.

Période de réalisation : 1er septembre 2025 → 31 décembre 2028. Période d'éligibilité jusqu'au 31 mars 2029.

Territoires couverts : Basse-Terre, Grande-Terre, Marie-Galante, Les Saintes et La Désirade afin de garantir un accès équitable à la formation.

Enjeux traités : chômage et éloignement de l'emploi ; inadéquation compétences / besoins économiques ; contraintes d'insularité et de mobilité ; montée en qualification des publics.

Secteurs de formation couverts : tourisme, numérique, nautisme, bâtiment, transition énergétique, logistique, sanitaire et social, sécurité, environnement, transport, audiovisuel, économie circulaire, métiers de la mer, etc.

Plan de financement : Coût total de l'opération : 48,40 M€ / FSE+ sollicité : 41,14 M€ (85 %)

Résultats attendus : 7 121 participants prévus

OS4.7 Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous

Focus sur le programme régional de formation

Avancement de l'opération et perspectives

Mai 2026 : Dépouillement des offres

Juillet 2026 : Notification du marché

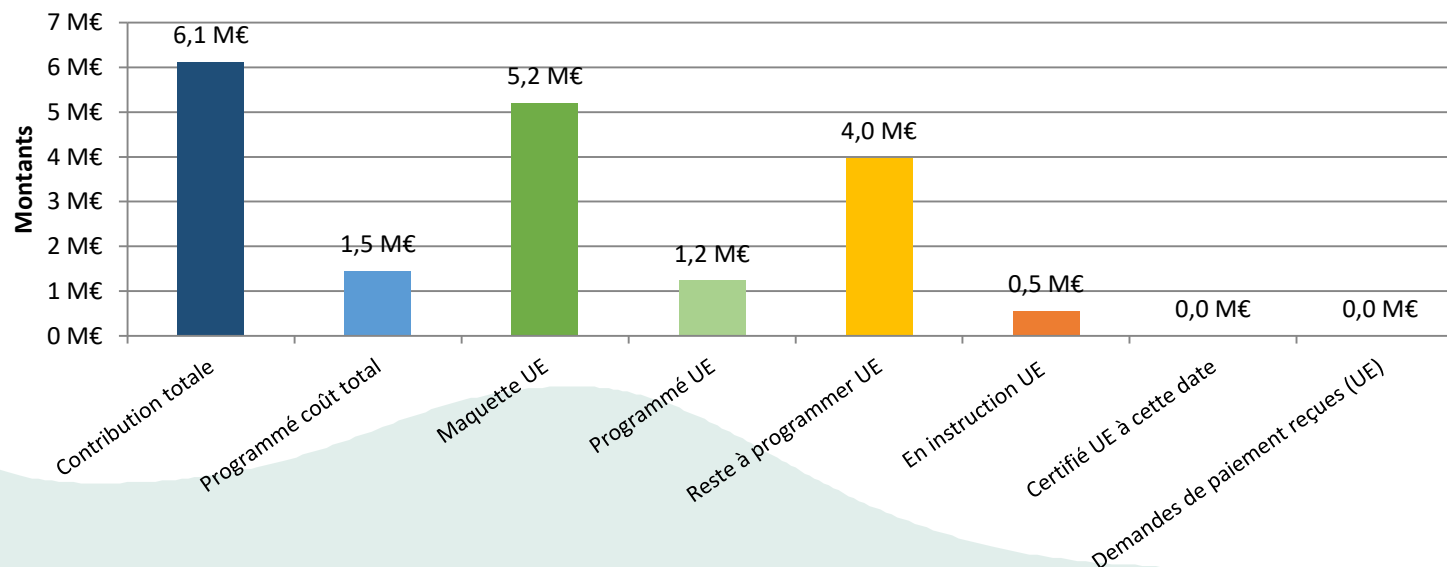
Septembre 2026 : Début des formations

Ajustement du plan de financement en CRUP au regard des actes d'engagement

Décembre 2026 : Acompte n°1 : **9,3 M€ UE**

Année 2027-2028 : phasage en fonction des appels de fonds : **21,8 M€ UE**

OS4.7 Soutien à l'adéquation au marché du travail et aux transitions RUP



Prog. UE : 23,7% | Certif. UE : 0,0% | Stock instruction UE : 0,5 M€ | DP reçues : 0,0 M€

OS4.7 Soutien à l'adéquation au marché du travail et aux transitions RUP

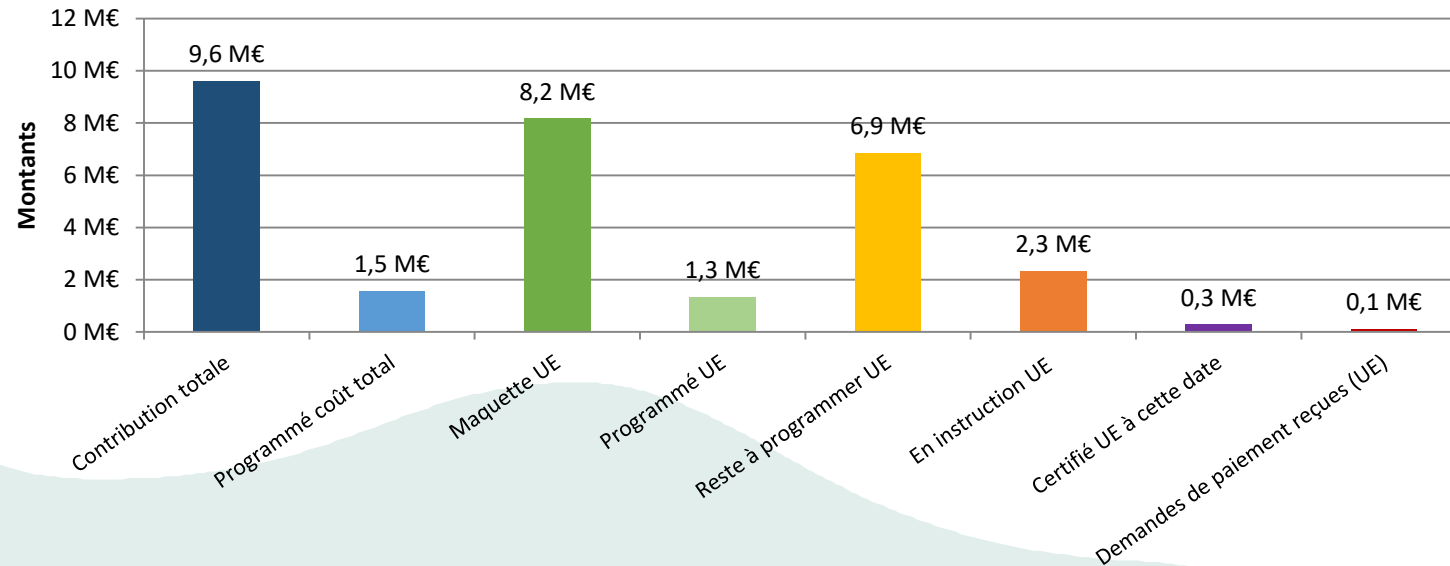
Exemples d'opérations financées

- Agence de l'Outre Mer pour la Mobilité (LADOM) - Actions de mobilité pour le développement des qualifications et compétences – 0,995M€ UE
- CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE – Dispositif de bourses extra régionales – 0,237M€

Exemples d'opérations restant à programmer

- Aucune nouvelle opération à ce stade

OS4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité



Prog. UE : 16,1% | Certif. UE : 3,2% | Stock instruction UE : 2,3 M€ | DP reçues : 0,1 M€

OS4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité

Exemples d'opérations financées

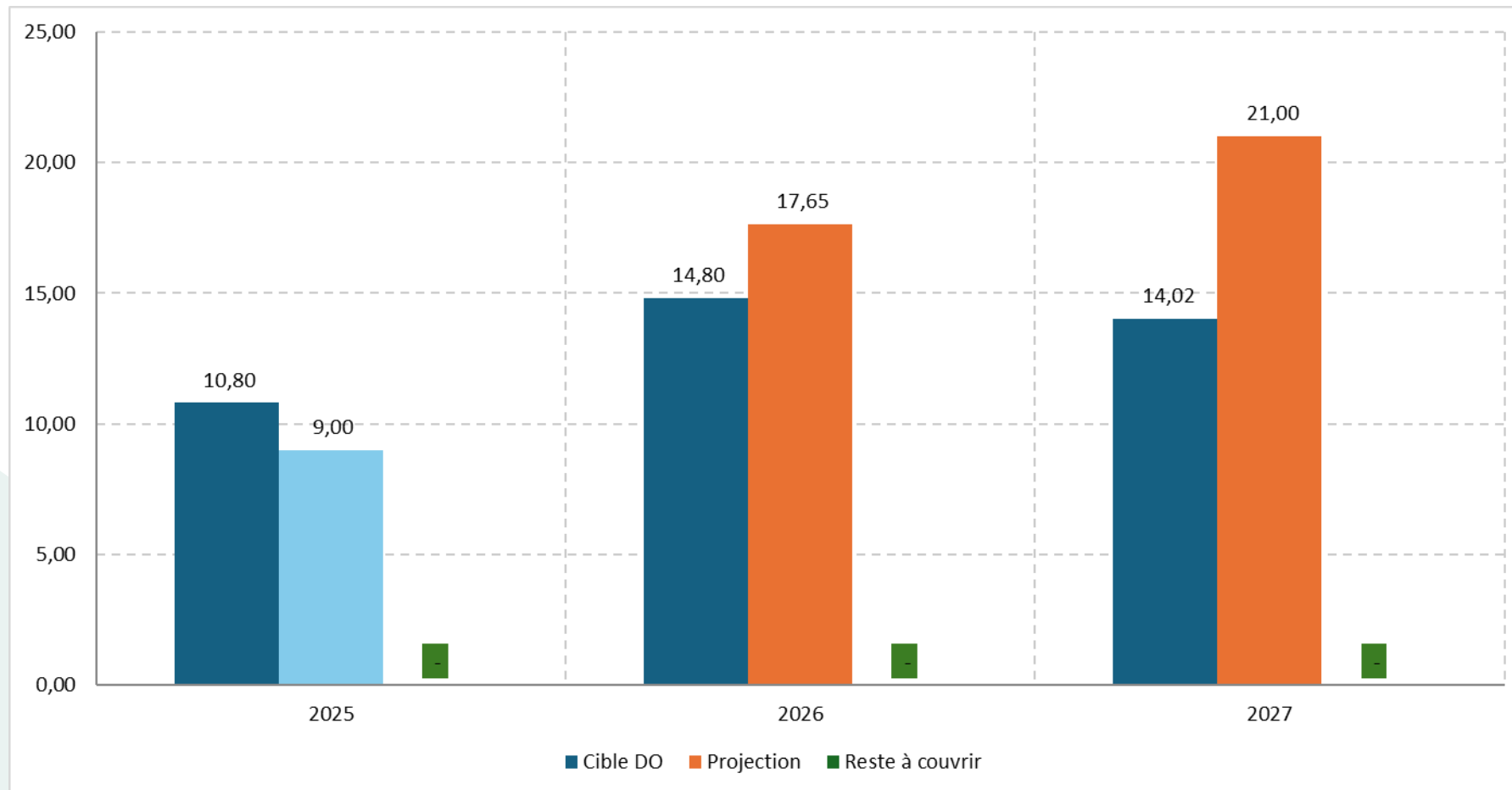
- MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION DE BAIE MAHAULT – Compétences clés pour la réussite post BAC vers l'obtention du BTS – 0,161M€ UE

Exemples d'opérations restant à programmer

- Chambre de commerce et d'Industrie de Région des Iles de Guadeloupe - L'EGC Business School, une Solution territoriale contre le décrochage universitaire – 0,757M€ UE

Perspective dégagement d'office FSE+

Synthèse



Perspective dégagement d'office FSE+

Détail 2026 – Cible 14,80M€ UE (suite appel de fonds du 31/03)

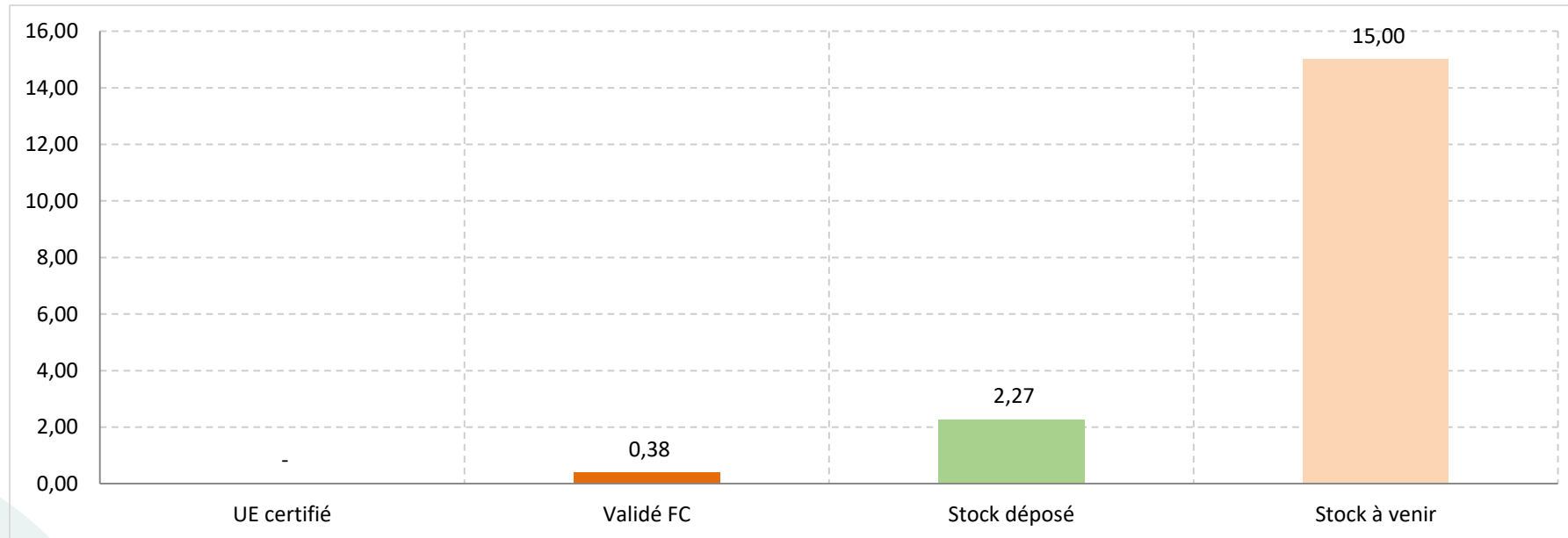
Validé par la fonction comptable :	0,39M€ UE
Stock reçu en cours de certification :	2,27M€ UE
Reste à couvrir pour atteindre la cible :	12,14M€ U
Stock à recevoir sur les opérations programmées :	15,00M€ UE

2027 – Cible 14,02M€

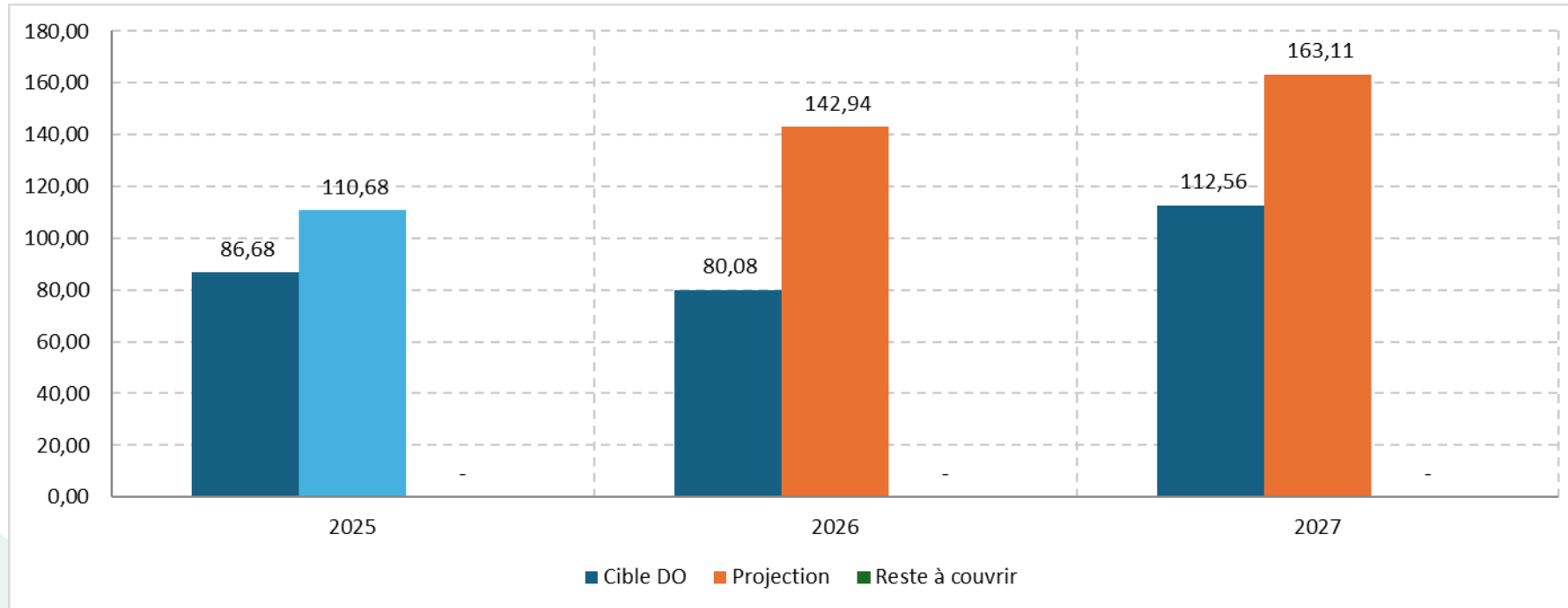
Stock à recevoir sur les opérations programmées :	21,00M€ UE
---	------------

Perspective dégagement d'office FSE+

Détail 2026



Synthèse perspective FEDER-FSE+ 2026-2027



Perspective dégagement d'office FEDER-FSE+

Détail 2026 – Cible 80,08M€ UE (suite appel de fonds du 31/03)

Validé par la fonction comptable :	8,61M€ UE
Stock reçu en cours de certification :	24,98M€ UE
Reste à couvrir pour atteindre la cible :	46,49M€ U
Stock à recevoir sur les opérations programmées :	142,94M€ UE

2027 – Cible 114,39M€

Stock à recevoir sur les opérations programmées :	163,11M€ UE
---	-------------

02

Point évaluation

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



Perspective(s) évaluatives 2026

Objet : Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie de spécialisation intelligente 2021-2027 :

Calendrier prévisionnel : 3 mois d'exécution à compter du lancement opérationnel des travaux

Questions évaluatives :

- Le système de gouvernance stratégique et opérationnelle est-il optimal ?
- Les objectifs fixés par la S3 sont-ils atteints ?
- La coordination inter-fonds est-elle optimale?
- Les domaines de spécialisation sont-ils pertinents ?
- La stratégie nécessite-t-elle des ajustements ?

03

Actions de communication

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



CANAUX DE COMMUNICATION



SITE INTERNET →

PORTAIL EUROPE EN
GUADELOUPE:
Informations générales sur
l'Europe et techniques sur
les programmes européens.

RESEAUX SOCIAUX →

Facebook, LinkedIn, Instagram,
Youtube: 9000 followers
Information générales,
techniques

PRESSE →

PRESSE LOCALE:
Antilles Agricole, TV
Guadeloupe la 1ere, Canal 10

CINEMA →

SPOT CINESTAR ET
CINÉMA D'ARBAUD

SITE INTERNET DE REFERENCE

www.europe-guadeloupe.fr



Accueil

L'Europe dans ma région

Les financements européens

J'ai un projet

Le coin des experts



L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

L'EUROPE EN GUADELOUPE

Partie intégrante de l'Union européenne au titre de l'objectif « convergence », la Guadeloupe bénéficie pleinement de la politique de solidarité que l'Europe met en oeuvre au profit de ses régions les plus défavorisées pour leur permettre de rattraper leur retard de développement.

Votre recherche



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE

SITE INTERNET DE REFERENCE

www.europe-guadeloupe.fr

Accueil L'Europe dans ma région Les financements européens J'ai un projet Le coin des experts f | @ | in | v

REGION GUADELOUPE Autorité de gestion UNION EUROPEENNE

> Les politiques européennes en région

- Les acteurs de l'Europe en Guadeloupe
- Les projets financés
- La vidéothèque
- Les étoiles de l'Europe en Guadeloupe
- Joli mois de l'Europe

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

Accueil L'Europe dans ma région Les financements européens J'ai un projet Le coin des experts f | @ | in | v

REGION GUADELOUPE Autorité de gestion UNION EUROPEENNE

> FEDER

- FSE+
- FEADER
- FEAMPA
- Autres programmes européens

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

Accueil L'Europe dans ma région Les financements européens J'ai un projet Le coin des experts f | @ | in | v

REGION GUADELOUPE Autorité de gestion UNION EUROPEENNE

> Trouver un financement

- Les appels à projets
- Étapes d'un projet
- Faire une demande d'aide
- Faire une demande de paiement

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE



SITE INTERNET DE REFERENCE

Appels à projets

14 octobre 2025

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE UNIVERSITAIRE ET ORIENTATION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS ET DE LEUR FAMILLE

Le présent Appel à projets vise à lutter contre le décrochage universitaire en sécurisant l'accès vers l'enseignement supérieur, en adaptant l'orientation et en renforçant l'information sur les métiers.

 DU 15 OCTOBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025  CLÔTURÉ

EN SAVOIR 

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



31 mars 2025

RÉSEAU DE RÉFÉRENTS ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le présent Appel à projets vise à structurer et à animer la politique de développement de l'économie sociale et solidaire à l'échelle locale en renforçant les capacités administrative des EPCI.

 DU 31 MARS AU 4 JUIN 2025  CLÔTURÉ

EN SAVOIR 

SITE INTERNET DE REFERENCE

Liste des projets financés



Accueil

L'Europe dans ma région

Les financements européens

J'ai un projet

Le coin des initiés



L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

Documents stratégiques

Règlements européens

> Suivi de la programmation

AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION DE GUADELOUPE

■ LISTE DES BENEFICIAIRES FEDER-FSE+ 2021-2027 >

■ LISTE DES BENEFICIAIRES FEAMPA 2021-2027 >

■ LISTE DES BENEFICIAIRES FEDER-FSE 2014-2020 >

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



RESEAUX SOCIAUX

DIFFUSION QUOTIDIENNE



Europe en Guadeloupe

1757 abonnés

2 mois • 🔄

PLUS DE 7.5 MILLIONS D'€ DE FONDS EUROPEENS, GERES PAR LA REGION GUADELOUPE, ATTRIBUES CE MOIS-CI AUX PROJETS GUADELOUPEENS. ... plus

**FRAUDE OU ERREUR ?
LA DIFFÉRENCE
CHANGE TOUT**
Sécurisez votre projet

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

L'Europe *finance*
vos idées,
vous le saviez ?

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

LA **COMPÉTITIVITÉ**
DES **ENTREPRISES**
Dans votre quotidien

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr



Et si c'était le moment de préparer
**VOTRE DOSSIER
DE FINANCEMENT
EUROPÉEN POUR 2026 ?**

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

Projet
ACQUISITION D'UN SCANNER

✓ **SCANNER CENTRE HOSPITALIER
MAURICE SELBONNE**

Coût total : 936 294 €
EUROPE : 936 294 €

100%

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

**TRANSPORT DE
MARCHANDISES**
L'Europe agit pour renforcer
l'économie locale

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

**3 ÉTAPES
SIMPLES**
pour un dossier sans faute

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

Et si vos *idées*
d'aujourd'hui devenaient votre
projet de demain
avec le soutien de l'Europe ?

**Journée mondiale de la créativité
et de l'innovation**

LE DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

ACCOMPAGNEMENT PORTEURS DES NEWSLETTERS



www.europe-guadeloupe.fr



www.europe-guadeloupe.fr



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GADELOUPE



ACCOMPAGNEMENT PORTEURS

DES DOCUMENTS POUR EXPLIQUER LES DISPOSITIFS

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE

REGION
GUADELOUPE
Autorité de gestion

COMUNIDADE
EUROPEIA
L'UNION EUROPEENNE

FEDER-FSE+

**OBJECTIFS STRATÉGIQUES
REGIONAUX
2021-2027**


*L'Europe s'engage en
Guadeloupe et soutient vos projets*

LÉWOP SÉ NOU OSI !

www.europe-guadeloupe.fr

f i y t @europeguadeloupe

**NUMÉRIQUE
1.2**



Le programme FEDER- FSE+,
géré par la Région Guadeloupe,
vise à développer la numérisation des
entreprises et des administrations.

ACTIONS SOUTENUES

- Numérisation des entreprises (y compris le commerce électronique, l'e-business et les processus d'entreprise en réseau, les pôles d'innovation numérique, les laboratoires vivants, les entrepreneurs web et les start-ups spécialisées dans les TIC, B2B)
- Solutions TIC, services en ligne et applications pour l'administration

7

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

- Acquisition de matériel informatique
- Développement ou refonte de site web, e-commerce
- Cybersécurité : audits, logiciels, systèmes de sauvegarde
- Développement de solutions de dématérialisation des services publics
- Action de sensibilisation des usagers aux bons usages du numérique

BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

- Institutions publiques (collectivités locales, établissements et opérateurs publics, etc.)
- Entreprises
- Associations et organismes porteurs de démarche de filières, ou en charge d'animation sur le territoire
- Associations d'entreprises et les groupements d'intérêts économiques (GIE)
- Fondations
- Organismes consulaires

FINANCEMENT

Montant minimum du projet en coût total : 80 000 €

- Taux maximum d'aides publiques :
 - 70 % TPE
 - 60 % PME
 - 50 % Grandes entreprises
 - 85 % Secteur non concurrentiel
- DONT Taux d'aide Europe :
 - 70 % Secteur concurrentiel
 - 85 % Secteur non concurrentiel

MODALITÉS DE SÉLECTION

Appels à projets ou Dépôt des demandes de financement en continu

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



DES GUIDES POUR ACCOMPAGNER

Boîte à outils projets +10Millions

DES CONSEILS PRATIQUES

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

REGION CLEROUPELLE
Autorité de gestion

COFINANCE PAR
L'UNION EUROPÉENNE

COMMUNIQUER

OPÉRATIONS DE PLUS DE
10 MILLIONS
D'EUROS

BOÎTE À OUTILS

www.europe-guadeloupe.fr

f i+ @europeguadeloupe

À QUOI PEUT RESSEMBLER UNE ACTION OU ACTIVITÉ DE COMMUNICATION ?

Pour garantir une plus grande visibilité, il est nécessaire d'organiser pour les opérations dont le coût total est supérieur à 10 millions d'euros, des actions ou activités de communication, conforme aux conditions réglementaires énoncées. L'action ou activité peut prendre de nombreuses formes.

PAR EXEMPLE:



Des **campagnes** spécifiques au sujet de l'opération.



Des **événements d'inauguration ou de clôture**, par exemple l'inauguration d'un centre, la fin des travaux de **construction**, etc;



Des actions visant à garantir une **importante couverture médiatique**, comme des conférences de presse, des visites du projet par des journalistes, ou autres formats;



Des activités visant à mettre en avant les **réalisations dans le cadre du projet**, par exemple des visites des infrastructures rénovées, des visites sur le terrain, des journées portes ouvertes, des salons, etc;



Des actions visant à favoriser un **plus grand engagement** et à faire participer les utilisateurs finaux ou les publics cibles, comme des concours, des visites guidées, des ateliers, etc.;



Des actions spécifiques visant à offrir une **expérience unique du projet**, comme des expositions, des spectacles, des pièces de théâtre, des défilés, etc.;



Tout autre format **d'action ou d'activité de communication** faisant mention du soutien des Fonds et à laquelle la Commission et l'autorité de gestion participent.

QUE SE PASSE-T-IL SI LE BÉNÉFICIAIRE NE PARVIENT PAS À ORGANISER UNE ACTION OU ACTIVITÉ DE COMMUNICATION ET À INTÉGRER LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LA RÉGION GUADELOUPE, AUTORITÉ DE GESTION ?

Le bénéficiaire a la responsabilité de mentionner le soutien reçu au titre des Fonds européens.

Si le bénéficiaire ne respecte pas les obligations qui lui incombent et qu'aucune action corrective n'a été mise en place, l'autorité de gestion applique des mesures en annulant jusqu'à 3 % du soutien octroyé par les Fonds à l'opération concernée.

COMMENT LES BÉNÉFICIAIRES PEUVENT-ILS ASSOCIER LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LE RÉGION GUADELOUPE, AUTORITÉ DE GESTION ?

POURQUOI LES ASSOCIER ?

L'une des responsabilités des bénéficiaires est d'organiser une action ou activité de communication et d'y associer la Commission européenne et la Région Guadeloupe en tant qu'autorité de gestion des programmes européens. Il s'agit également d'une occasion pour les bénéficiaires de présenter leur travail au public. Les bénéficiaires sont donc encouragés à collaborer étroitement avec l'autorité de gestion et à s'assurer que la Commission européenne soit informée en temps voulu de l'action ou de l'activité de communication.

POUR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Il est conseillé d'inclure dans l'invitation des **détails essentiels** sur le projet, la date, le lieu, la nature de l'action ou de l'activité, le format, le rôle que le représentant de la Commission doit y tenir (un rôle actif est préférable, par exemple un discours) et les résultats attendus. Idéalement, l'invitation est envoyée **deux ou trois mois à l'avance**.

POUR LA RÉGION GUADELOUPE, AUTORITÉ DE GESTION

En ce qui concerne la participation de la collectivité régionale, autorité de gestion, il est conseillé aux bénéficiaires de collaborer étroitement avec elle pour déterminer la meilleure activité à mettre en place.

SUPPORTS DE COMMUNICATION



PRINT



Documents sur les programmes,
Roll up de présentation, Documents
bilan 14-20

VIDEO



Plus de 100 vidéos disponibles
sur les projets financés, les
webinaires, les évènements..

AUDIO



Spots radio: Campagne
publicitaire, actions liées aux
programmes.

PARTENARIAT NATIONAL

1000 façons de faire l'Europe

Podcasts pour découvrir des projets concrets et inspirants, financés par l'UE tout près de chez vous



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



TEMPS FORTS DE L'ANNEE

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



LES
ÉTOILES DE L'EUROPE
G U A D E L O U P E

7 CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES

(et un prix spécial du public)



RECHERCHE & INNOVATION



FORMATION & EMPLOI



**COMPÉTITIVITÉ
DES ENTREPRISES**



**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
& ÉCOLOGIQUE**



AGRICULTURE & PÊCHE



TERRITOIRES LEADER



COOPÉRATION INTERREG



PRIX SPÉCIAL DU PUBLIC

ETOILES DE L'EUROPE

17 PROJETS FEDER-FSE+



RECHERCHE
& INNOVATION

IMAGINER L'AVENIR

Les projets de recherche et d'innovation font émerger des idées neuves, développent des solutions locales et préparent le futur du territoire.

PROGRAMME I-NOVA DEEP & RISE

TECHNOPOLE I-NOVA GUADELOUPE



Programme d'accompagnement et de cycles d'atelier-formation dont la principale cible sont les PME, le programme Deep and Rise a pour objectif global de renforcer leurs croissance et compétitivité durablement par l'innovation, favorisant ainsi la création d'emplois.

Il porte sur quatre piliers stratégiques qui permettent aux projets de gagner en solidité et en compétitivité :

- Définition de l'innovation et stratégie de R&D
- Propriété intellectuelle et positionnement marché
- Ingénierie financière et levée de fonds
- Structuration d'entreprise et accès au marché

Pour réaliser cet accompagnement, la Technopole I-NOVA s'appuie sur des partenaires de recherche et d'innovation (Université des Antilles, Inrae Antilles-Guyane, autres instituts techniques et de recherche de Guadeloupe...) et sur des partenaires experts sélectionnés au travers d'un pool.



73%

Coût total : 2 658 071 €
EUROPE : 1 952 594 €



RECHERCHE
& INNOVATION

IMAGINER L'AVENIR

Les projets de recherche et d'innovation font émerger des idées neuves, développent des solutions locales et préparent le futur du territoire.

EQUIPEMENTS ET FORMATION À LA BIO-INFORMATIQUE

INSTITUT PASTEUR DE GUADELOUPE



Le projet vise à compléter le plateau des équipements dédiés à la santé dans une logique collaborative entre les organismes partenaires, afin de répondre aux enjeux en matière d'alerte et de prévention, de diagnostic précoce, d'interventions rapides, de traitement et de suivi.

Ce projet a pour objectifs :

- Créer un pôle d'excellence en bio-informatique adossé à la plateforme de l'Institut Pasteur de la Guadeloupe (IPG) permettant un ensemble de développements (bases de données, logiciels, ou « pipelines » bio-informatiques), pour mieux étudier des problématiques de santé.
- Acquérir les équipements nécessaires à l'analyse des différents types de vésicules extracellulaires.



85%

Coût total : 255 284 €
EUROPE : 216 974 €

RECHERCHE
& INNOVATION

IMAGINER L'AVENIR

Les projets de recherche et d'innovation font émerger des idées neuves, développent des solutions locales et préparent le futur du territoire.

PRODUCTION DE COULEURS NATURELLES, VÉGÉTALES ET INNOVATIONS EN CHIMIE VERTE

SARL PHYTOBÔKAZ



PHYTOBÔKAZ développe une approche révolutionnaire de valorisation de la biodiversité guadeloupéenne à travers la recherche sur l'indigo naturel et les biomordants végétaux, offrant des alternatives durables aux colorants de synthèse issus du pétrole.

Ce projet inscrit l'archipel dans la transition écologique, en positionnant la Guadeloupe comme un leader dans la production de couleurs naturelles pour la cosmétique, le textile et l'industrie des pigments.

Ce projet repose sur deux axes clés :

- Le développement de l'indigo naturel de Guadeloupe (Or Bleu) : Extraction d'indigotine à pureté record (jusqu'à 80 %) ; Applications : Textiles, cosmétiques, pigments pour peintures écologiques... ; Production des plantes et matières premières sans pesticides, ni herbicides, ni engrais chimiques.
- Recherche sur les biomordants naturels : Développement de fixateurs écologiques pour la teinture végétale autre que l'indigo, remplaçant les mordants chimiques toxiques (sels métalliques et métaux lourds) ; Objectif : Industrialisation des mordants bio-sourcés pour le textile, l'art pictural et le bâtiment (peintures écologiques).



54%

Coût total : 1 057 357 €
EUROPE : 562 524 €

COMPÉTITIVITÉ
DES ENTREPRISES

SOUTENIR LA CROISSANCE

Des actions concrètes permettent aux entreprises de se moderniser, d'innover et de renforcer leur impact économique et social.

LES GALETS ROUGES LODGES AND SPA

SOGITH

La SARL SOGITH a réhabilité le site de l'ancien UCPA de Bouillante afin de créer un complexe hôtelier 4 étoiles.

Le complexe est composé d'une résidence hôtelière de 8 suites et 16 studios tout confort, d'un centre de bien-être et spa, proposant plusieurs services (fitness, hammam, hydrothérapie, jacuzzi, cabine de soins ...) d'un restaurant gastronomique, d'un espace dédié aux séminaires et à l'événementiel.

L'objectif du projet est de compléter l'offre d'hébergement touristique sur Bouillante encore insuffisante en valorisant ses ressources humaines et naturelles.

Avec comme résultat, une meilleure répartition de l'offre d'hébergement touristique en Guadeloupe et la promotion de la diversité de notre culture et de notre patrimoine historique et immatériel.



32%

Coût total : 3 066 323 €
EUROPE : 963 262 €

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



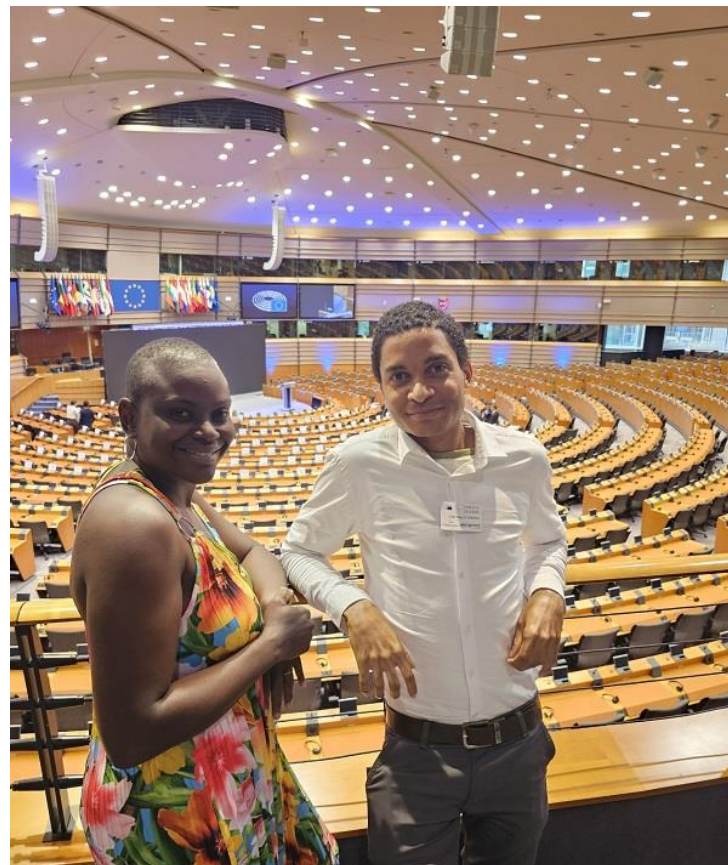
ÉTOILES DE L'EUROPE

6 PROJETS LAUREATS !!!



LES ETOILES A BRUXELLES

DES VISITES, DES RENCONTRES



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



REGION
GUADELOUPE
Autorité de gestion



COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE

LE JOLI MOIS DE L'EUROPE

Exposition, Séminaires, Animations...

Mai
LE JOLI MOIS DE L'EUROPE
EN GUADELOUPE

LES TEMPS FORTS



CONCOURS PHOTO

Gagnez une nuit pour deux personnes dans l'hôtel Le Relais du Moulin**** !

À l'occasion du Joli Mois de l'Europe, partez à la découverte des espaces dédiés aux activités physiques et de loisirs soutenus par l'Union européenne en Guadeloupe : Parcours de santé, pistes, bases nautiques...

Ces lieux font partie de votre quotidien et ils ont été financés par l'Europe. À vous de les mettre en lumière !

Informations sur le compte Instagram @europeguadeloupe



PROJET FINANCÉ

CHASSE AUX ÉTOILES

À l'occasion du Joli Mois de l'Europe, partez à l'aventure en Guadeloupe !

Et si découvrir l'Europe près de chez vous, devenait un jeu grandeur nature ?

Nous vous proposons une chasse au trésor originale, immersive et accessible à tous, pour mettre en lumière trois projets financés par l'Union européenne sur le territoire. Avec des lots à gagner !



BUS DE L'EUROPE

Trois bus aux couleurs de l'Europe circulent tout au long du mois de mai sur les routes de la Guadeloupe.

Ils illustrent les domaines d'interventions de l'Union européenne sur le territoire : Recherche, Innovation, Compétitivité, Transition énergétique, agriculture, pêche, tourisme, formation, insertion...



EXPOSITIONS

Des expositions itinérantes sur l'Europe dans tout le territoire.

L'Union européenne: Pourquoi ? Comment ? Cette exposition proposera une découverte de l'Union européenne à travers ses grands objectifs et principes de fonctionnement.

Unie dans la diversité, de 6 à 27 pays Esquisse les portraits des États membres de l'Union européenne dans leurs caractéristiques historiques, géographiques et culturelles.

Les étoiles de l'Europe Les étoiles de l'Europe en Guadeloupe présente 21 projets financés par les fonds européens.



L'EUROPE À L'ÉCOLE

Les écoles de Guadeloupe découvrent des projets financés par les fonds européens à travers des expositions au sein de leurs établissements ou par la visite de projets financés (Déchetterie de Trioncelle, Agropark...)



HAPPENING ARTISTIQUE

Le temps d'une performance, l'artiste graffeur Al Pacman investira la collectivité régionale pour créer une fresque originale, inspirée des valeurs européennes et des projets soutenus en Guadeloupe. Sous les yeux du public, l'œuvre prendra vie, trait après trait, dans une atmosphère immersive et vivante.



GASTRONOMIE EUROPÉENNE

L'Association des Belges de Guadeloupe et le brasseur Zytho vous invitent à déguster plusieurs grandes bières sélectionnées en Belgique et dans le Nord de la France. Ils vous feront découvrir des saveurs, l'histoire et les secrets de plusieurs grandes brasseries.



FESTIVAL DE CINÉMA

Découvrez au cinéma D'Arbaud les cinq films en compétition du Prix Lux 2026. Ce prix décerné chaque année par le Parlement européen célèbre le cinéma européen et vise à susciter le dialogue et à débattre avec le grand public européen sur des sujets sociétaux importants qui reflètent nos valeurs européennes communes, telles que la démocratie, l'état de droit, le pluralisme et la liberté d'expression.



SÉMINAIRES

Des porteurs de projets soutenus par l'Europe organisent des rencontres techniques pour présenter leurs projets : Former et accompagner vers les métiers porteurs en Guadeloupe, les transitions Agro-écologiques pour des Systèmes Alimentaires locaux et durables en Guadeloupe, Construire un projet de restauration écologique adéquat pour son territoire, les entreprises coopératives SCOP et SCIC...



MOBILITÉ EUROPÉENNE

Organisé par le CRIJ Guadeloupe pour informer, orienter et inspirer les jeunes autour des opportunités de mobilité en Europe et à l'international. Activités proposées : Expo interactive «Et si l'Europe était pour toi ?», Forum de présentation des dispositifs de mobilité, Conférences / Témoignages, Escape Game, Jeu concours.



ANIMATIONS SPORTIVES

Le temps du swimrun des Saintes et du relais interentreprises du 27 mai, découvrez tout au long des parcours des projets européens à Terre-de-Haut ou de Baie-Mahault à Saint-François en passant par Pointe-à-Pitre, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Le Moule, Sainte-Anne.



1. Modification du règlement intérieur
2. Programme 2014 / 2020
3. Programme 2021 / 2027
- 4. Programme PPNR 2028 2034**

1

**Présentation du cadre
2028-2034**



**REGION
GUADELOUPE**

Architecture du prochain cadre financier pluriannuel 2028 - 2034

- Le CFP 2028-2034 dispose d'un budget d'environ **2 000 milliards d'euros** sur sept ans, ce qui représente une augmentation importante au regard du CFP 2021-2027
- Par ailleurs, il prévoit une **refonte complète de l'architecture actuelle du CFP** avec un passage de 52 à 16 programmes, au sein de trois principaux piliers :

I	Un Fonds européen pour la cohésion économique, sociale et territoriale, la prospérité et la sécurité agricole, rurale, de la pêche et maritime regroupant 14 fonds existants dans des Plans de partenariats nationaux et régionaux	Gestion partagée
II	Un Fonds européen de compétitivité (Horizon Europe, FED, etc.) ;	Gestion directe et indirecte
III	Un pilier pour l'action extérieure de l'UE	



Au sein du pilier I Cohésion, une baisse de la dotation est à prévoir sur le volet cohésion régional

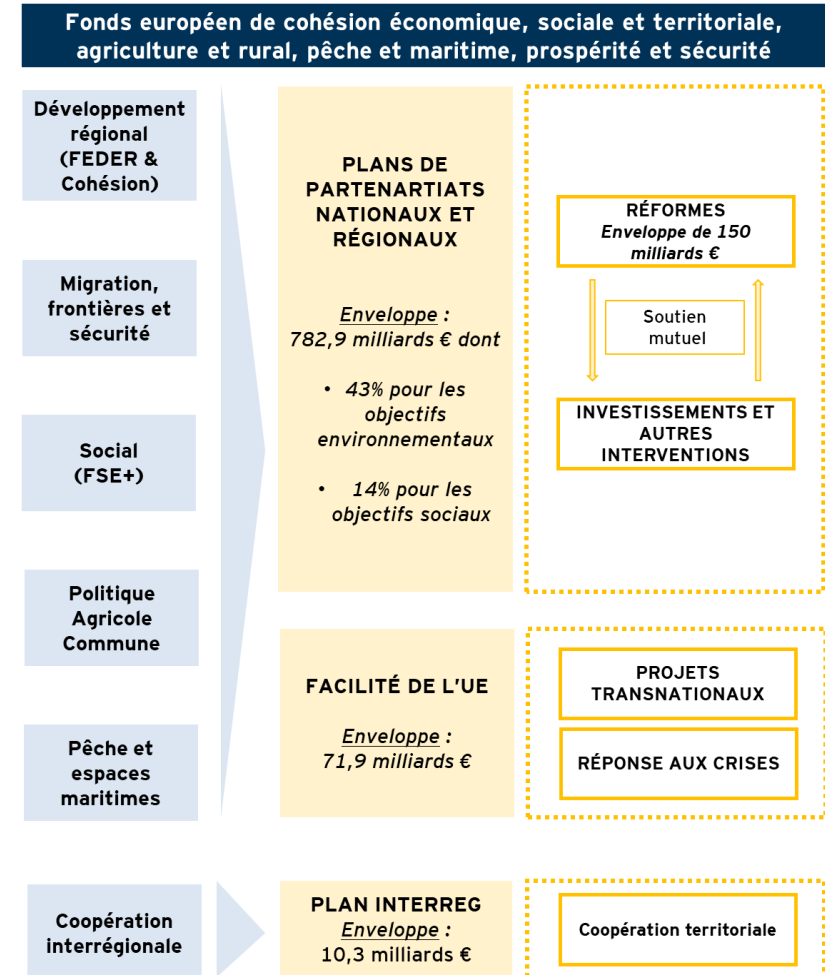
Deux études du Sénat et du Parlement européen estiment que la France, dont la dotation globale du PPNR est estimée à 90Mds, perdrait environ 15 à 22% des fonds sur le volet cohésion (FEDER FSE+) (de 19Mds à environ 16Mds)

Au sein du pilier II Compétitivité, le Fonds européen pour la compétitivité concentrera 450,5 Md€, 22,7 % du CFP :

- Le Fonds alloue 175 Md€ d'euros à Horizon Europe, 131 milliards d'euros à la résilience et à la sécurité, dont la défense et l'espace, 54,8 milliards d'euros au leadership numérique, et 67,4 milliards d'euros à la transition propre et à la décarbonation industrielle.

Assistance technique : 3% du budget du PPNR est dédié à l'assistance technique dans les propositions de règlement. La position française ne demande ni augmentation ni diminution du taux mais **la DGOM porte une demande de taux majoré pour les RUP dans le cadre des négociations.**

Le Pilier I repose en majorité sur la mise en œuvre de **Plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR)** élaborés par les États membres en partenariat étroit avec la Commission, les régions, les autorités locales et les parties prenantes concernées.



Un changement de paradigme : un remboursement des fonds européens par la Commission européenne reposant sur une obligation de résultats et non de moyens

Au niveau de l'Etat et du PPNR

- Les paiements de la Commission aux États membres seront subordonnés à **l'atteinte de cibles quantitatives et jalons qualitatifs prédéfinis (engagement ferme)**. Si **l'ensemble des cibles incluses dans la tranche ne sont pas atteintes, le paiement ne peut se faire**.
- Les États membres pourront décider à **quel moment et dans quelle demande de paiement** la réalisation d'une cible ou d'un jalon doit être incluse, mais seuls les objectifs atteints intégralement seront pris en compte
- Les demandes de paiement seront **soumises à la CE par l'Autorité de coordination (le SGAE)**, a minima une fois par an
- Enfin, chaque plan précisera la situation de départ, la cible et l'année d'atteinte, avec une possibilité d'ajustement lors de la révision à mi-parcours.
- La CE recouvrira les montants versés antérieurement pour les étapes intermédiaires d'une mesure si l'étape ou l'objectif final de la mesure en question n'est pas atteint.

**Secrétariat Général aux Affaires européennes (SGAE)
Autorité de coordination**

**19 autorités de gestion régionales
des chapitres régionaux du volet
Cohésion du PPNR**

Au niveau des porteurs de projet

La Commission incite fortement à **répercuter cette logique de performance sur le remboursement des porteurs de projet** :

- ce même **mode de paiement basé sur des jalons et cibles prédéfinis**,
- ou a minima une **approche simplifiée via les Options de Coûts Simplifiés (OCS) ou les financements non liés aux coûts (FNLC)**.

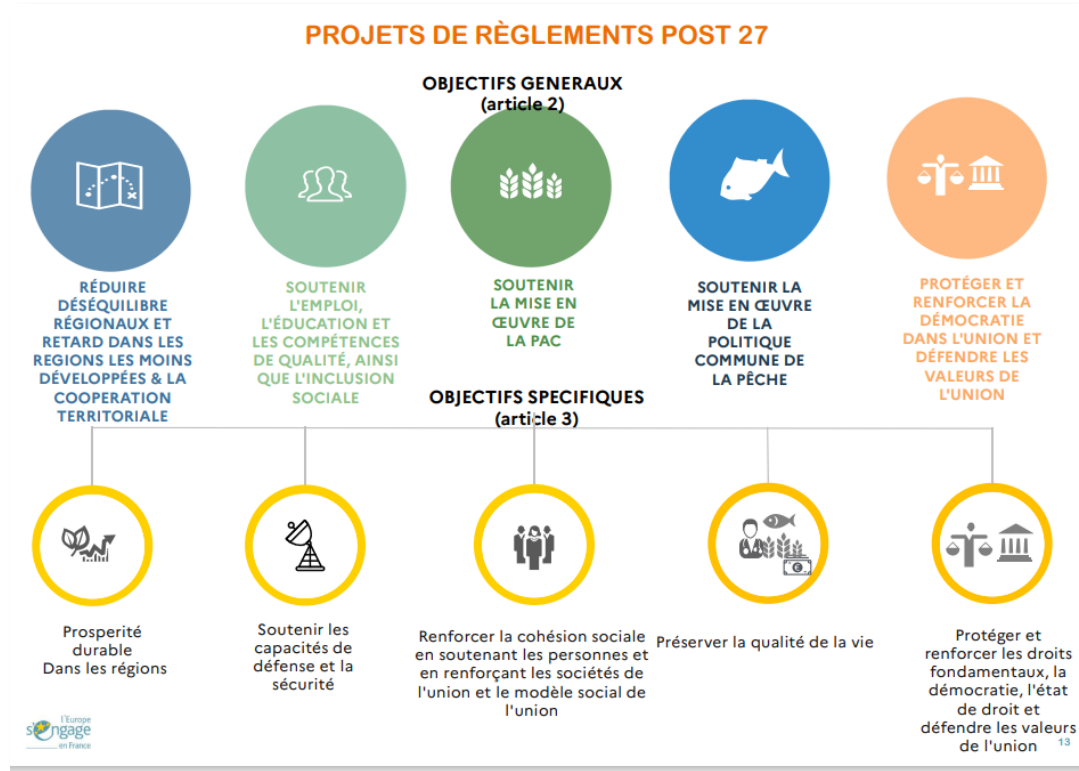
Cela implique des **changements majeurs dans le système de gestion et de contrôle des Autorités de gestion (AG)**.

Porteurs de projet

Point d'attention : la logique de performance accentue **l'importance d'identifier des projets viables** afin qu'ils soient en mesure de remplir les nouvelles exigences en termes de performance.

Application de la logique de performance dans la structuration du chapitre régional du programme national 2028-2034

- Les objectifs généraux et spécifiques soulignent l'importance de définir des **priorités claires pour la programmation 2028-2034.**



- Les objectifs généraux couvrent les grands champs d'intervention de l'Union européenne : réduction des déséquilibres territoriaux, soutien à l'emploi et à l'inclusion sociale, mise en œuvre de la PAC, politique commune de la pêche, ainsi que protection de la démocratie et des valeurs de l'Union.
- Les objectifs spécifiques traduisent ces priorités en axes d'intervention plus opérationnels, autour de la prospérité durable des régions, du soutien aux capacités de défense et de sécurité, du renforcement de la cohésion sociale, de la qualité de vie et de la protection de l'État de droit.
- Les articles 2 et 3 du projet de règlement mettent ainsi en évidence une logique de simplification et de regroupement des priorités européennes, avec des objectifs transversaux appelés à structurer les futurs financements post-2027

Application de la logique de performance dans la structuration du chapitre régional du programme national 28-34

1

Objectifs généraux et objectifs spécifique

- Le projet de règlement européen présente 5 **objectifs généraux** (article 2) et 5 **objectifs spécifiques** (article 3 du projet de règlement fonds de cohésion) ainsi que des domaines d'intervention et les indicateurs communs 28-34 (annexe I du projet de règlement performance)

2

Mesure

- Un **type d'action** correspond à une **mesure** dans la programmation 2028-2034.
- Une mesure correspond à une **réforme** (ex FRR Adoption de la loi Rénovation énergétique) ou un **investissement** (ex FRR/FEDER : mise à niveau numériques des entreprises)

3

Domaine d'intervention

- Une mesure se compose d'**un ou de plusieurs domaines d'intervention** (DI), comme en 21-27 qui peuvent être assimilées à des « sous-mesures ».
- Sur 28-34, les domaines d'intervention prennent une place centrale dans la structuration du programme car ils sont **rattachés à des indicateurs de réalisation dont l'atteinte conditionnent les paiements**.

4

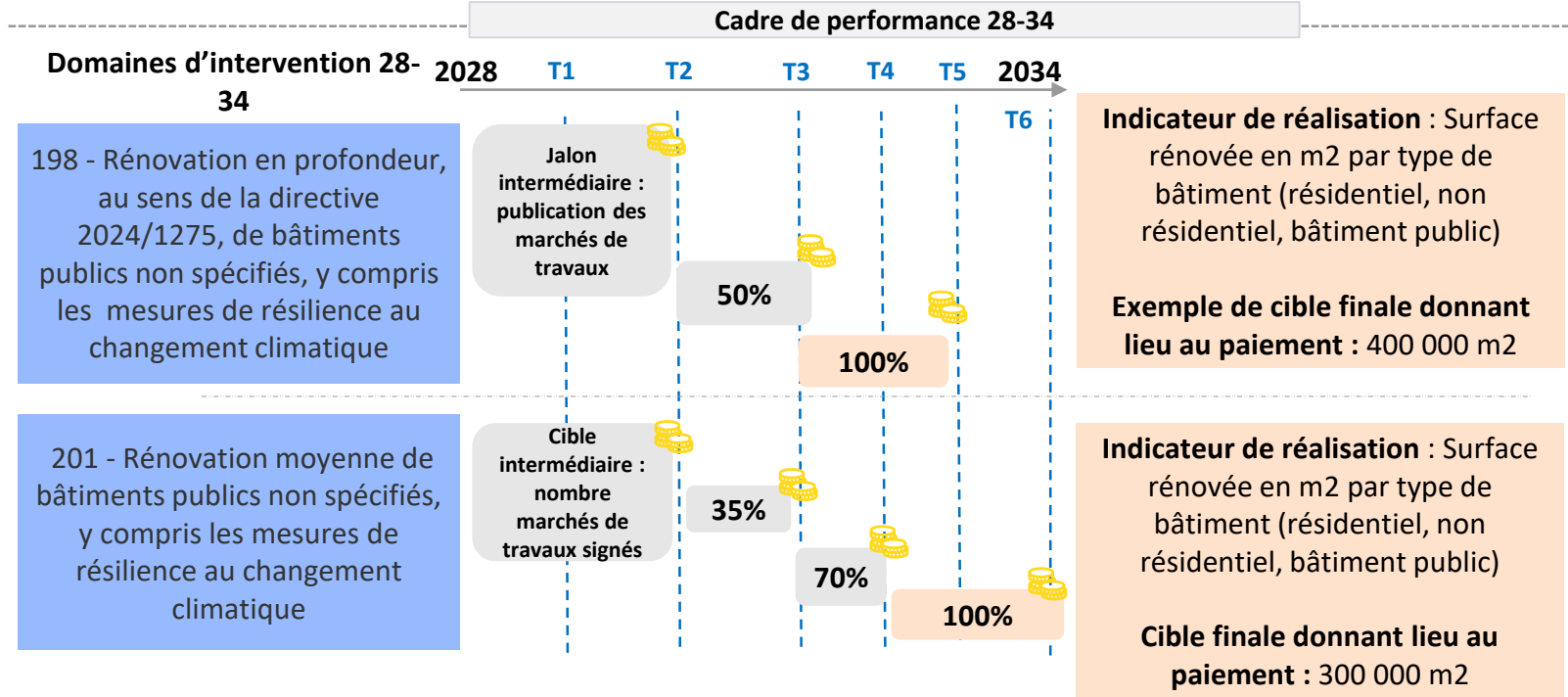
Indicateurs de réalisation intermédiaires et finaux

- Un domaine d'intervention est associé à un **unique indicateur de réalisation final et des objectifs intermédiaires**
- Un indicateur de réalisation peut être un **jalon (indicateur qualitatif) ou une cible (quantitatif)**.
- Les cibles et jalons correspondent à des étapes (intermédiaires ou finales) dans la progression vers la valeur finale de l'indicateur de réalisation.
- Le **paiement est échelonné en fonction de la progression dans l'atteinte des cibles ou des jalons** (étapes intermédiaires à déterminer).
- **Point d'attention** : la CE recouvrira les montants versés antérieurement pour les étapes intermédiaires d'une mesure si l'étape ou l'objectif final de la mesure en question n'est pas atteint.



Application de la logique de performance dans la structuration du chapitre régional du programme national 28-34

Programme CRG 21-27
 Priorité 2 FEDER - Transition énergétique et environnement
 Action 2.2.1.1 - Rénovation ou mesures d'efficacité énergétique dans les infrastructures publiques - Construction neuves



Coût total prédéfini associé à l'atteinte des objectifs intermédiaires et cibles, i.e. « costing »

Objectifs et paiements par tranche contractualisés avec la CE



Focus : évolution du cadre européen pour les RUP

Le projet de règlement introduit un titre VI consacré aux « Régions ultrapériphériques » (articles 46 à 48).

- **Article 46** : Obligation pour les États membres d'intégrer dans leur plan des mesures visant à **compenser les contraintes structurelles des RUP**, sans rendre obligatoire leur regroupement dans un chapitre spécifique
- Ces dispositions listent les **domaines d'interventions spécifiques** : compensation des surcoûts d'approvisionnement, soutien aux productions locales agricoles et halieutiques, renforcement de conditions de concurrence équitables, appui aux transitions énergétique et numérique, ainsi qu'au développement de l'emploi, des compétences et de la résilience territoriale.
- **Objectif** : développement à long terme des filières locales tout en atténuant les handicaps liés à l'éloignement et à l'insularité.

Le projet de règlement prévoit l'abandon de la concentration thématique et la disparition des allocations spécifiques aux RUP

- **Abandon de la concentration thématique** : grande liberté aux AG des RUP dans la définition de leurs projets et objectifs prioritaires au regard de leurs besoins particuliers
- **Disparition des allocations spécifiques dédiées aux RUP (POSEI, allocation spécifique RUP-FEDER et plan de compensation des surcoûts FEAMPA)** qui sont intégrés aux PPNR

Le projet de règlement élargit la catégorie générale des régions « moins développées » de l'Union.

- Sur 2021-2027, seules les **RUP françaises** relevaient de cette catégorie.
- Pour 2028-2034, **quatre Régions hexagonales supplémentaires (Picardie, Limousin, Lorraine, Franche-Comté)**
- **Concurrence accrue pour l'enveloppe minimale** allouée à la France pour la catégorie des régions moins développées (3,7 milliards d'euros)

Focus sur le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI)

- **Risque de dilution du programme POSEI qui n'est plus mentionné comme un instrument autonome doté d'une enveloppe dédiée** mais possibilité d'intégration aux PPNR

2

**Présentation de la
transposabilité et de pistes
d'orientations stratégiques**



**REGION
GUADELOUPE**

2.1

FEDER



REGION
GUADELOUPE



Synthèse de l'analyse de transposabilité du FEDER

Thématiques globalement facilement transposables

Thématique	Points d'attention / commentaires	Thématique	Points d'attention / commentaires
L'état de la recherche et développement de l'innovation en Guadeloupe (OS 1.1)	<ul style="list-style-type: none">• Certaines actions financées sur 21-27 présentent un périmètre plus restreint (en termes d'opérations ou de bénéficiaires) que celui des DI mobilisables sur 28-34. Cela implique qu'un <u>seul DI 28-34 pourra couvrir plusieurs actions 21-27</u>.• A noter : Les actions spécifiques RUP 21-27 sont transposables sur 28-34 au sein d'un unique DI 73 – Actions spécifiques visant à compenser les surcoûts liés à la taille du marché. Cela implique qu'un <u>arbitrage sera à opérer quant aux dispositifs à maintenir et aux enveloppes financières à leur allouer sur 28-34</u>.• Toutefois, si les OS 1.1 (RDI) et 1.3. (Etat de l'économie) sont facilement transposables dans leur majorité, les actions suivantes le sont sous conditions :<ul style="list-style-type: none">○ Accompagnement des activités de recherche et d'innovation dans les PME : les DI 28-34 restreignent le périmètre des porteurs ou des opérations○ Développement commercial et internationalisation : l'aspect internationalisation n'est pas couvert par les DI 28-34○ Développement des compétences (...) des entreprises au changement : la dimension « développement des compétences » est absente des DI 28-34	Efficacité énergétique, gaz à effet de serre et énergies renouvelables (OS 2.1 ; 2.2)	<ul style="list-style-type: none">• Certaines actions financées sur 21-27 présentent un périmètre nettement plus large (en termes d'opérations ou de bénéficiaires) que celui couvert par le DI 28-34 correspondant. Cela implique que <u>plusieurs DI 28-34 seront nécessaires pour couvrir le périmètre d'une action 21-27</u> (ex. le TA 2.2.2.1 Energie solaire peut se décliner sur le DI 173 - Photovoltaïque et le DI 172 - Energie solaire concentrée)• Certains indicateurs prévus sur 28-34 sont éloignés de ceux mobilisés en 21-27. Cela implique de bien <u>anticiper les évolutions induites en termes de collecte et de suivi de données</u>.
L'usage des technologies de communication et d'information (TIC) en Guadeloupe (OS 1.2 ; 1.5)		Biodiversité et espaces naturels (OS 2.7)	
L'état de l'économie guadeloupéenne (OS 1.3)		La mobilité des personnes et des marchandises (OS 3.1, 3.2.)	
Gestion de l'eau (OS2.5.)		Culture, patrimoine naturel et tourisme durable, et développement (5.1.)	
Mobilité urbaine durable (OS 2.8)			
Allocation spécifique aux RUP			
Adaptation, prévention et gestion des risques liés au changement climatique (OS 2.4)			



N.B : Cette analyse de transposabilité est théorique, elle se base sur des projets de règlement et ne constitue en rien une conclusion sur ce qui sera retenu dans le cadre du PPNR et du chapitre régional. Dans certains cas, l'absence ou la faible programmation ne permettent pas de prendre en compte la mise en œuvre opérationnelle dans l'analyse. Elle sera affinée lors des ateliers de travail avec les services concernés.

Synthèse de l'analyse de transposabilité du FEDER

Thématiques globalement transposables sous conditions

Thématique	Points d'attentions / commentaires
Gestion des déchets et transition vers une économie circulaire (OS 2.6)	<ul style="list-style-type: none">• Les DI 264 - Promotion de l'utilisation de matières recyclées en tant que matières premières conformes aux critères d'efficacité énergétique et 73 - Actions spécifiques visant à compenser les surcoûts liés à la taille du marché identifiés sur 28-34 ne couvrent que partiellement le périmètre 21-27.• Pour une transposition opérationnelle, une ventilation vers plusieurs DI 2028-2034 est nécessaire, avec une analyse au cas par cas pour les opérations dont la transposabilité n'est pas aisée (ex. actions sur les sargasses, la chlordécone, la pollution plastique).

Thématiques difficilement transposables

Type d'action	Points d'attentions / commentaires
TA1.1.3.4 Incubation, soutien aux entreprises créées par essaimage et aux start-ups	<ul style="list-style-type: none">• La nature des opérations financées par le programme guadeloupéen FEDER 21-27 n'est pas alignée : les projets 21-27 relèvent majoritairement d'infrastructures et d'investissements immobiliers, alors que le DI 28-34 cible des projets directement orientés vers l'innovation• Le niveau d'exigence en matière d'innovation est plus élevé : le DI 28-34 impose un ciblage sur l'innovation disruptive, excluant une part importante des projets d'incubation plus généralistes• Le périmètre des bénéficiaires est plus restrictif : le DI 28-34 vise principalement les jeunes pousses et entreprises en expansion, ce qui ne couvre pas l'ensemble des entreprises accompagnées (essaimage, start-ups au sens large)



N.B : Cette analyse de transposabilité est théorique, elle se base sur des projets de règlement sans orientation définitive de la Commission européenne et ne constitue en rien une conclusion sur ce qui sera retenu dans le cadre du PPNR et du chapitre régional. Dans certains cas, l'absence ou la faible programmation ne permettent pas de prendre en compte la mise en œuvre opérationnelle dans l'analyse. Elle sera affinée lors des ateliers de travail avec les services concernés.

2.2

FSE+



REGION
GUADELOUPE



Synthèse de l'analyse de transposabilité du FSE+

Thématiques globalement facilement transposables

- Sont considérées comme facilement transposables les thématiques ayant **une majorité de types d'actions pouvant être rattachées et couvertes par des domaines d'interventions 28-34** et contenant **des indicateurs de réalisation proches** de ceux de 21-27 ou **facilement mesurables/ justifiables**.

Thématique	Points d'attention / commentaires
Accès à l'emploi et le développement de l'ESS (OS 4.1)	<ul style="list-style-type: none">• Sur l'OS 4.1. les DI 447 - Travail indépendant et création d'entreprises et DI 484 - Soutien à l'économie sociale et aux entreprises sociales permettent une transposition fluide des actions 21-27.
Accès à des services de qualité (OS 4.2)	<ul style="list-style-type: none">• Sur l'OS 4.2. les DI 121 - Structures d'éducation de la petite enfance, écoles et universités – développement et construction de nouveaux bâtiments à émissions nulles ou quasi nulles et 122 - Structures d'éducation de la petite enfance, écoles et universités – développement et construction d'autres bâtiments permettent une transposition fluide des actions 21-27.
Formation initiale et lutte contre le décrochage scolaire (OS 4.5)	<ul style="list-style-type: none">• Certaines actions 21-27 présentent un périmètre plus restreint (en termes d'opérations ou de bénéficiaires) que celui des DI mobilisables sur 28-34. Cela implique qu'un seul DI 28-34 pourra couvrir plusieurs actions 21-27. Cela permettra de rationaliser la structure des dispositifs en permettant le regroupement d'actions 21-27 dont le périmètre est proche (déclinaison possible via AAP):<ul style="list-style-type: none">• Ex : les TA 4.4.6.2 et TA 4.4.5.1 portent le même intitulé 'Soutien à l'enseignement supérieur (hormis les infrastructures)' et pourront être regroupés au sein du DI 114 – Enseignement supérieur (à l'exclusion des infrastructures).
La formation professionnelle continue des actifs (OS 4.7)	
L'égalité des chances, l'inclusion et la lutte contre la pauvreté (OS 4.6)	<ul style="list-style-type: none">• A l'inverse, sur l'OS 4.6., plusieurs DI 28-34 seront nécessaires pour couvrir le périmètre du TA 21-27. Il sera nécessaire de bien flécher les opérations selon le niveau d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur), en cohérence avec la segmentation plus fine des DI 28-34.



N.B : Cette analyse de transposabilité est théorique, elle se base sur des projets de règlement et ne constitue en rien une conclusion sur ce qui sera retenu dans le cadre du PPNR et du chapitre régional. Dans certains cas, l'absence ou la faible programmation ne permettent pas de prendre en compte la mise en œuvre opérationnelle dans l'analyse. Elle sera affinée lors des ateliers de travail avec les services concernés.

3

**Rétroplanning prévisionnel et
travaux en cours**



**REGION
GUADELOUPE**





Etat des lieux des discussions européennes et prochaines étapes (1/2)

■ Situation calendaire

- 1. Phase préparatoire** - Commission européenne / Conseil européen (automne 2024 - printemps 2025) : Les travaux préparatoires du CFP ont commencé plusieurs mois avant la publication de la proposition. Le commissaire européen au budget, Piotr Serafin, et la direction générale du budget de la Commission ont piloté ces travaux, en coordination avec le cabinet de la présidente Ursula von der Leyen.
- 2. Proposition législative - Commission européenne (Juillet 2025)** : La Commission a présenté sa proposition de CFP le 16 juillet, après validation par le collège des commissaires. Le paquet budgétaire se compose de plusieurs éléments.
- 3. Proposition complémentaire - Commission européenne (Septembre 2025)** : Après la présentation, en juillet 2025, de sa proposition de cadre financier pluriannuel 2028-2034, la Commission européenne a adopté, le 3 septembre 2025, un paquet législatif complémentaire comprenant plusieurs propositions sectorielles visant à compléter le cadre juridique du futur CFP.
- 4. Discussions au sommet de l'UE (décembre 2025)** : Les dirigeants européens ont échangé du CFP lors du sommet d'hiver traditionnel à Bruxelles, les 18 et 19 décembre.

En cours et à venir

- 5. Reprise des travaux techniques au Conseil de l'UE (à partir de 2026)** : À l'issue du sommet d'hiver, les diplomates des 27 États membres ont repris les travaux sur la base des orientations politiques données par les chefs d'État ou de gouvernement, avec une implication du Comité des représentants permanents.
 - 6. Contrôle parlementaire (2025 - fin 2027)** : En parallèle des travaux menés au Conseil, les députés européens ont également entamé leurs travaux sur la proposition de CFP après sa présentation par la Commission le 16 juillet. Le Parlement européen a adopté, le 7 mai 2025, une première résolution définissant ses priorités et lignes rouges pour le CFP post 2027. Par la suite, un rapport intermédiaire plus détaillé sur la proposition de CFP 2028-2034 a été élaboré par la commission des budgets à l'automne 2025, avec la contribution des commissions parlementaires concernées, et présenté en commission le 11 décembre 2025.
 - 7. Sommet européen décisif (date inconnue)** : La décision de convoquer ce sommet relève de la responsabilité d'Antonio Costa. Plusieurs sommets pourront être nécessaires, parfois espacés dans le temps.
 - 8. Publication prévisionnelle des règlements cadre relatifs au post 27 par la Commission** : juin 2027
 - 9. Approbation du Parlement européen (fin 2027)** : En 2020, les députés sont parvenus à obtenir 16 milliards d'euros supplémentaires (sur un total de 1 800 milliards d'euros). En 2013, ils n'avaient obtenu aucun gain.
 - 10. Vote final (automne 2027 au plus tard)** : Une fois que le Conseil de l'UE et le Parlement européen sont parvenus à un accord, la procédure formelle d'adoption peut commencer. Pour être adopté, le règlement général sur le CFP doit être approuvé à la majorité des députés européens (361 voix requises) et à l'unanimité au Conseil.
- Ces programmes peuvent ensuite être adoptés afin d'entrer en vigueur le 1er janvier 2028.



Volet cohésion du PPNR (FEDER-FSE+)

Juin 2026

Attribution du marché ANCT d'appui à l'élaboration du volet cohésion (*détail des lots ci-dessous*)

- **LOT 1 – Diagnostics & Synthèse nationale** : appui méthodologique aux AGR, panorama national, appui à la construction des stratégies des chapitres régionaux & priorités d'intervention
- **LOT 2 - Appui méthodologique à l'élaboration des chapitres régionaux et des mesures** : fiches mesures nationales, 1 er référentiel des indicateurs i des indicateurs, kit méthodologique d'application de la logique de performance

PPNR (FEDER-FSE+, FEADER, FEAGA, FEAMPA, INTERREG)

Septembre – Décembre 2026

- **Etablissement des diagnostics stratégiques territoriaux** et contribution aux travaux sur l'établissement des fiches mesures et des indicateurs

1^{er} trimestre 2027

- **Remise des « V0 » des chapitres régionaux**

Juin 2027

- **Dépôt de la V1 du PPNR français à la Commission**



Au regard des délais contraints et du mécanisme de performance, il est nécessaire de définir dès à présent des objectifs à atteindre liés à des priorités stratégiques claires pour les six prochaines années.



Les travaux de la mission d'appui et les prochaines étapes

PHASE 1 - Cadrage méthodologique et revue documentaire

14 – 24 avril (sauf INTERREG)

- Réunion de lancement : 14 avril
- Revue documentaire et établissement des modèles et exemples d'analyse sur le pré-diagnostic (sources disponibles) et la transposition thématique 2028-2034 (1ère analyse de l'ensemble des dispositifs)
 - FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA : 13/04-22/04
 - INTERREG : 26/05-29/05
- 20/04-24/04: Etablissement de la **note de cadrage sur les aspects méthodologiques, calendaires, modèles etc.**

- ✓ Relevé de décision par mail après chaque point hebdomadaire
- ✓ Note de cadrage intégrant les modèles d'analyse validés et le calendrier détaillé

PHASE 2 – Pré-diagnostic territorial par sous-thématique, analyse des modalités de transposition thématique 28-34, analyses AFOM et établissement des premières recommandations opérationnelles (première feuille de route)

27 avril au 28 mai (sauf INTERREG)

- Actualisation des pré-diagnostic territoriaux sur la base des données disponibles. Renseignement du référentiel d'analyse transposition 28-34 des dispositifs
 - FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA : 27/04-22/05
 - Interreg : 01/06-05/06
- Entretiens DGS et DGA : 12 mai
- Entretien élus : 21 mai
- Réunion de présentation aux instructeurs et aux directions opérationnelles : 26 mai
- COPIL intermédiaire de préparation du comité de suivi : semaine du 25 mai

- ✓ Guide d'entretien et compte rendus synthétiques
- ✓ Livrable intermédiaire synthétique format ppt
- ✓ Référentiel d'analyse thématique des dispositifs, de l'analyse AFOM, pistes de recommandations

PHASE 3 – Approfondissement et établissement du rapport final incluant un rétroplanning stratégique

1^{er} juin – 6 juillet

- Analyse approfondie des dispositifs priorisés (costing) et préparation de la phase terrain : 01/06-12/06
- Sur place : Ateliers de travail thématiques avec les services instructeurs et les directions opérationnelles : 09/06-12/06
- Réunion avec des acteurs externes (sensibilisation et recueil des besoins)
- Établissement du livrable final : 15/06-29/06
- Copil de restitution : 06/07

- ✓ Référentiels d'analyse approfondis pour les dispositifs prioritaires
- ✓ Supports des ateliers de travail thématiques et des réunions avec les acteurs externes
- ✓ Livrable final et présentation ppt



Merci pour votre écoute